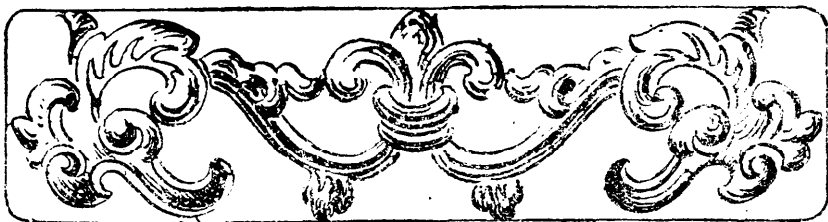


BULLETIN DES
AMIS
DU VIEUX HUIÉ



PRÉFACE

Au moment où j'ai reçu le beau travail de mon ami M. Despierres, j'étais en train de relire les documents historiques sur la Mission du Tonkin, dont le P. A. Launay avait commencé la publication. J'ai pu comparer le passé et le présent, au point de vue des communications postales.

Au XVII^e siècle, le service postal n'était pas organisé. Cependant les gens s'écrivaient. Moins souvent que de nos jours, mais plus longuement. Et dans ce style posé, mesuré, passablement maniéré, minutieux, précautionneux, plein de détails, de raisons, de formules de politesse, qui rappelle parfois Bossuet ou Pascal, le plus souvent Saint-François de Salles ou Bourdaloue.

Les quelques Européens qui vivaient au Tonkin ou en Annam à cette époque, missionnaires ou commerçants, n'avaient qu'un courrier par an, lorsque les vaisseaux arrivaient ou partaient, sur la route d'Europe, au gré des moussons. D'abord, il fallait, si l'on était dans l'intérieur du pays, faire parvenir les lettres à l'endroit où le bateau était ancré. On « dépêchait un courrier », parfois à dix ou vingt jours de marche. Et si le courrier n'arrivait pas à temps, on attendait tranquillement l'année suivante. A moins qu'on ne se décidât, comme fit le P. de Rhodes, à partir, par la voie de terre, à travers l'Inde, la Perse, l'Asie Mineure. Mais, même si les lettres arrivaient à temps avant que le bateau parte, la partie n'était pas gagnée. Souvent le bateau se perdait corps et biens. Aussi écrivait-on les lettres, la plupart du temps en plusieurs exemplaires, que l'on expédiait par diverses voies, c'est-à-dire par divers bateaux. Portugais, Hollandais, Anglais, Chinois, Français, ceux-ci fort rares, se rendaient mutuellement service, sous ce rapport. D'autant plus que ce trafic postal était largement rémunéré. Si l'on avait confié ses lettres à un bateau portugais, elles faisaient d'ordinaire un détour par Macao. Si c'étaient des Hollandais, elles passaient par « Jacketra » ou « Batavie », dans les Indes Néerlandaises. Les Anglais, les Français les faisaient passer par les Indes. Mais très souvent, une des escales était le Siam, où presque tous les bateaux touchaient. Et si les vieux papiers jaunis qui nous restent de cette époque, pouvaient parler, que d'histoires ils nous raconteraient sur les péripéties du voyage ! En tout cas, il ne fallait pas espérer recevoir la réponse avant un an ou deux.

En somme, le service des correspondances, à cette époque, se faisait au milieu de grosses difficultés, et il était basé sur la bonne volonté de tous et la patience de chacun. Une grande patience. C'est une vertu qui, semble-t-il, nous a quittés.

Aujourd'hui, la boîte aux lettres est à notre porte, et notre correspondance nous est apportée chez nous. Mais si le courrier a quelque retard, si le journal n'arrive pas, on est inquiet, on murmure, on se plaint, on vitupère, et chacun des services intéressés prend sa bonne part de nos récriminations. Et cependant, cela n'a coûté que six sous, un peu plus s'il s'agit du bout du monde.

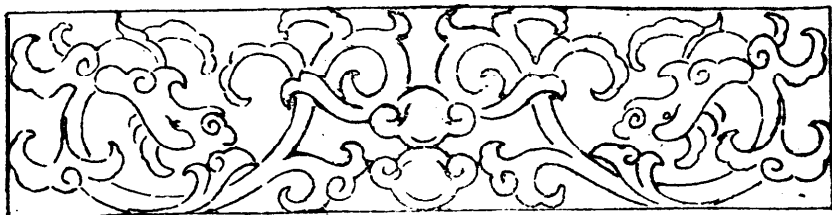
Ah ! vraiment, les hommes sont bien ingrats !

Remercions M. Despierres de nous faire voir quelle reconnaissance nous devons avoir envers le Service de la Poste.

Que d'efforts successifs représente cette lettre, venue de tous les points possibles du globe terrestre, qui m'est remise en mains propres, dans les endroits les plus reculés de la brousse indochinoise ! Efforts de développement progressif du Service des Postes proprement dit. Efforts de synthèse, pour ainsi dire, de coordination des diverses administrations, de nombreux services, pour assurer l'acheminement rapide et sûr de cette lettre vers le destinataire. Efforts de dévouements individuels, à tous les échelons du Service. M. Despierres fait ressortir ces trois points de vue, surtout le premier. J'aurais voulu qu'il insiste un peu plus sur les deux autres, qu'il nous fasse mieux voir, notamment, par des faits vécus, cités de ci de là, à toutes les époques, et les difficultés du métier, et la manière dont les divers agents du Service les surmontent.

M. Despierres fait partie d'un petit groupe de personnes qui veulent bien me dire que si elles se sont intéressées au pays, à ses habitants, à l'histoire et aux langues de la Colonie, c'est à moi qu'elles en sont en partie redevables, à mon exemple, à mes travaux, à mes conseils. C'est une fierté et une récompense pour moi. Puissé-je avoir suscité beaucoup de travailleurs comme M. Despierres !

L. CADIÈRE
des Missions Étrangères de Paris



LE SERVICE DES P.T.T. EN INDOCHINE (DES ORIGINES A 1940)

par RENÉ DESPIERRES

Secrétaire de la Société de Géographie de Hanoi

Préface de L. CADIÈRE

*A la mémoire de tous les postiers qui
reposent au sein de cette terre lointaine.*

AVERTISSEMENT

Nous avons essayé, dans les quelques pages que voici, de broser à grands traits l'histoire du Service des Postes et des Télégraphes en Indochine et de montrer, par quel effort patient de près d'un siècle, il est devenu ce que nous le voyons aujourd'hui.

Il ne nous appartient pas de faire ici la critique de ses imperfections, ni d'en prendre en mains la défense contre un public qui méconnaît parfois les difficultés de la tâche des postiers. C'est en historien, seulement, que nous nous sommes penché sur le passé, dont Anatole FRANCE disait (1) « que c'était notre seule promenade et le seul lieu où nous puissions échapper à nos ennuis quotidiens, à nos misères, à nous-mêmes ».

Mais, surtout, nous avons voulu que ces lignes fussent un hommage décerné au courage et au dévouement de tous les employés du service des P.T.T., qui sont venus en Indochine, qui y ont lutté et souffert et dont beaucoup y demeureront à jamais.

Les monuments commémoratifs élevés par la piété des agents des Postes dans les nécropoles indochinoises sont le témoignage du lourd tribut payé à la mort par leur Administration (2).

Quel postier ne serait ému en contemplant dans le cimetière de l'avenue du Grand Bouddha à Hanoi, si noble dans sa simplicité et son uniformité les tombes de tous les « anciens » morts à la tâche ?

Si tous n'atteignirent pas la renommée des PAVIE, des LEMIRE, des GARCERIE, des DUROUSSEAU DE COULGEANS, tous, du moins, surent faire jusqu'au bout leur devoir dans une tâche difficile et souvent sans gloire :

(1) A. FRANCE : *La vie en fleur*.

(2) Il a été calculé qu'en cinq ans, sur un effectif d'environ deux cents français que comptait le service, trente ont été admis à la retraite et vingt sont décédés en Indochine, en activité.

télégraphistes transmettant les ordres des chefs militaires, tandis que les balles des rebelles sifflaient autour de leur paillote ; planteurs de poteaux travaillant dans la boue, sous le soleil ou la pluie, dévorés par les moustiques et les sangsues, ou receveurs de bureaux lointains, perdus dans le « bled », écrasés sous le poids de la fièvre ou de l'ennui, tour à tour fonctionnaires, ouvriers, explorateurs...

Et si, dans les rangs de ces premiers conquérants se rencontrèrent parfois des « têtes brûlées », des chercheurs d'aventures, si tous n'étaient pas des modèles de tempérance, de vertu ou de chasteté, si quelques-uns, même, ont lâché pied, perdus d'alcool ou d'opium, sachons, avant de condamner leurs défauts ou leurs vices, recréer l'ambiance où ils vivaient, dépourvus de ce que nous appelons le confort, isolés, en proie au paludisme ou à la dysenterie, l'esprit rempli d'images de leur lointaine Patrie, et, nous souvenant alors de la parole de ce grand colonial LYAUTEY : « On ne fonde pas une colonie avec des rosières et des prix Monthyon », nous mesurerons mieux combien ces hommes furent grands.

Ils arrivaient dans un pays où tout était à faire. Ils taillaient dans du neuf. Il leur était permis d'avoir une large vision des choses, de prendre des initiatives hardies. Ils ignoraient ces deux fléaux de l'Administration que le Maréchal LYAUTEY nommait : le « caporalisme » et le « fonctionnarisme ».

Ayons aussi de l'indulgence pour les excentricités auxquelles le cafard poussa quelques uns d'entre eux, telle cette aventure du bolide (1) imputée à WARNECKE, ancien légionnaire, devenu receveur au Laos.

Si toutes les « histoires de postiers » ne sont pas garanties authentiques, elles n'en ont pas moins fait jadis la joie des « broussards » réunis le soir, au cercle, à l'heure de l'apéritif.

Aujourd'hui, les temps héroïques ont pris fin. Les anciens conquérants sont devenus d'honnêtes commerçants ou de paisibles rentiers et les aventuriers ont fini dans la peau de « ronds de cuirs ».

Mais, en 1940, à l'heure où les canons tonnaient aux frontières de l'Indochine, nos camarades postiers ont montré par leur courage qu'ils étaient les dignes successeurs de leurs aînés.

(1) On raconte qu'un jour le Gouverneur général fut alerté par un télégramme de WARNECKE l'informant qu'un bolide tombé du ciel barrait le cours du Mékong. Il répondit aussitôt par l'annonce de l'envoi sur place d'une mission géologique chargée de faire les constatations qui s'imposaient.

Effrayé sans doute des conséquences qu'allait entraîner sa plaisanterie, WARNECKE adressa aussitôt au Gouverneur général le communiqué suivant – dont la lecture ne dut pas manquer de provoquer quelque stupéfaction : « Inutile envoyer mission, bolide reparti !!! ».

CHAPITRE PREMIER

Le service des postes dans l'ancien Empire d'Annam

Il n'existe, dans les archives de la Direction générale des P.T.T., aucun document officiel concernant l'organisation du service des courriers dans l'ancien Empire d'Annam, mais les récits des voyageurs qui parcoururent autrefois ce pays permettent de s'en faire une idée.

Dès les temps les plus reculés, les souverains du Viêt-nam avaient dû, à l'imitation de ce qui existait alors en Chine, organiser une liaison entre les gouverneurs militaires des provinces et le pouvoir central.

A partir du X^e siècle (1), le service des *trạm* ou « relais de poste » semble avoir été rationnellement organisé.

Qu'était-ce qu'un *trạm* ?

PAPIS, surveillant des Télégraphes qui fit, en 1885, un voyage d'exploration de Hué à Saigon, nous en a laissé la description suivante : (2)

« Le *trạm* est un vaste caravansérail quadrangulaire où tout voyageur peut venir se reposer. Il est couvert en tuiles, entouré d'un fossé et d'un mur avec terrasses d'observation aux angles.

« Le service du *trạm* comprend un certain nombre de coolies et de lettrés qui se subdivisent en porteurs de fardeaux, guetteurs, coureurs à pied et à cheval, palefreniers, secrétaires et chefs de *trạm*.

« Le secrétaire du *trạm* tient un rôle pour que chacun parte à son tour. Un tronc desséché et creusé sert de tam-tam. Pour appeler, le secrétaire fait frapper sur ce tam-tam, un certain nombre de coups, cadencés d'une manière convenue. Ce bruit s'entend de loin, et l'on voit sur le champ les coolies, qui doivent quitter tous travaux, accourir en nombre demandé ».

Les *trạm* étaient chargés du transport des mandarins et de leurs bagages, du matériel de l'Etat et surtout du port rapide des correspondances.

C'était donc un service englobant à la fois le transport des voyageurs, des bagages, du matériel, et des plis officiels, car, bien entendu, les simples particuliers n'étaient pas autorisés à en faire usage.

Les correspondances étaient enfermées dans des tubes de bambou (*ống công văn*). Ces tubes étaient ficelés aux extrémités et scellés d'un

(1) Probablement sous le règne de **Thái-Tôn** de la dynastie des **Lý** (1028-1054).

(2) *Bulletin des Amis du Vieux Hué* (1920, p. 6).

cachet imprimé dans la résine ou la cire et confiés soit à des coureurs à pied : les *linh trạm* ou *phu trạm*, soit, dans les régions de plaine, à des courriers à cheval : les *mã-thượng* (Voir Planche 1).

Les « courriers porteurs de dépêches », nous apprend DUTREUIL DE RHINS (1), n'ont pas de costume particulier. Ils portent en bandoulière le tube de bambou contenant les pièces à transmettre et, à la ceinture ou à l'épaule, un grelot qui annonce de loin leur arrivée. Ils ont, en outre, un bâton qui leur sert à la fois de soutien et d'insigne.

Les *phu-trạm* allaient d'une allure cadencée et rapide, sorte de petit trot qu'ils maintenaient durant toute l'étape.

Ces porteurs étaient choisis parmi les plus aptes à la course et les plus résistants à la fatigue. Ils étaient capables de couvrir en huit jours la distance de Hanoi à Hué (700 km).

Il convient de signaler que le réseau routier, sauf les voies reliant la capitale aux grands centres, était composé uniquement de pistes et de routes de terre très mal entretenues.

La principale ligne de *trạm* empruntait la route mandarine, grande voie de communication de l'Empire d'Annam. Les différents relais étaient distants de quinze à vingt kilomètres.

« Dès qu'on entend le bruit du grelot annonçant le messenger impérial ou qu'on aperçoit le petit drapeau qu'il agite tout en courant, dit le capitaine REY, les charrettes et les piétons se rangent, la route est dégagée de tout ce qui pourrait entraver la marche du courrier, les bateliers tiennent le bac prêt pour le passage et, s'ils ont déjà quitté la rive, font force de rames pour revenir embarquer le coureur » (2).

Aucune défaillance n'était admise. A l'arrivée au relais le courrier remettait au *cai* ou au *đội* du *trạm* le bambou et un pavillon sur lequel avait été marquée l'heure du départ du précédent poste. On faisait de même pour le nouveau coureur, qui, sans perdre une seconde, se mettait en route pour le poste suivant.

La fidélité des *phu-trạm* était garantie par l'existence du rôle où figurait les noms des messagers, et leur exactitude par la peine du rotin appliquée immédiatement pour tout retard dépassant trente minutes.

De mains en mains, sans arrêts, car, nuit et jour, les courriers fonctionnent — accompagnés par des porteurs de torches dans les régions que fréquente le tigre — le pli officiel, va, vole, de relais en relais pour arriver jusqu'à Hué sans qu'un obstacle ait été mis à sa marche.

(1) DUTREUIL DE RHINS : *Le royaume d'Annam*.

(2) *Voyage du capitaine Rey en 1819* (B. A. V. H., 1920, p. 27).

Tout devait s'écarter devant le porteur du courrier, qu'il fût à pied ou à cheval. Nul ne devait entraver sa marche et la loi punissait de mort toute atteinte à sa personne.

Selon la légende, quand le *trạm* rencontrait un tigre dans la forêt, il l'empêchait de lui nuire en lui criant « Ecarte-toi du chemin, je suis en route pour cause d'utilité publique ». Le tigre, plein de respect, laissait passer le messenger, se réservant de lui tendre, au retour, une embuscade, lorsqu'il ne serait plus protégé par son mandat. Mais, ajoute DUMOUTIER (1), qui rapporte cette légende, le courrier, malin, prenait un autre chemin pour s'en revenir.

« J'insiste, écrit Pierre PASQUIER (2), sur le caractère sacré du courrier, car il est à remarquer que, pendant toute la période de la rébellion, les *coolies-trạm* ont pu traverser les régions les plus troublées, sans que jamais aucun ne soit inquiété.

« Même lorsque le pays est en révolte, il faut reconnaître toute la puissance du prestige que donne au *coolie-trạm* sa qualité de dépositaire, même éphémère, de la parole écrite du souverain ou de ses mandarins ».

Aussi, lorsque notre Administration créa les premières lignes télégraphiques en Annam, l'Empereur, pour les protéger, ne crut pas mieux faire, avec raison, que d'assimiler la destruction d'une ligne à l'attaque d'un *lính-trạm*.

Ce respect du fil télégraphique, — de ce fil que J. AJALBERT a appelé : « le trait d'union prestigieux », le « fantastique fil à couper l'espace » (3) — quoique fortement battu en brèche (4), n'est pas entièrement disparu de nos jours (5).

Tel était l'état du service des Postes, au pays d'Annam, lorsque les premiers marins français débarquèrent en Cochinchine.

(1) DUMOUTIER : *Le facteur annamite*. Revue indochinoise, 1900.

(2) P. PASQUIER : *L'Annam d'autrefois*.

(3) J. AJALBERT : *Raffin Su-Su*.

(4) Les journaux de l'époque relatent qu'en 1887, les pirates fabriquaient de petits canons avec des tubes de bambou solidement entourés de fil télégraphique et avec ce même fil, confectionnaient des chausse-trapes.

De nos jours, des sanctions très sévères (allant jusqu'aux travaux forcés, voire même la peine capitale) ont dû être envisagées pour empêcher les vols de fils de cuivre.

(5) Il est arrivé, notamment dans certains villages du Laos, de retrouver, caché sous les lianes et les feuillages, le fil de fer d'anciennes lignes abandonnées depuis plusieurs années et dont les poteaux en bois avaient complètement disparu, détruits par le feu ou les insectes.

CHAPITRE II

De 1860 à 1881

L'organisation militaire

Au fur et à mesure de l'installation des troupes françaises en Cochinchine, les amiraux sentirent la nécessité de pouvoir communiquer rapidement avec les chefs-lieux des diverses provinces occupées.

Aucun réseau télégraphique électrique n'existait à l'époque et c'est au Corps expéditionnaire de Cochinchine que revient l'honneur d'en avoir construit les premières lignes.

Le 18 mars 1860, le capitaine de vaisseau DARIÈS débarque à Saigon. Il se préoccupe aussitôt du courrier des soldats et marins et moins d'un mois après son arrivée, le 11 avril, il crée à Saigon le premier bureau de poste français en Indochine (1).

Sous les ordres du commandant DARIÈS, chargé de la Direction des affaires civiles, servait M. WATTEBLED (Voir Planche II), chef du Service télégraphique, qui reçut mission de diriger les travaux de construction des lignes télégraphiques.

La première liaison fut réalisée entre Saigon et Biênhoa puis prolongée, jusque Baria et Cap Saint-Jacques.

LEMIRE, employé des télégraphes, qui devait, par la suite, devenir Résident de France en Indochine, a laissé un récit de la première communication télégraphique officielle montrant le retentissement considérable de cet événement.

« Le 27 mars 1862 (2), a eu lieu l'inauguration de la première ligne télégraphique : celle de Saigon à Biênhoa. La distance est de 28 km et la route est coupée par un arroyo, à 8 km de Saigon et par le grand bras de la rivière de Biênhoa en face de cette ville, qui se trouve sur la rive gauche. Il avait fallu jeter un câble en chacun de ces points, opération difficile en raison des moyens dont on disposait. Cependant, elle avait parfaitement réussi dans les deux cas.

« L'inspecteur, chef de la mission, accompagné du directeur, s'était rendu à Biênhoa. Un de mes collègues et moi, nous étions installés dans

(1) Voici le texte du document créant le service des Postes en Indochine.

« 1^o) Il est institué à Saigon un office des Postes placé sous la surveillance immédiate de l'officier chargé de la perception des recettes.

« 2^o) Les lettres ne seront pas portées à domicile, mais remises dans l'office même aux personnes qui auront suffisamment établi leur identité. » (*Archives de l'Indochine*)

(2) L. MALLERET : *Lemire ou la foi coloniale. Bulletin de la Société des Études indochinoises*, 1936 (4^e trim.).

une case annamite, entre l'ancienne citadelle de Saigon et l'arroyo de l'Avalanche.

« Bientôt après, nous entrâmes en correspondance avec Biênhoa rive droite, en nous servant d'appareils de campagne et de piles portatives. A 4h15, nous reçûmes de Biênhoa, en deux minutes et avec la plus grande netteté d'impression, la première transmission adressée par l'inspecteur au commandant supérieur des affaires indigènes. Celui-ci la communiqua aussitôt à l'amiral qui y répondit par des braves répétés.

« A 6h30 du soir, la pose du câble terminée heureusement, la rive droite était reliée à la rive gauche et une dépêche partait de Biênhoa pour Saigon. Elle était reçue en deux minutes à 6h55.

« Mon collègue et moi, nous portâmes la dépêche chez l'amiral BONARD qui se trouvait à table entouré de son Etat-major. Après avoir pris connaissance de cette missive, l'amiral nous fit introduire par son aide de camp et nous eûmes l'honneur de nous asseoir à sa table. Il voulut bien porter en notre honneur le toast suivant: « Messieurs, je suis très satisfait de vos travaux, je bois au succès de la télégraphie en Cochinchine dès son début ».

« Le chef d'Etat-major, M. DE LAVEYSSIÈRE ajouta : « C'est vous, Messieurs, qui avez eu la gloire d'ouvrir la première ligne télégraphique en Cochinchine ».

Et LEMIRE concluait en disant: « Ce sera là un grand instrument de pacification et, par suite, un grand pas vers la civilisation apportée par le génie de la France dans notre nouvelle possession » (1).

La seconde ligne télégraphique fut inaugurée le 17 avril de la même année. Elle reliait Saigon à Cholon (7 km).

Ces réalisations nous paraissent aujourd'hui insignifiantes, au regard des travaux réalisés depuis lors, et pourtant que d'efforts, que d'abnégation, que de sacrifices ne représentent-elles pas ?

Il faut, pour s'en rendre compte, imaginer ce que pouvait être, à cette époque, le travail de la construction des lignes, dans un pays fait de marécages, coupé de cours d'eau, sans routes et brûlé par un soleil de feu. A l'insalubrité s'ajoutait l'insécurité et nombreux furent les coups de mains contre les petits postes isolés et insuffisamment défendus.

En outre, les véhicules faisant à peu près complètement défaut, le transport du matériel et des poteaux devait se faire à dos d'hommes.

Le confort était entièrement inconnu. L'amiral BONARD écrivait dans un rapport officiel (2) :

(1) Lettre du 31 mars 1862, *loc.cit.*

(2) Rapport de l'amiral BONARD, 23 mai 1862. (*Archives centrales de l'Indochine. Amiraux*).

« Il n'y a, à Saigon, d'autres logements pour tous les employés et militaires, le commandant en chef compris, que des cases annamites à rez-de-chaussée dans lesquelles les fonctionnaires et agents sont entassés les uns sur les autres, faute d'un nombre suffisant d'habitations de ce genre.

« Il y a dix personnes séparées par des demi-cloisons dans le palais du commandant en chef, qui est, en outre, obligé d'y avoir ses bureaux, ses plantons. Partout, on couche à peu près sur la planche ou sur la dure : heureux ceux qui peuvent suspendre un hamac !

« Messieurs les employés du télégraphe, pour l'installation et le logement desquels on n'a prévu aucune espèce de fonds, sont, comme tout le reste de l'Expédition, à peu près abrités à Saigon. En campagne, il n'en est pas de même car il n'y a ni moyens de transport par terre, ni auberges établies. Il serait, par suite, difficile que les agents du télégraphe fussent autrement que ne le sont les troupes, dans cette situation ».

Les bâtiments administratifs ne valaient pas mieux et le bureau du télégraphe ne ressemblait guère à ce qu'il est aujourd'hui.

« Qu'on imagine, dit Jean BOUCHOT (1), deux maisons basses, couvertes de tuiles plates au milieu d'un jardin de curé clos par une palissade de bambous légers. La place sur laquelle ouvre la porte de cet enclos a été taillée dans un sol cahoteux et nivelé un mètre cinquante environ en contrebas, de sorte qu'il fallait gravir un escalier de douze marches pour atteindre au jardin. Deux perches entre lesquelles était prise une pancarte portant simplement le mot « Télégraphe », un réverbère grossier piqué sur la droite et des poteaux télégraphiques émergeant d'un bosquet d'arbres chétifs, telles étaient les seules indications susceptibles d'attirer l'attention sur ce service important entre tous ».

La place où étaient édifiés les bureaux du télégraphe et qu'on appelait la place de l'horloge, était située à l'emplacement actuel des rues Catinat et Lagrandière (Voir le plan, Planche IV).

Ils y demeurèrent jusqu'en 1870, époque où ils s'installèrent rue du Gouverneur, dans les bâtiments de la Direction de l'Intérieur. La démolition des cases permit de récupérer les terres nécessaires au comblement du grand canal (aujourd'hui boulevard Charner), dont les émanations putrides empoisonnaient l'atmosphère de Saigon.

« Les employés du télégraphe montraient un dévouement et un courage à toute épreuve en accomplissant victorieusement toutes les exigences de leur profession sous le climat de la Cochinchine » (2).

(1) Jean BOUCHOT : *La naissance et les premières années de Saigon*.

(2) Paulin VIAL : *Les premières années de la Cochinchine*.

Ce qui d'ailleurs ne les empêchait pas d'être mal considérés et fort peu récompensés.

« Nous subissons, écrit LEMIRE (1), toutes les vexations et les persécutions possibles. On nous donne ici un emplacement pour mettre nos lits et on nous refuse une paillote. Quant au logement que nous occupons, il y pleut par le toit et l'humidité est telle qu'en deux jours, vêtements, souliers, malles-sacs, tout est pourri ! ».

Et il ajoute :

« Parmi les fonctionnaires ou agents du télégraphe : 4 sont morts, dont un tué par les rebelles, 6 sont rentrés malades d'endémie, un seul a été décoré ! »

Il n'est pas sans intérêt de rappeler les noms des agents de la première mission télégraphique de Cochinchine. Les voici : WATTEBLED (chef de la mission), HUDOT, LABORDE, POGGI, Du FAURE, DE ST MARTIAL, DESTENGUY, VIEILLARD, LEMIRE, LASSALLE, BÈGUE, LAFOSSE, JAQUIB, QUÉRY, GIRAUD, METZ, GARNIER, O'GORMAN, BARDON, BONEAU, GARCERIE, FORNEVILLE, VALLAT, GRENIER, PEYRE, DEPLANQUE, COUTURÉS, YVINEC, KASSUBECK.

Les recettes du service télégraphique étaient d'ailleurs très faibles : 28 \$ 74 (soit un peu moins de 150 francs) pour le second semestre de 1862 !

Un événement important devait encore marquer l'année 1862 : c'est la signature du traité de paix (5 juin), entre le contre-amiral BONARD, Commandant en chef, le colonel Don CARLOS PALANCA GUTIERREZ, Commandant général du corps expéditionnaire espagnol en Cochinchine et les ambassadeurs de l'Empereur **TỰ-ĐỨC : PHAN-THANH-GIẢNG**, Vice-Grand Censeur, Ministre, Président du Tribunal des Rites et **LAM-GIEN-THIỆP**, Ministre, Président du Tribunal de la guerre.

A cette occasion, une ambassade, dont faisait partie **PHẠM-VĂN-TRUNG**, Directeur général du service des Postes du royaume d'Annam, vint visiter le bureau télégraphique de Saigon.

« On correspondit instantanément, dit LEMIRE (2), en français et en annamite, avec Bienhoa et Cholon.

« Croyant à quelque ruse, le général, regardait sous la table. Il en fit enlever les tiroirs qui étaient vides, et il exprima aux autres mandarins tout son étonnement. La surprise redoubla lorsqu'il fit marcher lui-même les sonneries et, comme nous interceptions le courant à des moments donnés, il était émerveillé de la manière dont les appareils obéissaient instantanément à notre volonté.

(1) *Lot. cit.*

(2) *Lot. cit.*

« Nous électrisâmes ensuite les mandarins. Le général réunissait toutes ses forces et supportait les commotions en nous assurant qu'il était brave.

« Nous lui fîmes voir nos appareils de campagne et il nous répondit que les Français savaient faire des choses extraordinaires ».

* * *

Au début de notre établissement en Cochinchine, le service des Postes avait été détaché du service de la Trésorerie du corps expéditionnaire de Chine. Tel quel, il ne répondait plus aux besoins du commerce et de la population.

Aussi, le 13 janvier 1863, l'amiral BONARD ouvre le bureau de Poste de Saigon au service officiel. (Il faudra attendre jusqu'au 1^{er} janvier de l'année suivante, pour voir le public admis à utiliser le service postal).

Le directeur (titre qui correspond maintenant à celui de receveur) fut M. GOUBEAUX, Payeur au Trésor.

La distribution à domicile était assurée par un facteur distributeur à la solde mensuelle de 30 francs. Il faisait une première tournée le matin à 8 heures et une seconde le soir à 4 heures.

Durant cette même année 1863, M. HUDOT succéda à M. WATTEBLED dans les fonctions de chef du service télégraphique.

Il ne faut point s'étonner de voir les services postaux et télégraphiques sous les ordres de deux chefs différents car, à cette époque, les Postes relevaient des Finances et les Télégraphes de l'Intérieur. Quant au Téléphone, dernier né de cette triade, symbolisée de nos jours par le monogramme bien connu, il n'en était naturellement pas question.

La poste aux lettres qui, dès juillet 1862, avait fonctionné dans la province de Biênhoa, ne devait pas tarder à étendre son réseau sur la Cochinchine et, au cours de l'année 1863, nous voyons s'ouvrir les bureaux de Giadinh, Baria, Mytho, Gocong, Tayninh, Tongkeou et Trangbang.

A chaque relai, il y avait un *đội* et cinquante hommes armés de lances logés dans la maison de poste. Des pirogues et des bacs étaient utilisés au passage des différents cours d'eau.

L'entretien des maisons et des bateaux était à la charge des villages (1).

Mais il n'existait pas encore de relations régulières entre la France et sa nouvelle colonie d'Extrême-Orient. Un décret impérial du 7 septembre 1863 comble cette lacune en instituant un service périodique par paquebots britanniques entre la Métropole et la Cochinchine, via Suez.

(1) CULTRU : *Histoire de la Cochinchine*.

Les premiers timbres-poste coloniaux datent de 1863. Les figurines étaient de forme carrée avec l'aigle impérial et comprenaient quatre valeurs (0 fr 01, 0 fr 05, 0 fr 10 et 0 fr 40).

Au cours de 1864, le service postal est ouvert au public, pour les relations entre Saigon, Bienhoa, Cangioc, Mytho, Cholon, Tanan, Tayninh et Gocong. Il fallait vingt et une heures pour aller de Saigon à Mytho et seize heures de Saigon à Gocong.

Le 12 juillet 1864, le chef-surveillant JACQUIN et le surveillant auxiliaire PIÉTRO envoyés réparer le câble sous-fluvial de Biênhoa, sous les ordres de M. DE COINCY, doivent repousser une attaque de nuit des pirates.

A ces dangers, s'ajoutaient les effets nocifs d'un climat débilitant (1) au point que, fin 1864, il restait seulement quatre surveillants pour assurer l'entretien d'un réseau de 400 kilomètres.

Aussi, pour faire face aux besoins du service, l'Administration crée une compagnie de 16 aides-surveillants indigènes, premier recrutement de personnel autochtone par le service des Postes.

Temps heureux ou la « vie chère » était inconnue si l'on en juge par les soldes allouées à ces modestes employés ! Un franc par jour (2) avec possibilité d'avancement à la 1^{re} classe au salaire de 1 fr 25 !

Les tarifs télégraphiques étaient moins élevés que de nos jours : 2 francs pour un télégramme jusqu'à vingt mots avec réduction de 50% lorsque la distance à parcourir était inférieure à 10 kilomètres.

Au budget de 1864 (premier budget régulier de la Colonie) les crédits prévus pour la Poste et le Télégraphe furent de 153.060 francs (3).

Avril 1866 : expédition de la Plaine des Joncs. En la circonstance, le service des Télégraphes se montre un auxiliaire précieux du commandement. Pendant cinq jours et cinq nuits, les appareils fonctionnent sans arrêt expédiant 593 messages et en recevant 560 ; chacun d'eux n'ayant pas moins de 500 mots.

Après le combat, une ample distribution de croix et de médailles vint récompenser les militaires et divers fonctionnaires qui s'étaient distingués... dans leur bureau à Saigon, mais les télégraphistes furent tenus à l'écart.

Cependant, ils devaient s'illustrer de nouveau à Tayninh, lors de l'insurrection de Pou-Combo.

(1) Pour remédier aux dangers des insolation, une décision de 1866 interdira aux surveillants tout travail sur les chantiers de 9h du matin à 3h du soir.

(2) La piastre étant décomptée à 5 francs.

(3) CULTRU : *Histoire de la Cochinchine*.

« Le 7 juin, à onze heures, écrit CAZAUX (1), un exprès vient chercher le chef de la mission à Dongvan, près Biênhoa, où il est occupé à l'installation des guérites de câbles. Le chef de la station le demande d'urgence pour une communication confidentielle.

« Des dépêches reçues de Tayninh annoncent que M. LARCLAUZE, inspecteur des affaires indigènes, et un officier, M. LESAGE, ont été tués, le matin vers six heures, par une bande de Cambodgiens, à proximité du fort de Tayninh. Sur dix-huit hommes qui les accompagnaient, huit sont restés sur le terrain, sept sont blessés. Les cadavres sont au pouvoir de l'ennemi. Le fort de Tayninh va être bloqué et la panique y règne.

« Ordre du chef d'État-major et du directeur de l'Intérieur : « Assurer à tout prix les communications télégraphiques ».

« M. DEMARS, Inspecteur, sollicite la faveur de diriger l'équipe chargée d'aller rétablir la ligne détruite sur 4 km, mais c'est LEMIRE qui est désigné.

« Aucune nouvelle du petit détachement durant quatre jours. Enfin, le 11 juin, la ligne est rétablie et LEMIRE fait savoir qu'il est arrivé à Tayninh et a pris contact avec le colonel MARCHAISE, commandant l'expédition.

« Le 17, une nouvelle colonne de renfort, comprenant 300 hommes sous les ordres du commandant ALLEYRON est envoyée au secours de la colonne MARCHAISE, qui avait dû battre en retraite.

« Durant ce temps, les lignes furent plusieurs fois détruites et les télégraphistes LEMIRE, KASSUBECK et PARADOT durent s'employer à les rétablir, parfois au péril de leur vie ».

1867 — C'est l'année de la conquête des provinces de Vinhlong, Chaudoc et Hatien. (2) Dès que les troupes d'occupation sont installées, des lignes télégraphiques se construisent pour permettre aux commandants des cercles militaires de communiquer rapidement avec Saigon.

Les travaux étaient effectués avec une telle rapidité qu'après l'ouverture du bureau de Caibe, M. HUET, chef de la mission télégraphique, reçut les deux messages suivants :

« *L'amiral à M. Huet, inspecteur des Télégraphes.*

« Recevez mes sincères félicitations que je serai heureux de vous renouveler de vive voix ».

« *Directeur de l'Intérieur à M. Huet.*

« Je vous félicite de ce résultat si rapidement obtenu. Le service télégraphique ne nous laisse pas le temps de désirer ».

(1) Louis CAZAUX : *Le service des Postes en Cochinchine de 1861 à 1880.*

(2) On pourra remarquer dans le cours de l'ouvrage que les noms des localités indochinoises sont écrits parfois avec des traits d'union et parfois en un seul mot. Cela tient à l'imprécision qui régnait alors dans l'orthographe des noms de lieux.

Les bâtiments du service du Trésor et des Postes étant devenus inhabitables, l'Administration locale est autorisée en 1869, par le contre-amiral OHIER, gouverneur intérimaire, à traiter de gré à gré pour la construction d'un nouveau local.

Le bureau des télégraphes s'installe à la place de la Direction de l'intérieur, tandis que ce service allait prendre possession de l'immeuble de M. HERMITTE, architecte de la ville, à l'angle des rues Catinat et Isabelle (rue d'Espagne actuelle).

Divers projets furent présentés, en 1869, par des Européens, pour relier télégraphiquement Saigon à la Birmanie et, partant, aux Indes qui venaient d'être mises en communication avec l'Europe. Ces projets chaudement appuyés par le gouverneur n'aboutirent pas. Sans doute, la Métropole songeait déjà à la ligne sous-marine vers Singapore, qui allait être relié et à l'Angleterre.

Une commission ayant à sa tête M. VIAL, directeur de l'Intérieur, se rendit à Singapore pour entamer des pourparlers avec la compagnie anglaise. Les négociations furent ensuite poursuivies directement par le Ministre de la Marine, qui télégraphia de Versailles le 10 juin 1871 « J'ai signé hier traité avec China Submarine Télégraph Company. Le câble sera atterri (sic) au cap St Jacques. Ni privilège, ni subvention d'aucune sorte ». Une seule condition fut imposée, à savoir que le gérant du bureau serait un fonctionnaire anglais.

Le 31 juillet 1871, fut échangé le premier télégramme « voie câble » entre la France et la Cochinchine. Mais l'amiral DE CORNULIER-LUCINIÈRE n'eut pas la joie de voir se réaliser ses projets, son état de santé l'ayant obligé à partir pour la France le 2 avril 1871.

La taxe des télégrammes était de 27\$50 (soit environ 150 f.) pour 20 mots.

Nous voici maintenant en 1872.

Dix années se sont écoulées depuis l'arrivée de la mission télégraphique, dont les chefs successifs furent WATTEBLED, HUDOT, HUET, LABORDE et DEMARS, dix années de travaux pénibles, de sacrifices, d'efforts, de souffrances, de deuils aussi : agents emportés par le choléra et la dysenterie ou tombés sous les balles des pirates.

Durant ces dix années, 6.600 km de lignes avaient été construites, avec 36 câbles sous fluviaux d'une longueur totale de 13.225 mètres (1).

Le service télégraphique fut, pour l'Indochine, une pépinière d'âmes fortes. De ses rangs sortirent des hommes tels que Charles LEMIRE, plus tard résident de France, Raphaël GARCERIE, futur président du Conseil

(1) Louis CAZAUX : *loc. cit.*

colonial et enfin l'une de nos plus pures gloires, Auguste PAVIE, ainsi que DUROUSSEAU DE COULGEANS, l'un de ses collaborateurs, qui devint consul de France à Battambang. (Voir Planche III).

Un arrêté daté du 19 janvier 1872 sépare le service des Postes de celui du Trésor, laissant toutefois à ce dernier la charge des mandats.

Le contre-amiral DUPRÉ, gouverneur de la Cochinchine consacre, par un arrêté du 2 mars, l'autonomie de l'administration des Postes et crée un emploi de receveur-comptable à Saigon.

Cette indépendance devait, comme on le verra par la suite, être de courte durée.

Le service postal et télégraphique comptait à cette époque 16 bureaux (1).

*
**

C'est le 1^{er} janvier 1873, que PAVIE entre au service des Télégraphes, en qualité d'agent auxiliaire des lignes de 2^e classe.

Dans son magnifique ouvrage *Eaux et Lumières* où chaque page est un cantique d'amour envers le pays cambodgien, M. George GROSLIER en a tracé ce pittoresque portrait : « Un Français survint, petit de taille, ancien postier : Auguste PAVIE. Il avait fait le tracé de la ligne télégraphique Phnompenh-Bangkok et montré de telles qualités qu'on le chargea ensuite de missions. Il passe, recrute des Cambodgiens, se met en route sous un chapeau de feutre à larges bords et marchant sur sa barbe, ce qui n'avait pas d'importance parce que cet explorateur conquérant allait pieds nus.

« Après avoir parcouru le Cambodge, il monte au Laos, comme BLAS RUIZ et DIEGO BELLOSO, le traverse du Sud au Nord, faisant la carte, sans une arme dans ses bagages, racontant le soir à l'étape des histoires et plantant de temps en temps un petit drapeau à trois couleurs. Après quelques années de cette promenade, il se trouve que toute la terre du Laos a collé aux pieds déchaux de cet évêque laïc et est devenue française.

« En dix ans, ces pays volcaniques où, depuis quatre siècles, des aventuriers de tous poils taillaient des croupières dans un désordre politique invraisemblable, deux Français (le premier était DOUDART DE LAGRÉE) ignorés alors et qui, depuis, le sont restés presque autant, ces pays, ils les ont conquis, délivrés de leurs cauchemars, l'un en y promenant ses regards, l'autre sa barbe, à petits pas, à petits moyens, mais à grandes idées, sans avoir heurté une conscience, laissé un mort — un seul petit mort indigné — derrière eux, seulement mille et mille villages, au bord des eaux, au cœur des terres et qui depuis, chaque soir, regardent au loin, s'ils ne voient pas revenir ces voyageurs ».

(1) Saigon, Mytho, Vinhlong, Bienhoa, Thudaumot, Gocong, Cap St Jacques, Baria, Tayninh, Sadec, Chaudoc, Cholon, Tanan, Travinh, Bentre et Tong-keou.

PAVIE, Auguste-Jean-Marie, naquit à Dinan, le 31 mai 1847. Engagé à 17 ans, il vient en Cochinchine en 1868 en qualité de soldat de l'infanterie de marine et retourne en France avec son régiment, lors de la guerre de 1870.

Mais le souvenir de la Colonie était demeuré profondément gravé dans son cœur, aussi, dès sa démobilisation, il entre au service des télégraphes comme employé auxiliaire.

Affecté à Saigon, il s'y déplaît et demande à partir pour Kampot où l'on venait d'ouvrir un bureau télégraphique.

Tout d'abord, il se montre réservé à l'égard des Cambodgiens, qu'il ne connaît pas, mais, peu à peu, il entre en contact avec ces êtres doux auxquels il devait s'attacher si profondément. Il devient leur ami, leur ouvre toute grande sa maison et entreprend avec passion l'étude de leur langue, de leurs mœurs, de leur pays et de leur histoire.

PAVIE fut chargé de la construction de nombreuses lignes télégraphiques. Après avoir planté des poteaux dans les marécages de la Cochinchine, il en plantera ensuite au Cambodge. Le commandant RÉVEILLÈRE disait de lui : « C'est l'apôtre du télégraphe, s'il lui tombait du ciel cent mille livres de rente, il n'en continuerait pas moins de planter des poteaux ! »

Tout en parcourant le pays, PAVIE en dresse la carte, réunit des collections de plantes, d'insectes ou de minéraux et recueille soigneusement les légendes que lui content le soir à l'étape les vieux du village, dans ces causeries où il aimait voir les indigènes groupés autour de lui, sous le feuillage des arbres et la clarté des étoiles ou sur les nattes des pagodes éclairées par la lueur des torches.

En 1881, LE MYRE DE VILERS, premier gouverneur civil de la Cochinchine, le charge d'étudier le tracé de la ligne Saigon-Bangkok, longue de 669 km (dont 226 en territoire cambodgien) (1).

Il fallait travailler avec parfois de l'eau jusqu'aux aisselles et le choléra fauchait les compagnons annamites et cambodgiens. PAVIE réussit et, en dix-huit mois, mène à bonne fin, cette entreprise que les Anglais avaient abandonnée après trois ans d'efforts.

Ce fut le début de ses voyages d'exploration à travers le Cambodge, le Siam, le Laos, l'Annam et le Haut-Tonkin, voyages qui devaient durer près de quinze ans.

(1) En août 1882, le gouverneur LE MYRE DE VILERS notait le commis des Postes PAVIE de la manière suivante :

« Employé hors ligne. Je dirai qu'il fait honneur au corps. Laborieux, intelligent, instruit. En ce moment, il construit la ligne de Phnompenh à Battambang. Parle bien le cambodgien. Jouit de l'estime générale ».

Il recueille et sauve le vieux roi du Laos, chassé de son palais par les Siamois et obtient la libération du chef thai **DEO-VÂN-TRI**. En reconnaissance, le souverain de Luangprabang se place sous la protection de la France.

De 1889 à 1891, PAVIE explore le bassin du Fleuve Rouge, celui du Mékong et les rivages de la Mer de Chine.

Nommé, en 1892, consul de France à Bangkok, il obtient du roi du Siam (1893) la signature du traité par lequel ce pays reconnaissait notre souveraineté au Laos.

En 1895, il quitte la colonie pour n'y plus revenir (1).

Il se retire en Bretagne et commence la publication de ses œuvres (2) ainsi que d'une carte géographique de l'Indochine.

PAVIE meurt le 7 juin 1925 à l'âge de 78 ans, emporté par une broncho-pneumonie.

Ce savant, diplomate de valeur, écrivain de talent, qui fut ambassadeur et Grand Officier de la Légion d'honneur n'avait cependant reçu qu'une instruction primaire, car, « l'étude des langues anciennes n'est pas indispensable pour parvenir à la clarté de l'intelligence, de l'expression, aux généralisations heureuses et certaines (3) ».

A sa mort, PAVIE laissait à la France 260.000 km² de territoires nouveaux vierges de sang humain.

Mais revenons au service des Postes.

Le 15 mai 1874, un décret réorganise la Trésorerie de Cochinchine et met fin à l'indépendance du service des Postes qu'il place sous l'autorité du trésorier-payeur.

La remise du service à M. DE RANGOUSE a lieu le 1^{er} août 1874.

Seul le service télégraphique conservait son autonomie, mais les maladies frappaient durement ses agents. Décès et retours en France se multiplient ; l'épidémie de choléra fait de nombreuses victimes parmi les télégraphistes, au point que l'amiral DUPRÉ se voit dans la nécessité de télégraphier au Ministre de la Marine pour réclamer des renforts.

En 1875, l'influence française commence à se faire sentir en Annam et au Tonkin. La France est représentée à Hué par un résident, à Hanoi et à Haiphong par des consuls. A défaut d'agents des Postes, le service n'étant pas encore constitué, les fonctions de distributeur sont confiées

(1) L'Administration indochinoise des P. T. T. vient de mettre en vente (janvier 1944) un timbre commémoratif à l'effigie de PAVIE.

(2) Outre ses relations de voyages, PAVIE a écrit deux ouvrages : *Contes populaires du Cambodge, du Laos et du Siam* et *La conquête des cœurs*, dont CLÉMENCEAU qui l'a préfacé disait que c'était « le plus beau livre de notre littérature coloniale ».

(3) Pierre MILLE, dixit.

dans les localités ci-dessus, aux secrétaires des affaires indigènes détachés près des autorités. Il leur est alloué, à ce titre, une indemnité de 15 francs par mois.

Le transport des correspondances entre la Cochinchine et les pays du Nord, effectué jusqu'alors par des courriers-tram porteurs des fameux tubes de bambou, commence à être confié aux navires de l'État.

Jusqu'à la fin de 1881, peu d'événements importants jalonnent le cours des années.

Signalons simplement :

En 1876 : l'admission dans le service, des objets recommandés et des cartes postales ; l'ouverture des bureaux de Haiphong (géré par le payeur) et de Quinhon (confié au secrétaire du consul).

En 1877 : l'ouverture du service des mandats entre la France et la Colonie, maximum : 500 francs (5 fr 35 = 1 \$).

En 1879 : la création du mandat télégraphique (maximum 100 \$). Les fonds étaient reçus et encaissés par les administrateurs ou les préposés du Trésor, le télégraphe se bornant à en assurer la transmission. Dix-neuf bureaux de Cochinchine furent ouverts à ce service.

En 1881 : l'ouverture du premier concours pour le recrutement de secrétaires télégraphistes indochinois.

A partir du 1^{er} janvier 1882, fixation de la valeur des timbres-poste en piastres et cents, à raison de 1/100 de piastre par 0fr05.

CHAPITRE III

De 1882 à 1901

Division du service en deux circonscriptions

1882 ouvre une ère nouvelle dans l'histoire des Postes de la Cochinchine. A partir de ce moment, ce service est définitivement séparé du Trésor et forme, conjointement avec le service télégraphique, une administration indépendante rattachée à la Direction de l'Intérieur.

Le personnel comprenait cent cinquante agents répartis en métropolitains, locaux et indigènes et le service fonctionnait dans vingt-six bureaux (dont deux au Cambodge). Dans les localités non pourvues d'établissement postal, les timbres étaient vendus par les entreposeurs des contributions indirectes et les lettres distribuées, au mieux, par les soins des administrateurs.

A la tête du nouveau service des Postes et Télégraphes était placé un directeur assisté d'un sous-inspecteur, d'un sous-ingénieur (pour le

télégraphe) et d'un receveur-comptable. Le premier chef de service fut M. DEMARS, inspecteur-ingénieur, chef du service télégraphique de Cochinchine-Cambodge, arrive pour la première fois à la Colonie en 1864. Il conservera ses fonctions jusqu'au 12 mai 1882, date à laquelle il sera remplacé par M. LOURME, sous-inspecteur.

Les assistants de M. DEMARS étaient : pour la section des télégraphes, M. BROU, commis principal et, pour la poste, M. COTTARD qui cumulait les fonctions d'adjoint et de receveur-comptable de Saigon.

Le 25 août 1883, est signé à Hué le traité de paix par lequel le gouvernement annamite reconnaissait le protectorat de la France sur le Tonkin.

Aussitôt, commence l'organisation économique du pays. La création du service postal est décidée, mais le personnel nécessaire n'étant pas arrivé, le Trésor demeure provisoirement chargé de son fonctionnement (1).

Le traité de 1883 prévoit en son article 9 (2) la construction d'une ligne télégraphique terrestre reliant Saigon à Hanoi par Quinhon, Tourane, Hué et Vinh, réalisant ainsi un projet à l'étude depuis plusieurs années.

La longueur en fut fixée à environ 2.000 km et le prix de revient à 18\$ par kilomètre, non compris les poteaux. Pour assurer la transmission aux appareils, des manipulateurs indigènes (sic) avaient été formés à Saigon.

La cour de Hué, d'abord favorable au projet, mit quelque hésitation à signer la convention. Par lettre du 17 juin 1882, le Gouverneur LE MYRE DE VILERS demande au chargé d'affaires RHEINART d'envisager la construction immédiate de la ligne Hanoi-Haiphong, le fil et les appareils étant fournis par la France et les poteaux par l'Annam (3)

En attendant la réalisation de la liaison Hanoi-Saigon qui, amorcée en 1884 devait être terminée quatre ans plus tard, le 22 mars 1888, une convention est signée le 29 novembre 1883, avec *l'Eastern-Extension-Australia-and-China-Télégraph-company*. Aux termes de cet accord, la compagnie susvisée s'engageait à immerger dans un délai de deux mois et à

(1) Le texte consacrant officiellement l'existence du service des Postes au Tonkin est le suivant :

« Décision du 28 septembre 1883.

« Article 1^{er}. — Les objets de correspondance de toutes provenances devront être remis à la poste, pour y acquitter les droits ordinaires, par les capitaines de navires, patrons de chaloupe, entrepreneurs de transport de dépêches et commis auxiliaires ».

« Signé : HARMAND, Commissaire de la République »
(*Moniteur du Protectorat*, 1883)

(2) L'article 9 du traité de 1883 est ainsi conçu :

« Article 9. — Une ligne télégraphique sera établie de Saigon à Hanoi et exploitée par des employés français. »

(3) Amiraux. 223 (3) p. 176 ; 177.

entretenir pendant vingt ans (moyennant une subvention annuelle de 265.000 francs) un câble sous-marin entre le Cap St-Jacques et Doson avec raccordement à **Thuận-an** (entrée de la rivière de Hué). Un câble sous-fluvial ou souterrain était prévu pour relier Doson et Haiphong.

Systèmes télégraphiques employés : Siphon Recorder et Miroir.

Recettes annuelles prévues : 85.000 francs.

Ce câble est aujourd'hui complètement abandonné. Il y a quelques années, on pouvait encore, à Doson, en apercevoir un tronçon émergeant des flots au pied de l'ancienne villa du télégraphe (1).

« Sic transit gloria mundi . . . »

Durant ce temps, l'occupation du Tonkin se poursuit. Les Généraux BRIÈRE de L'ISLE et NÉGRIER attaquent les citadelles annamites qui, les unes après les autres, tombent entre leurs mains : **Bắc-ninh** (12 mars 1884), Hung-hoa (12 avril), Tuyên-quang (1^{er} juin), Kep (4 octobre), Chu (10 octobre).

A l'arrière de la ligne de combat, le général MILLOT, Commandant en chef, auquel succédera, le 8 septembre, le général BRIÈRE DE L'ISLE, organise le pays conquis.

Le 17 février, le câble sous marin Doson Thuânan Cap St-Jacques est mis en service (Taxe par mot : 0\$11 de Haiphong à Thuânan et 0\$32 pour le parcours total).

Le 9 septembre 1884, c'est le tour du câble Haiphong-Hongkong.

M. DEMARS, Directeur des services postaux et télégraphiques quitte la Cochinchine où il servait depuis 20 ans et débarque au Tonkin le 20 septembre. Il se met au travail dès son arrivée et, neuf jours plus tard, présente à l'agrément du général commandant en chef un projet d'organisation du service des Postes et des Télégraphes en Annam-Tonkin.

Il écrivait notamment dans son rapport de présentation.

« Le service qui m'a été remis récemment ne possède aucune organisation au point de vue personnel, correspondances officielles, franchises, télégraphie privée, etc... Avant de commencer l'étude de la construction rationnelle du réseau, il est nécessaire d'organiser administrativement le service, afin de faire connaître à chacun ses droits et ses devoirs. C'est ainsi que j'ai procédé d'ailleurs, dans les circonstances presque identiques en Cochinchine, lors de la conquête.

« L'arrêté ci-joint a aussi pour but de former un cadre local et indigène sérieux, d'assurer un recrutement économique et de ne pas augmenter, dans des conditions hors de proportion avec les ressources budgétaires, le

(1) Cette villa, connue sous le nom de « villa du câble » servit jusqu'en 1940 de maison de repos au personnel des P. T. T.

cadre métropolitain, ce qui, s'il en était autrement, grèverait considérablement d'année en année notre budget.

« Le personnel local et indigène, sachant quel est l'avenir qui l'attend et étant assuré d'une position stable se recrutera plus facilement et dans de meilleures conditions ».

Le personnel comprenait :

- | | | |
|--------------------------------|---|---|
| a) <i>personnel européen</i> : | { | chef de service
fonctionnaires
commis
mécaniciens
surveillants
facteurs et plantons |
| b) <i>personnel indigène</i> : | { | télégraphistes
lettrés
facteurs-lettrés
chefs de chantier
aide-surveillants
plantons |

A la fin de 1884, les bureaux suivants étaient ouverts au service :

Tonkin : Haiphong, Hanoi, Namdinh, Bacninh, Bambous (1) Sontay, Ninhbinh.

Annam : Huê, Thuânân, Quinhon.

De plus, des services de tram assuraient la liaison entre le commandant en chef et les commandants des divers corps d'occupation à Caobang, Laokay, Tuyênquang, Thainguyên etc...

Il existait donc à cette époque deux services des Postes et Télégraphes absolument distincts et indépendants : celui du Sud (Cochinchine et Cambodge) et celui du Nord (Annam et Tonkin)

* * *

Citons, sans ordre, les événements de l'année 1885 :

prise de Langson (13 février), de Tuyênquang (3 mars), de Huê (3 juillet) ;

— nomination de PAVIE aux fonctions de sous-chef du service postal et télégraphique au Cambodge ;

— création d'un service de chaloupes bi-hebdomadaire avec Haiphong, Namdinh et Bambous ; hebdomadaire avec Phuduan ;

(1) Ce bureau n'existe plus. Il était situé sur le Canal des Bambous au confluent du Fleuve Rouge, et fut transféré à Hungyên en 1889.

— construction de la ligne télégraphique avec Hatien et Banam, travail qui vaut un témoignage de satisfaction à ses auteurs, les surveillants BERNARD et BROT ;

— construction des lignes télégraphiques Hué à Tourane (1) Phulangthuong à Chu (51 km) et Phulangthuong à Kep (18 km). Ces deux dernières lignes furent établies dans le temps record de huit jours (7/15 juin 1885).

Le journal auquel sont empruntés ces derniers renseignements ajoute « Ce rapide résultat fait grand'honneur à la direction et aux fonctionnaires des Postes et Télégraphes du Tonkin ».

Jusqu'à ce moment la liaison entre Hanoi et Bacninh se faisait par télégraphe optique. A cet effet, sur le mirador de la citadelle était installée une lampe à pétrole munie de réflecteurs et d'un obturateur masquant et démasquant la lumière, qui permettait de transmettre des signaux morse (2).

A la fin de l'année, vingt et un bureaux fonctionnaient dans la circonscription du Nord.

Fin 1887, il y en aura soixante-cinq.

Une fois encore, le service des Postes et Télégraphes de l'Indochine justifiait l'appréciation portée sur son compte, en 1882, par le Gouverneur LE MYRE DE VILERS, à savoir « qu'il s'accroissait avec une rapidité inconnue en Europe ».

* * *

L'avenir du Tonkin (3) résume ainsi la situation fin 1885 :

« Le télégraphe de Langson a été établi en février et mars 1885 et la construction de cette ligne valut la croix d'Honneur à M. DEMARS, Directeur des Postes de celle de chevalier à M. BOURREL, sous-inspecteur.

« Elle fut naturellement détruite après l'évacuation HERBINGER, mais elle a été rétablie dernièrement par M. VALLANCE sous-inspecteur, un vaillant qui couvre le Tonkin de fils télégraphiques et rend par là d'énormes services au pays tout entier.

« Les travaux du télégraphe ont été vigoureusement menés depuis quelque temps : une seconde ligne de Hanoi à Haiphong a été ouverte au service officiel et privé le 21 janvier 1885. Désormais, on aura moins a redou-

(1) Cette ligne fut construite par le surveillant C. PARIS sous la direction du chef de mission DERAMOND. Au cours des travaux, les surveillants BELLET et JOANNY succombèrent.

PARIS a laissé de sa campagne, un récit, intitulé *Voyage d'exploration de Huê en Cochinchine* (chez E. Leroux 1889).

(2) MASSON : *Hanoi pendant la période héroïque*.

(3) N° du 12 février 1886.

ter les interruptions occasionnées par la malveillance ou les accidents, la nouvelle ligne ne suivant pas le même parcours que celle, qui existe déjà, elle passe par Batang, Luc-Vinh et Haiduong. De plus, presque toutes les anciennes lignes ont été reconstruites, notamment celles de Hanoi à Haiphong, par les Bambous, de Hanoi à Hunghoa, par Sontay et la Rivière Noire ; Haiphong Tourane et Langson ont été créées ou rétablies.

« Nous nous plaisons à rendre justice au zèle et au dévouement du personnel des Postes et des Télégraphes qui a dû faire des efforts sérieux ; étant données les difficultés pour l'exécution de ces travaux dans un pays où, en dehors des rivières, il n'existe pas d'autres moyens de transport que le coolie et les voitures, les routes carrossables ayant été jusqu'alors inconnues en Annam et au Tonkin. La prochaine installation d'un réseau de routes viendra heureusement mettre un terme à cet état de choses.

« Quoi qu'il en soit, la construction des lignes télégraphiques a coûté cher à la direction de ce service : sur cinquante français dont sont composées les équipes de travailleurs, six ont succombé à la tâche et plusieurs malades ont dû être rapatriés.

« Nous pensons que la ligne de Haiduong à Dapcau sera terminée prochainement ce qui donnera une troisième communication directe entre Hanoi et Haiphong et portera à près de 400 km la longueur des lignes construites pendant les cinq derniers mois ».

Le même journal, après avoir rendu cet hommage aux employés des Postes, se fait par ailleurs l'écho des doléances des usagers.

Il écrit d'abord à propos des mandats (1) :

« Nous sommes sollicités de toutes parts pour demander la délivrance de mandats postaux dans les bureaux de poste de l'intérieur.

« Par suite du système actuel, il est impossible aux officiers détachés dans l'intérieur du pays de pouvoir envoyer de l'argent aux commerçants de Hanoi ou de Haiphong. Cela entrave beaucoup le commerce et oblige les négociants à faire des avances de fonds considérables ce qui les force à augmenter leur prix de vente ».

Puis, à propos des courriers (2) :

« Le service postal international qui relie actuellement le Tonkin à la France est bien défectueux et entrave considérablement les relations commerciales entre les deux pays.

« Le Tonkin est tributaire de Saigon et cette combinaison malheureuse nous prive d'un courrier sur deux. En effet, le courrier apporté par la malle anglaise à destination du Tonkin est débarqué à Singapore d'où

(1) Même numéro.

(2) N° du 23 septembre 1885.

il transporte (sic) à Saigon, où il attend pendant huit jours l'arrivée de la malle française. Il est alors expédié en même temps que le courrier parti par les Messageries maritimes. Il serait bien plus avantageux pour nous de faire débarquer le courrier emporté par les bateaux anglais à Hongkong, d'où il nous parviendrait bien plus rapidement que par Singapour et Saigon.

« Quant au service postal intérieur, il laisse encore beaucoup à désirer malgré la bonne volonté déployée par les agents de l'Administration des Postes.

« Dernièrement, par suite d'une avarie de machine de la chaloupe, le courrier est arrivé avec 24 heures de retard et comme il était attendu dans la soirée, les vaguemestres et les employés des Postes ont passé la nuit à attendre son arrivée.

« Le meilleur moyen de remédier à cet inconvénient serait de faire tirer un coup de canon lorsque le courrier de France est signalé en vue de Hanoi. C'est une habitude générale dans toutes les capitales de colonies et c'est un signal qui jette un instant de gaieté dans le cœur de tous les Français » (sic).

Cette solution ne fut d'ailleurs pas adoptée, mais l'année suivante un mât de signaux destiné à annoncer les départs et les arrivées de courrier de, ou pour France, fut érigé au bord du Petit Lac, face au bâtiment des Postes et Télégraphes.

Les départs étaient annoncés par un pavillon du Protectorat au fond jaune foncé et aux couleurs françaises hissé le jour même à la première heure ou à midi seulement lorsque le départ était pour le lendemain matin. La nuit, un fanal remplaçait le pavillon.

Pour les arrivées, plusieurs pavillons étaient utilisés :

1^o) Passage en Annam : Pavillon national de l'Annam (fond jaune clair encadré de bleu) ;

2^o) Arrivée à Haiphong : pavillon spécial au service (fond bleu encadré de bleu et de rouge).

La nuit, un fanal était hissé lorsque le courrier devait être déposé la nuit et les correspondances livrées au public et aux vaguemestres, quinze minutes après la fin du dépouillement (1)

Dès son arrivée, Paul BERT, dont les fonctions devaient être brutalement interrompues par la mort, poursuit l'œuvre de ses prédécesseurs en prescrivant l'établissement de nouvelles lignes télégraphiques.

(1) Beaucoup plus tard, vers 1930, une mesure analogue fut adoptée à Saigon : l'annonce, par une sirène, du passage des paquebots au lazaret du Nhabè.

Les travaux commencèrent par l'artère Hanoi-Quangtri-Huê qui devait être achevée au moment où S. M. le Roi d'Annam entreprendrait un voyage à travers ses états.

Plus délicat, fut l'établissement de la ligne de Laokay, car il n'existait d'autre voie d'accès que le Fleuve Rouge et les télégraphistes devaient, au prix des plus grandes fatigues, se frayer d'abord un chemin à travers la forêt.

Ce fut ensuite le tour de Tuyenquang et Thainguén, postes excentriques, qui venaient d'être occupés par les troupes françaises.

Les bureaux de Bacmuc, Vinhtuy et Hagiang (qu'on orthographiait alors Ha-yan) étaient pourvus seulement d'une ligne de télégraphie optique, installée par le lieutenant SAILLARD.

L'autorité militaire avait également entrepris la construction, à Hanoi, d'un colombier, pour essayer le transport des messages par pigeons voyageurs. Afin d'éviter à ces animaux d'être tués par le plomb des chasseurs, on leur attachait sous les plumes de l'aile un petit sifflet. En traversant cet instrument, l'air produisait un son continu analogue à celui des sifflets des cerfs-volants annamites.

En 1886, le résident général Paul BERT décide d'installer en pleine ville le siège des Administrations publiques, jusque-là cantonnées dans la Concession. L'endroit choisi fut le terrain marécageux, situé auprès de l'emplacement de l'ancienne Pagode des Supplices, boulevard Francis Garnier.

Il fallut remblayer 20.000 m³ de terre avant de pouvoir commencer à construire les édifices, que la population prit l'habitude d'appeler les « quatre bâtiments », savoir : le Collège Paul-Bert (devenu plus tard la Résidence), la Mairie, le Trésor et la Poste.

Les travaux furent concédés (sauf le remblai) à l'entreprise VÉZIN et HUARDEL pour une somme globale de 420.000 \$.

La Résidence et la Poste ont été entièrement reconstruits sur un emplacement légèrement différent. Le Trésor a subi beaucoup de transformations. Seul le bâtiment de la Résidence-Mairie a gardé quelque chose de son aspect primitif.

Le télégraphe s'installe non loin, dans un pavillon sis rue Laubarède (voie qui porta dans le passé le nom de rue du Télégraphe).

Le local conçu par l'architecte LICHTENFELDER, comprenait un rez de chaussée de 8 m 50 x 13 m 50 entouré d'une véranda et couvert de tuiles (1).

La Direction des Postes et Télégraphes de l'Annam-Tonkin était rue des Brodeurs (rue Jules-Ferry actuelle). Par la suite, on la retrouvera

(1) MASSON : *Hanoi pendant la période héroïque*.

boulevard Francis Garnier à l'emplacement de la Pagode des Supplices (où l'on construit en ce moment le futur Hôtel des Postes) puis, elle déménagera vers 1927, pour aller occuper avenue Beauchamp les locaux de l'ancienne Direction des Finances et de l'Enregistrement.

* *

En 1887, mise en circulation des cartes-lettres. Tarif : Indochine 0 f 15 ; Métropole et étranger 0 f 25.

* *

Un arrêté daté du 2 avril 1888, pris probablement à la suite des conclusions du rapport de présentation du décret du 17 octobre 1887 portant organisation de l'Indochine, réunit sous l'autorité d'un Directeur général les services postaux et télégraphiques de la Cochinchine, du Cambodge, de l'Annam et du Tonkin.

Cet arrêté — qui, entre parenthèses, ne parut jamais dans les bulletins officiels de la colonie — ne fut pas accepté par le Ministre de la Marine et des Colonies et l'éphémère Direction générale, à la tête de laquelle avait été placé M. DEMARS, fut supprimée le 10 janvier de l'année suivante, après huit mois d'existence (1).

M. DEMARS prend le bateau pour France et MM. LOURME et BROU retrouvent leurs fauteuils directoriaux, le premier à Saigon, le second à Hanoi.

Il convient de s'arrêter un instant sur ces deux « postiers » que les vieux coloniaux se souviennent d'avoir connus et de donner quelques renseignements sur ces carrières semblables par de nombreux points :

LOURME, Joseph, né à Castillon s/Dordogne (Gironde), le 7 février 1844. Bachelier ès-sciences. Entre dans le service des Télégraphes en 1863, fait campagne en 1870 avec la 2^e armée de la Loire, arrive à Saigon le 7 mars 1880 en qualité de commis principal, devient chef du bureau central de Saigon, puis chef du service des Postes en Cochinchine en 1882, inspecteur en 1885, directeur départemental en 1891 et enfin, inspecteur général en 1902. Admis à la retraite en 1906. Chevalier de la Légion d'Honneur. Célibataire.

BROU, Pierre, né à Orléans, le 24 juin 1841. Bachelier ès-sciences. Entre dans l'Administration en 1864, fait campagne en 1870 à l'armée de la Loire, arrive à Saigon le 1^{er} novembre 1871, est promu receveur à Saigon en 1879, puis chef du service des Postes en Cochinchine en

(1) Arrêté du 6-1-89.



1886, inspecteur en 1887, directeur départemental en 1893, et inspecteur général en 1903. Admis à la retraite en 1906. Officier de la Légion d'Honneur. Célibataire.

M. BROU était une figure célèbre de Hanoi. Il s'était fait une sorte de monopole de la charité envers les mendiants de la ville. Tous les jours, devant son domicile, une cour des miracles, qui comprenait tous les pousseux et lépreux de la cité, attendait la sortie de sa voiture pour lui réclamer l'aumône. Tous ces miséreux étaient si bien persuadés qu'ils avaient affaire à un fonctionnaire chargé de distribuer des subsides, qu'un jour où M. BROU s'était récusé, ils faillirent lui faire un mauvais parti, l'accusant de détourner à son profit les fonds de la caisse.

L'affluence était telle que les journaux de l'époque protestèrent contre la présence de ces loqueteux devant le bureau de poste, ce qui n'empêcha pas ce généreux fonctionnaire de continuer.

M. BROU qui était également un artiste (comédien, musicien, diseur, etc...) fut président de la célèbre société philharmonique de Hanoi.

« Délicieux M. BROU, écrit M. Claude BOURRIN (1), providence des mendiants de la ville ; vous aviez la sympathie de tout le monde et vous ne vous sentiez pas diminué parce que vous aviez payé de votre personne aux fêtes de bienfaisance. A présent, les gens se prennent beaucoup plus au sérieux et l'on ne verrait plus guère un chef de service quitter le piédestal sur lequel il a pris soin de se jucher lui-même ».

*
* *

M. DEMARS, ancien chef de service en Cochinchine, reprend, fin 1888, le poste de Directeur au Tonkin où il avait déjà exercé ces fonctions, lors de l'expédition du général BRIÈRE DE L'ISLE.

Sous son impulsion, le réseau télégraphique s'étend, particulièrement dans les territoires limitrophes de la Chine. La presse célébrait en termes élogieux le mérite et le courage des constructeurs des lignes.

« Une nouvelle ligne, dit *l'Avenir du Tonkin*, vient d'être construite de Langson à Thatkhê. Elle sera, par la suite, prolongée par Tam-Bounn et Phu-khoa, jusque Caobang.

« Cette ligne, qui a pour but de mettre les derniers postes de la région de Langson en communication directe avec la capitale du Tonkin, est aussi une ligne stratégique.

« On remarquera qu'elle met les postes de la frontière de Chine en communication entre eux sur une longueur de près de 200 km. Bientôt, elle sera prolongée jusqu'à Moxat et lorsque la pacification du Nord-

(1) Claude BOURRIN : *Choses et gens en Indochine* (Tome I).

Ouest du Tonkin sera achevée, elle pourra être continuée dans la direction de Laokay.

« Nous ne désespérons pas de voir bientôt le Tonkin entouré d'une ligne télégraphique qui, semblable à une ceinture de fer le préservera d'une violation quelconque, en apportant aux transactions commerciales et autres des avantages qui sont impatiemment attendus.

« Félicitons la direction des Postes et Télégraphes qui travaille sans relâche et encourageons les commis qui vont porter au loin la parole de la civilisation » (sic !).

Parmi les télégraphistes qui se distinguèrent, signalons : M. MAUREY qui construisit la ligne de Chobo et fit l'étude du tracé jusque Sonla par Suyut et Môc-châu, parcourant près de 200 km en une dizaine de jours dans une région où, fort probablement, aucun Français n'était passé avant lui

Quelques mois plus tard, le 3 mars 1889, le même MAUREY, en travaux près de Hungyên, est attaqué par une bande de pirates, forte d'au moins cent hommes. Il résiste vigoureusement et les assaillants s'enfuient laissant huit morts sur le terrain.

Mais les pirates et les tigres n'étaient pas seuls redoutés des télégraphistes.

L'un d'entre eux (dont le nom est demeuré inconnu) exprime ses doléances dans un article de presse intitulé :

« Des causes de la grande mortalité dans le service des Postes et des Télégraphes ».

« Le dimanche 3 novembre, le service des Postes et des Télégraphes du Tonkin conduisait à sa dernière demeure un des siens, M. LAMY, commis de 1^{re} classe arrivé ici en 1885. Huit jours plus tard, un autre collègue M. ANDRÉ, commis hors classe, marié, père de quatre enfants, sur la brèche depuis le commencement de 1887, expirait à son tour.

« C'est la huitième tombe qui se referme au Tonkin sur un agent de cette Administration, depuis le commencement de 1889. Encore, a-t-on dû rapatrier d'urgence un grand nombre de malades, dont trois commis et un surveillant, par le dernier courrier. Notons qu'aucune épidémie n'a sévi cette année et que tous les bulletins d'entrée à l'hôpital portent comme diagnostic : anémie palustre, fièvre paludéenne ou anémie profonde.

« De tels symptômes relevés chez tant d'individus ayant même genre de travail dénote évidemment, que ce travail s'accomplit dans des conditions défavorables.

« Examinons ces conditions :

1^o) Les télégraphistes desservent 3.500 kilomètres de lignes et assurent, tant au Tonkin qu'en Annam, le double service dans 75 bureaux, dont une dizaine dans des localités malsaines.

2^o) La manipulation des appareils, énervante partout, brise littéralement sous ce climat. Il en est de même de l'attention soutenue que nécessite, soit la transmission, soit la réception des télégrammes dont beaucoup sont chiffrés.

3^o) En Europe, on a reconnu qu'on ne pouvait exiger des agents télégraphistes plus de 7 heures de travail par jour. A Hanoi et Haiphong, ils font en moyenne huit heures d'un travail soutenu et ils passent chacun cinq ou six nuits par mois au bureau.

« Dans les bureaux de l'intérieur, où il n'y a qu'un seul agent, il faut assurer le service postal aux multiples opérations, tenir le guichet ouvert sept heures par jour, répondre de jour comme de nuit aux appels des correspondants, ou les appeler pour tout ce qui a trait au service officiel qui est permanent.

« En France, le service officiel est aussi permanent, mais dans les petits bureaux, il n'arrive pas deux fois par an que le receveur soit dérangé la nuit, tandis qu'ici dans les bureaux de Sontay, Honghoa, (sic) Viettri, Yenbay, Tuyenquang, pour n'en citer que quelques-uns, le service commencé à 5h30 du matin, par l'expédition des *trạm*, se poursuit, au moins quatre fois par semaine, jusqu'à onze heures ou minuit, sans compter les appels de Hanoi entre minuit et cinq heures du matin.

« C'est le service officiel qui tue les agents ; moins parce qu'il est très chargé que parce qu'il est irrégulier et qu'il maintient jour et nuit les receveurs dans un état de perpétuel qui-vive. Lors de son précédent voyage ici, Monsieur le Gouverneur général réglementa le service privé, M. le Général en chef et M. le Résident supérieur ont, de leur côté, rappelé à leurs subordonnés qu'ils ne devaient se servir du télégraphe que dans les cas urgents sous peine d'une réprimande et du remboursement intégral de la taxe des télégrammes signalés comme abusifs. Tout cela, à la suite des démarches faites par le Directeur, M. BROU en faveur de son personnel surmené.

« Mais, l'habitude de correspondre par le fil est si enracinée dans le monde des fonctionnaires militaires et civils du Tonkin que toutes les mesures prises par l'autorité supérieure en vue de la limiter restent quelque peu platoniques.

« Elles auraient d'excellents effets si on signalait les dépêches abusives mais les rapports sont trop cordiaux entre les fonctionnaires et les agents de notre Administration pour que l'on ait recours à cette mesure rigoureuse et les télégrammes officiels, rédigés dans un style tellement prolixe qu'un chroniqueur de revue tirant à la ligne ne les désavouerait pas, continuent de pleuvoir sur les appareils et d'absorber siestes, veilles et nuits des pauvres télégraphistes.

« Puissent ces lignes, écrites sous la douleur que nous éprouvons de la mort récente de deux camarades, de deux amis, de deux collègues, rappeler aux officiers et fonctionnaires civils que les télégraphistes sont comme eux de chair et d'os, que, comme eux, ils ont besoin de prendre de l'exercice le jour et de se reposer la nuit et que si les règlements les autorisent à correspondre nuit et jour par télégraphe d'une manière officielle, il est bien spécifié que cela ne peut être, en dehors des heures d'ouverture des bureaux au public, que dans les cas d'extrême urgence et que les télégrammes doivent être rédigés dans un style très laconique ».

* * *

Des critiques au sujet de lettres originaires du Tonkin parvenues en France avec des traces d'effraction, donnèrent lieu à la mise au point suivante :

« Après enquête, la Direction des Postes, en réponse aux rumeurs qui ont circulé, informe le public que les traces relevées sur les envois sont dues aux effets du climat tonkinois. L'humidité ramolissant ou même faisant disparaître la gomme des enveloppes, oblige les expéditeurs à ajouter de la colle pour pouvoir fermer leurs correspondances.

« Il est également recommandé d'éviter l'emploi de la cire qui, à cause de la chaleur supportée durant la traversée, se liquéfie et fait adhérer les lettres les unes aux autres. Cet inconvénient peut être évité en mettant sur la cire en fusion, avant apposition du cachet, un petit morceau de papier à cigarette ».

* * *

Deux nouveautés sont à signaler en 1889 : l'ouverture de la première ligne téléphonique et la première émission de timbres-poste particuliers à l'Indochine.

Encore y a-t-il lieu de remarquer que cette ligne téléphonique était une ligne d'intérêt privé reliant les bureaux de la Société fermière de l'opium, rue Paul-Bert à Hanoi et le local de sa bouillierie situé rue des Voiles et qu'en ce qui concerne les timbres-poste, l'Administration s'était contentée de reprendre ceux de la série « Colonies françaises, type 1881 » et d'y ajouter en surcharge (en carmin ou en bleu) les lettres R et D, initiales du Gouverneur RICHAUD et du Directeur des Postes DEMARS.

A la suite d'un accord signé le 20^e jour de la 10^e lune de la 14^e année de Koa Su (1^{er} décembre 1888) des liaisons télégraphiques internationales sont réalisées avec la Chine à partir de Dongdang, Mon-Kai et Lao-Kai.

Pour terminer la revue des événements de 1889 ajoutons une note

amusante qui prouvera à quel point les fonctionnaires de cette époque avaient le sang chaud : il s'agit du retour en France de M. SOUEIX, sous-inspecteur des Postes, blâmé pour avoir envoyé des témoins à son chef de service et l'avoir provoqué en duel.

Fin 1890, trente ans après la signature du premier texte officiel consacrant la création du service des Postes en Indochine, quarante-deux bureaux avaient été ouverts en Cochinchine, trente-six au Tonkin, vingt-six en Annam et quatorze au Cambodge, dix mille kilomètres de fils télégraphiques posés, Hanoi et Saigon reliés par une ligne terrestre, Moncay, Langson, Laokay raccordés aux bureaux chinois.

Le public, d'une voix unanime, louait le service des Postes et Télégraphes et rendait hommage au dévouement du personnel qui, suppléant au nombre par un labeur acharné, menait à bien une tâche énorme au milieu de difficultés et de dangers sans nombre.

Cependant, la Métropole, ignorante des besoins de l'Indochine, chicanait sur les crédits et le rapporteur du budget, M. ETIENNE, allait jusqu'à proposer une diminution de 50.000\$ sur les sommes à allouer pour les dépenses de personnel !

*
* *

Le Laos, à son tour, allait être gagné à la civilisation française. PAVIE, à la suite de son voyage d'exploration, avait été nommé consul près du roi de Luangprabang. La pose d'un fil entre Hanoi et la capitale du Laos marque la première pénétration du service dans ce pays, encore à peu près inconnu.

Mais, si la Cochinchine était entièrement pacifiée, il n'en était pas de même du Tonkin, où, malgré les efforts des chefs militaires, la piraterie continuait à sévir.

En avril 1891, les surveillants ROUCH et DELORENSI sont attaqués à Sontay par une bande de 150 à 200 pirates. Ces deux hommes soutenus par vingt miliciens, se défendent héroïquement. Au cours de la lutte ROUCH est blessé au ventre.

En mai, c'est le surveillant CARRON qui, entre Tienyên et Yenlâp, est attaqué par des pirates, auxquels il résiste avec un remarquable sang-froid.

Le 10 août de la même année, le bureau de Thatkhê est pillé et son coffre-fort enlevé et forcé.

Un peu plus tard, en février 1895, les télégraphistes HOLLEY et SABOT sont attaqués dans le massif du Tamdao par des pillards appartenant à la bande de **ĐẾ-NGUYỄN**. Le premier est tué, le second emmené en captivité.

Dans les dix dernières années du XIX^e siècle, peu d'événements importants marquent le cours de la vie administrative du service des Postes et des Télégraphes de l'Indochine.

Ouverture et fermeture de bureaux, extension des réseaux télégraphiques, octroi de franchises aux fonctionnaires, circulaires, règlements, instructions, constituent la trame monotone de la vie d'un service déjà presque entièrement organisé poursuivant au ralenti le perfectionnement de son œuvre dans le calme d'une paix, qui avait, succédé aux bouleversements orageux de la mise en route.

Notons rapidement au passage les principaux faits :

1892 : Emission d'une série de timbres coloniaux de 0 fr 01, 0 fr 04, 0fr05, 0fr10, 0fr15, 0fr20, 0fr25, 0fr30, 0fr40, 0fr50, 0fr75 1 fr et 2 francs, qui furent mis en service le 1^{er} Janvier 1892.

La composition, dans le style de la Renaissance, représente « la Navigation, et le Commerce faisant flotter sur les mers les couleurs françaises ».

Les deux figures, assises sur la proue d'une barque, soutiennent ensemble d'une main le drapeau tricolore tandis que de l'autre, la Navigation tient un gouvernail et le Commerce une corne d'abondance surmontée du caducée.

En haut du timbre, la mention :

« République française »

« Colonies-Postes »

Sur le cartouche, accosté de deux dauphins, est gravé le prix du timbre, le second cartouche au-dessous étant destiné à recevoir le nom de chaque colonie.

1893 : Commencement des travaux de construction d'une ligne télégraphique longeant le cours du Mékong.

Création du service des recouvrements.

1894 (1^{er} juillet) : Ouverture du réseau téléphonique de Saigon.

A cette époque, il existait déjà l'abonnement principal (particuliers : 30 \$ par an ; établissements publics : 75\$) et les abonnements supplémentaires (20\$ et 30\$).

Le droit d'utiliser le téléphone ne pouvait être exercé que par l'abonné, ses employés ou les personnes habitant avec lui (il est regrettable que le règlement n'ait pas précisé la manière dont on s'assurait de l'identité du demandeur).

Les établissements publics ne devaient pas exiger de redevance des personnes utilisant leur appareil. Les contrats d'abonnement étaient prévus pour une durée de 3 ans et en cas de décès du titulaire, les héritiers étaient tenus d'en assurer l'exécution.

Deux dames téléphonistes sont nommées pour assurer le trafic (1).

1895 : Ouverture du réseau de Cholon.

Afin de remédier au déficit causé par l'abaissement du taux de la piastre (2 fr 70) qui amenait la Colonie à rembourser à la Métropole, pour frais de transit maritime, une somme supérieure à celle réellement encaissée, l'Administration décide d'augmenter le prix de vente des figurines postales.

1899 : Ouverture à Kouang-Tchéou-Wan (territoire nouvellement cédé par la Chine) d'un bureau rattache à Haiphong.

Pour représenter le service des P. T. T. en Annam, et au Laos, s'occuper des études des lignes, vérifier les bureaux et régler les questions urgentes, il est créé deux emplois d'inspecteur à poste fixe dans chacun de ces pays : un à Hué, l'autre à Luangprabang. Sont désignés MM. BRIEN et BRUNET.

*
* *

Avant de poursuivre, jetons un regard en arrière...

Quarante années se sont écoulées depuis que le capitaine de vaisseau DARIÈS signait la première décision concernant le service des Postes.

A l'administration des amiraux, a succédé celle des gouverneurs civils. L'ordre et la paix règnent dans le pays.

Que de chemin parcouru ! Que de travaux réalisés !

Là, où il n'existait qu'un service postal officiel, l'Administration a construit des bureaux sur toute l'étendue du territoire, créé un organisme ouvert aux particuliers, pénétrant dans les villages grâce à la poste rurale et assurant le transport et la distribution, non seulement des lettres missives et des imprimés, mais des chargements et des colis postaux.

Cependant pour l'établissement et le paiement des mandats, le service postal n'avait pu se libérer de la tutelle du Trésor.

En effet, à la suite d'une intervention du Gouvernement général de l'Indochine, le Ministre des Colonies avait répondu par une fin de non recevoir estimant que « le fait que les guichets du service des Postes sont ouverts tous les jours et plus longtemps que ceux du service de la Trésorerie ne semble pas d'une utilité suffisamment démontrée pour permettre d'envisager l'abrogation de l'article 137 du décret du 20 novembre 1882, lequel stipule que les opérations de recettes et de dépenses effectuées pour le compte du service des mandats d'articles d'argent échangés entre la France et ses Colonies sont classées dans la comptabilité des trésoriers-payeurs ».

(1) Ce furent M^{mes} CHARVEIN et TORCHE. Solde annuelle : 3000 frs.

Car, a dit MOLIÈRE « Il vaut mieux mourir selon les règles que de ressusciter contre les règles ! »

Ô splendeur de la sacro-sainte routine administrative !

CHAPITRE IV

De 1902 à 1931

Division du service en cinq circonscriptions

Nous arrivons à l'aube du XX^e siècle.

Il semble que, tous les vingt ans, le service des Postes et Télégraphes de l'Indochine fasse éclater, telle une carapace devenue trop étroite, la réglementation qui l'étouffe et empêche son accroissement :

1862 : naissance du service télégraphique.

1882 : autonomie du service.

1902 : troisième étape de l'organisation.

L'arrêté du 14 novembre 1901, entré en vigueur le 1^{er} janvier 1902, réorganise le service sur une nouvelle base.

L'Indochine est divisée en cinq circonscriptions postales qui, à quelques localités près, correspondent aux territoires des pays de l'Union (1).

A la tête du service : un Directeur général (2) placé sous les ordres du Gouverneur général. Le premier fut M. LOURME.

Pour chaque circonscription : un chef de service assisté d'un receveur comptable pour la centralisation des écritures.

Notons leurs noms :

Pays	Chefs de service	Receveurs-comptables
Cochinchine	DÉSORMEAUX, inspecteur	FUSTIER, receveur
Tonkin	BRIEN —	GROUPIÈRE —
Annam	FLORENTIN —	MAUREY, commis principal
Cambodge	CARLES, sous - inspecteur	COURTOIS, receveur
Laos	BRUNET, inspecteur	SIRUCUE —

Les événements qui, à partir de 1902, vont marquer la vie du service des P.T.T. de l'Indochine font partie de l'histoire contemporaine et ne peuvent être considérés avec autant d'intérêt que les choses du passé.

(1) Cette réglementation durera jusqu'en 1932.

(2) Ce titre sera remplacé en 1912 par celui de Directeur.

Ils sont plus proches de nous, certains collègues les ont vécus et, pour eux, ces faits font partie de leur existence. Il leur manque en outre la gloire un peu fanée que le recul du temps donne aux vieilles choses, avant que la poussière de l'oubli les recouvre du linceul que nulle main ne soulèvera plus...

Aussi, seront-ils passés plus rapidement en revue.

Le téléphone apparaît au Tonkin : en 1903 à Hanoi et l'année suivante à Haiphong. La liaison entre les deux bureaux ne devait être réalisée qu'en 1906 (Taxe : 0 \$ 20 par trois minutes de conversation). Le prix de l'abonnement annuel était de 150 francs pour les particuliers et 200 francs pour les postes publics.

A cette époque, les heures d'ouverture des bureaux étaient suivantes :

1^o) *Bureaux à service permanent* : (Saigon, Pnompenh, Hanoi, Cap St-Jacques, Haiphong, Hué, Tourane).

<i>Semaine</i>	Poste	: 7 heures du matin à 6 heures du soir
	Télégraphe	: 7 heures du matin à 10 heures du soir
<i>Dimanche</i>	Poste	: 7 heures à 11 heures du matin
	Télégraphe	: comme en semaine

2^o) *Autres bureaux* (Poste et Télégraphe).

Semaine : 7 h à 10 h 30 du matin et 3 h à 5 h 30 du soir

Dimanche : 7 h à 11 h du matin

* * *

En 1904, émission de timbres (0 fr 01 à 10 francs). Maquette de Grasset. Ce modèle, envisagé d'abord pour l'ensemble des colonies, est attribué à l'Indochine exclusivement.

* * *

En 1906, est créée la Direction générale des P.T.T. de l'Indochine. En plus du directeur et de son secrétaire particulier, elle comprenait trois chefs de bureaux européens.

Admirons au passage l'émission des timbres de 1907-1908 qui offrent aux collectionneurs de délicats profils de femmes indigènes. La finesse de ces vignettes tirées en deux tons n'a jamais été égalée depuis lors.

Le dessin de ces timbres fut exécuté par PUYPLAT qui toucha 500 francs pour chacune de ses huit maquettes (1). La gravure fut exécutée par JOHANNET pour le prix total de 31.060 francs.

La valeur d'affranchissement allait de 0 fr 01 à 10 fr.

(1) Tête de cochinchinoise, tête de cambodgienne, femme cambodgienne en pied, femme cambodgienne et enfant, femme muong, femme laotienne, femme tonkinoise et chiffre-taxi (connu sous le nom de type « Dragon d'Annam »).

Voici quel était l'effectif du personnel à la fin de l'année 1907 :

<i>Personnel européen</i> :	{	cadre métropolitain	: 314
		cadre local	: 64
<i>Personnel asiatique</i> :	{	Facteurs indiens	: 17
		indochinois	: 1.274
		journaliers	: 38

Le service radiotélégraphique (Hanoi, Kienan et Hongay) assuré jusqu'alors par l'autorité militaire passe, le 1^{er} mars 1909, sous la tutelle du service des Postes et Télégraphes.

Ce nouveau venu changera d'ailleurs maintes fois de maître. Devenu indépendant en 1918, il sera adjoint aux P.T.T. en 1927 et en secouera à nouveau le joug en 1936.

Les années s'écoulent sans que rien de remarquable en jalonne le cours. Toutes semblables, elles courent vers le passé, comme pour s'y intégrer au plus vite, sans laisser d'autres traces de leur passage qu'une mince couche de sédiment dont le temps, peu à peu, saura faire des montagnes.

Les hommes, chefs ou subalternes, se succèdent dans la tâche de chaque jour, chacun apportant sa pierre pour construire un édifice dont son regard ne peut embrasser l'ensemble.

La guerre de 1914 n'apporte pas — sauf son contingent obligé de restrictions et d'interdictions — de grands changements dans le fonctionnement du service des Postes.

Une recrudescence de la piraterie au Tonkin, conséquence probable d'un relâchement de surveillance dû à la mobilisation, marquera les années 1914 et 1915. Novembre 1914 : attaque du bureau de Samneua ; juin 1915 : de Sonla ; septembre de la même année : incendie et pillage de Laobao par les détenus du pénitencier ; avril 1916 : attaque de Baxat par les pirates chinois et, enfin, août 1917 : de Thainguyen.

Profits d'ailleurs assez faibles : Samneua : 200 \$; Sonla : 230 \$; Laobao : 433 \$ et Baxat . . . 6 \$ 65 ; Thainguyen paie un peu mieux : 563 \$!

La poste rurale est créée au Tonkin en 1917 et au Cambodge en 1918. Salaire mensuel alloué aux gérants 6 \$, aux trams 4 \$ (la piastre valait environ 4 francs),

* * *

En 1918 l'Administration fait procéder à une nouvelle émission des timbres du type « Puyplat » mais avec surcharge de leur valeur en piastres, sur la base de 2 fr 50 pour 1 \$.

Les timbres avec surtaxe donnent à la clôture de leur vente (1919) les chiffres de recettes suivantes :

Croix rouge : 63.502 fr 53
Orphelins de guerre : 16.708 fr 79.

La hausse constante du taux de la piastre qui, de 2 fr 25 (1914) atteindra 27 fr 50 (1926) et finira par une stabilisation à 10 fr (1930) oblige l'Administration à remanier le montant des abonnements téléphoniques, qui passent de 150 francs et 200 francs à 50 et 75 piastres, ainsi que les taxes postales.

De fréquentes interruptions (1) se produisant sur le câble Cap-Tourane-Doson, installé en 1883 et cédé au Gouvernement français en 1916, en rendaient l'exploitation fort onéreuse. Aussi, en 1921, le Ministre des Colonies décide que la liaison télégraphique entre Hanoi et Saigon se fera désormais par T.S.F. Toutefois, sur la demande du Gouverneur général, qui estimait nécessaire la conservation du câble côtier, il en est fait don gratuitement au service des P.T.T. qui est autorisé à encaisser les recettes, sous réserve de supporter les dépenses d'entretien. Beau cadeau, dont, semble-t-il, l'Administration ne dut guère tirer beaucoup de profits !

* * *

En 1922, concurremment avec le contrôle supérieur (service de l'inspection) il est créé, dans les régions d'accès difficile, un organe spécial de contrôle permanent, de surveillance et d'études confié à des fonctionnaires européens qui prennent le titre de « contrôleur de région ». Leurs attributions comprenaient la vérification des bureaux (au moins une fois tous les deux mois) la surveillance des liaisons électriques et, dans certaines limites, l'instruction des réclamations et enquêtes et l'étude sur place, de questions d'organisation.

Ces emplois, d'abord créés au Tonkin et en Annam, puis, plus tard au Cambodge et au Laos, n'existent plus aujourd'hui.

Les timbres-poste du type « Puyplat » font l'objet d'une nouvelle impression, mais cette fois les taxes sont indiquées en piastres et centièmes de piastres (de 1/10 de cent à 2\$) (2).

C'est le 17 janvier 1924 qu'a lieu l'inauguration du grand poste d'émission de TSF de Saigon, qui assurera désormais la liaison directe entre la France et l'Indochine.

(1) Notamment une interruption survenue en 1919 et non encore réparée en 1921, faute de crédits.

(2) Seuls furent utilisées les maquettes « Tête de femme cochinchinoise » (0\$005 à 0\$05) et « Tête de femme cambodienne » (0\$06 à 2\$).

En 1925, sont créées les recettes auxiliaires des Postes confiées à des commerçants ou particuliers n'appartenant pas au service et rémunérés en raison du nombre des opérations effectuées.

Il est institué, à l'Ecole de Commerce de Hanoi, une section des Postes et Télégraphes destinée à former des receveurs auxiliaires indigènes. Durée de l'enseignement : deux ans. Le programme de la première année comprend la revision du français, des mathématiques, de la géographie, de la physique et de la chimie (en tant que ces matières peuvent concerner le service des Postes et des Télégraphes) des cours et travaux pratiques d'électricité et de chimie, appliqués aux appareils télégraphiques et un cours sur l'organisation administrative de l'Indochine. Le programme de la seconde année comporte l'étude des matières professionnelles, des règlements de service, des relations postales et télégraphiques mondiales, ainsi que des cours techniques sur les appareils.

Cette organisation devait subsister jusqu'à la fin de l'année scolaire 1931-32.

Au cours de l'année 1926, notons, *pour le service postal* :

1^o) la réorganisation du service de la poste rurale du Tonkin dont le personnel comprendra désormais : des *phu-trạm*, chargés de la remise à domicile des correspondances ; des *lính-trạm*, chargés du transport des dépêches entre les bureaux ; des *tá-dịch*, à qui est confiée la gérance des bureaux ruraux et des *đội-trạm* adjoints au fonctionnaire des P.T.T. du chef-lieu de la province, pour le seconder dans l'exécution et la surveillance du service de la poste rurale.

2^o) la distribution par exprès des objets de correspondance
et, en ce qui concerne le *personnel* :

la possibilité d'admission des agents indochinois à certains emplois du cadre local jusqu'alors réservés aux Européens (inspecteurs, rédacteurs, receveurs, contrôleurs, commis principaux et commis, mécaniciens et brigadiers-facteurs).

* * *

En 1927, émission d'une nouvelle série de timbres-poste des types ci-après :

en petit format :

<i>Laboureur et Tour de Confucius</i>	1/10 de \$ à 0 \$ 05
<i>Baie d'Along</i>	0,06 à 0,12

en grand format :

<i>Temple d'Angkor</i>	0,15 à 0,20
<i>Sculpteur sur bois</i>	0,25 à 0,30
<i>Thât-luong</i>	0,40 à 0,50
<i>Fondation de Saigon</i>	1,00 à 2,00

et de chiffres-taxes:

<i>Pagode Môt-côt</i>	4/10 de \$ à 0 \$ 08
<i>Portique de tombeau</i>	0,10 à 1,00. (1)

Le Courrier d'Haiphong (14 avril 1928) exprime en ces termes son opinion au sujet de ces vignettes :

« De nouveaux timbres-poste indochinois viennent d'être mis en vente par le service des P.T.T. Ils ne lui feront certes pas honneur, car il est difficile d'imaginer rien de plus laid que ces vignettes : le motif central manque totalement d'originalité, l'encadrement est affreux et le tirage extrêmement grossier... Il convient de laisser circuler le moins longtemps possible les petites horreurs que le service des Postes vend actuellement ».

Le personnel détaché du cadre métropolitain dont l'effectif avait été fixé, en 1921, à 164 unités, est ramené à 75.

Par analogie avec la médaille d'honneur des P.T.T. créée en France en 1882, il est institué en Indochine un insigne (bronze ou argent) destiné à récompenser les agents qui se sont signalés par de longs et irréprochables services ou par des actes de dévouement ou de courage dans l'exercice de leurs fonctions.

Pour obtenir la médaille de bronze, il fallait (sauf le cas de services exceptionnels ou d'acte de courage) compter 15 ans de services (dont 10 en Indochine) et pour la médaille d'argent, avoir l'insigne en bronze depuis 5 ans au moins, exception faite en faveur des titulaires de la Légion d'Honneur ou de la médaille militaire.

L'attribution de l'insigne était gratuite et donnait lieu à une allocation annuelle de 100 francs (2).

* * *

L'arrêté du 28 avril 1928 réorganise sur de nouvelles bases le personnel européen du cadre local (recrutement, concours, avancement, discipline, etc...) Malgré les nombreuses modifications dont il a été l'objet depuis lors, la plupart de ses dispositions sont encore en vigueur à l'heure actuelle.

(1) Dessinés :

<i>Laboureur et Portique de tombeau</i>	par TÔN-THẬT-SA
<i>Baie d'Along</i>	- Paul MUNIER
<i>Temple d'Angkor</i>	- PHAM-THONG
<i>Sculpteur et Môt-côt</i>	- NGUYEN-DINH-CHI
<i>Thât-luong</i>	- LECERF
<i>Fondation de Saigon</i>	- FOUQUERAY

(2) Supprimée depuis lors.

Le mois de février - mars 1929 marque le point de départ d'une ère nouvelle dans le fonctionnement du service postal. C'est à cette date qu'eut lieu la première liaison aérienne entre la France et l'Indochine. Les lettres furent transportées par avion de Saigon à Marseille moyennant une surtaxe de 0\$80 par 10 grammes.

On sait l'importance que, par la suite, devait prendre ce mode de transport qui réduisait à quelques jours les délais de transmission des correspondances.

Ce fut ensuite le tour du réseau aérien intérieur.

La Compagnie aérienne française fait, en mai 1929, son premier voyage d'essai entre Saigon et Hanoi, par Kratié, Savannakhet et Vinh et, en juin, la Société d'Etudes et d'Entreprises aériennes en Indochine et en Extrême-Orient transporte le courrier entre Nhatrang, Tourane, Vinh et Hanoi.

Les possibilités escomptées de trouver dans le recrutement local les unités nécessaires à la marche, du service, n'ayant pu se réaliser, les effectifs métropolitains subissent une nouvelle fluctuation et passent de 75 à 97, en 1929, puis à 102, en 1930.

Le statut du personnel indochinois est fixé par un arrêté en date du 28 septembre 1929.

CHAPITRE V

A partir de 1932

L'organisation actuelle

A la suite des événements tragiques qui se déroulèrent de 1914 à 1918, une ère de prospérité sembla devoir régner sur le monde. Mais ces apparences étaient trompeuses et tous les pays, les uns après les autres, connurent des crises graves qui bouleversèrent leur économie.

L'Indochine, peut être à cause de ses ressources propres, fut un des derniers pays atteints.

En 1931, le coup de tonnerre éclate ! L'équilibre du budget indochinois est reconnu impossible. Il faut à tout prix faire des économies. Le mot d'ordre est : « réduire les dépenses ».

Le service des P. T. T. qu'on accuse de travailler avec un coefficient de dépenses trop élevé — et dont on avait perdu de vue le caractère d'utilité générale pour le considérer comme une entreprise commerciale — est durement frappé par les mesures de compression.

Sans égard pour les besoins du public, la fermeture de soixante-sept bureaux de poste aux ressources jugées insuffisantes est décidée : trente-

deux au Tonkin, onze en Cochinchine, vingt-deux au Cambodge, deux en Annam, et dix au Laos.

En outre, les sous-directions de Phompenh, Tourane et Vientiane sont supprimées et l'on revient à la division du pays en deux circonscriptions :

<i>Nord</i>	{	Tonkin (en entier)
		Annam (Tourane et les provinces de Thanhhoa, Nghêan, Hatinh, Quangbinh, Quangtri, Thuathien et Quangnam)
		Laos (le 5 ^e territoire et les provinces de Luang-Prabang, Haut-Mékong, Houaphan, Tranninh, Vientiane, Cammon et Savannakhet)
<i>Sud</i>	{	Cochinchine (en entier)
		Cambodge (en entier)
		Annam (Provinces de Binhthuan, Haut-Donnai, Phanrang, Darlac, Khanhhoa, Phuyen, Kontum, Binhdinh et Quangngai)
		Laos (Provinces d'Attopeu, Bassac et Saravane)

Il fut même envisagé de supprimer la sous-direction de Hanoi et de rattacher les services à la direction de l'Office, mais le directeur des P. T. T. s'y opposa et le projet fut abandonné.

Les répercussions de ces mesures se firent lourdement sentir : la fermeture du quart des établissements existants, malgré le peu d'importance de bon nombre d'entre eux, diminua les facilités auxquelles le public était habitué, la suppression des sous-directions priva les chefs d'Administration d'un représentant du service des P. T. T. qualifié pour étudier leurs propositions et enfin le partage arbitraire de l'Annam et du Laos en deux circonscriptions ne fut pas, dans les débuts, sans causer quelque embarras.

Le résultat de ces mesures fut la réduction des effectifs de personnel, entraînant des renvois en France et des licenciements et l'arrêt de tout recrutement durant plusieurs années.

La réaction se manifeste. On accuse l'Administration des Postes de travailler à perte. C'est vrai. Mais, cependant, on oublie que ce service, qui n'est pas d'ordre fiscal, mais d'utilité publique, ne peut obligatoirement, produire des bénéfices. On oublie également les travaux effectués sans compensation pécuniaire. Par exemple : le transport des correspondances officielles. Pour en tenir compte, l'Administration crée le « timbre-service » qui répond à un triple but :

- 1^o) Assurer aux P. T. T. des recettes en rémunérant le service rendu ;
- 2^o) Faire supporter aux autres services l'intégralité de leurs dépenses, pour déterminer exactement ce qu'elles coûtent à la collectivité ;
- 3^o) Contrôler et réduire, par la limitation des crédits accordés, le volume d'une correspondance administrative devenue pléthorique.

Mais cette innovation — cependant logique dans son principe — souleva de nombreuses difficultés et rencontra de la part des services intéressés une opposition telle que l'obligation d'utiliser des timbres-service fut rapportée à compter du 1^{er} janvier 1936. On créa en remplacement une taxe forfaitaire dont le montant devait être révisé tous les trois ans.

* * *

Au cours de l'année 1932, furent émis les timbres des types suivants : la *Jonque*, le *Bayon*, la *Rizièrre* et l'*Apsara* et des chiffres-taxes portant en rouge sur fond orange des caractères chinois de type ancien stylisés (1) et, en 1933, les timbres *Avion*, dessinés par BARLANGUE.

Le Gouverneur général de l'Indochine, estimant que le décret du 28 mai 1926, en autorisant l'accès des cadres locaux aux Indochinois, renfermait en germe la suppression des emplois subalternes de ce cadre, constatant d'autre part la carence des candidats français (2), décide, par une disposition légale, de consacrer un état de fait conforme, au surplus, aux directives de la Métropole et signe, le 28 avril 1932, un arrêté portant suppression, par voie d'extinction, des commis et surveillants du cadre local des P. T. T.

Mais cette mesure qui intéressait un nombre important de fonctionnaires (59 commis et 64 surveillants) ne pouvait devenir effective qu'à échéance lointaine (3). Pour en activer l'exécution, 25 surveillants sont reversés dans la Douane, 9 licenciés et 10 commis annamites sont reclassés dans le cadre indochinois.

* * *

Signalons la mise en service, le 15 mars 1936, de l'autocommutateur (téléphone automatique) à Saigon-Cholon et l'achèvement de la voie ferrée Hanoi-Saigon (mars 1936), qui facilite les échanges postaux entre le Nord et le Sud de l'Indochine.

(1) Ce sont les caractères « *Đông-pháp Bưu-diện* » qui signifient « Indochine française — Postes et Télégraphes ».

(2) Concours de Commis stagiaires de 1928 : 6 sur 20 ; concours de Commis stagiaires de 1930 : 1 sur 17.

(3) Il reste encore dans les cadres 22 commis européens (titre changé en celui de contrôleur-adjoint) et 19 surveillants (titre changé en celui de chef d'équipe-adjoint).

A partir de 1936, les émissions de timbres nouveaux vont se succédant:

1936 : Effigie de LL. MM. **BAO-DAI** et **MONIVONG**.

1937 : Exposition internationale de Paris.

1938 : Inauguration du transindochinois.

1939: Pierre et Marie **CURIE**.

Expositions de New York et San Francisco.

150^e anniversaire de la Révolution française.

Au cours des années 1938 à 1940, les principales améliorations apportées au service concernent le télégraphe et le courrier-avion.

Les difficultés des relations postales en Indochine et la lenteur des communications entraînent l'utilisation fréquente de la voie télégraphique par les usagers et surtout par les administrations qui déposent de longs télégrammes à destinations multiples.

Pour diminuer le temps employé à des retransmissions successives, un nouveau système dit « simultané » est mis en service, d'abord à Hanoi et Saigon, puis peu à peu dans tous les bureaux. Il permet à un poste de transmettre un télégramme en une seule fois à plusieurs correspondants.

1938 — Ouverture d'une liaison aérienne entre Hanoi et Kunming (Yunnanfou) en liaison avec les lignes chinoises et celles de Hanoi à Saigon et Hongkong puis, prolongation de cette ligne (1939) jusqu'à Chungking et enfin mise en service de la ligne Hanoi-Vientiane-Saigon.

En 1939, de nouveau, la tempête se déchaîne sur le monde et, cette fois, l'Indochine ne sera pas épargnée.

Le personnel des bureaux frontières, de Moncay à Battambang, fait courageusement son devoir sous le bombardement. Un surveillant blessé en service doit être amputé d'une jambe.

Dans les grands centraux, les télégraphistes les téléphonistes ont à faire face à un trafic considérablement accru et accomplissent de véritables tours de force.

Des distinctions honorifiques ou glorieuses viennent en grand nombre récompenser les services rendus et le Gouverneur général de l'Indochine marque sa satisfaction et exprime sa gratitude aux agents du service des Postes, Télégraphes et Téléphones par un satisfecit dont voici la teneur :

*Le Vice-amiral d'Escadre Jean DECoux, Commandeur de la
Légion d'Honneur, Gouverneur général de l'Indochine
à Monsieur le Directeur des P. T. T. à Hanoi*

« Il m'a été signalé que, d'une façon générale, depuis le début des hostilités et, plus spécialement, au cours de la récente période de négociations avec le Japon, le service du télégraphe avait eu à faire face, de jour

et de nuit, à un trafic particulièrement chargé et que, grâce à une parfaite organisation et au dévouement de tous, le fonctionnement de ce service avait été assuré, en toutes circonstances, avec le maximum de régularité et de célérité ».

« Je suis heureux de vous adresser mes plus sincères félicitations pour les résultats ainsi obtenus qui, dans une certaine mesure, ont contribué au règlement d'une situation délicate et je vous demande de vouloir bien exprimer, à cette occasion, au personnel européen et indochinois relevant de votre service, le témoignage de ma très vive satisfaction ».

ANNEXE

Liste des chefs du service des P. T. T. de l'Indochine **1^{re} partie : de 1882 à 1902**

Nom et Prénom	Grade	Date de prise de service	Observations
A) Cochinchine — Cambodge.			
DEMARS, Édouard	Inspect. Ingénieur	31 janvier 1882	Ex-chef du S ^{ce} télégraphique
LOURME, Joseph..	Sous-inspecteur	18 mai 1882	
BROU, Pierre..	Sous-inspecteur	7 avril 1886	<i>p. i.</i>
LOURME, Joseph..	Directeur	5 janvier 1887	
RAVAULT.....	Inspecteur	29 juin 1892	<i>p. i.</i>
LOURME, Joseph..	Directeur	6 mars 1893	
DÉSORMEAUX, Alphonse	Inspecteur	26 juin 1896	<i>p. i.</i>
LOURME, Joseph..	Directeur	14 février 1897	
BROU, Pierre	Sous-directeur	24 mai 1901	
B) Annam — Tonkin			
DEMARS, Édouard..	Directeur	20 septembre 1884	
FAURE, Louis..	Inspecteur	19 août 1885	<i>p. i.</i>
TRAVERS..	Inspecteur	22 novembre 1886	
BROU, Pierre..	Inspecteur	19 février 1888	
BRIEN, Joseph..	Inspecteur	4 avril 1897	<i>p. i.</i>
BROU, Pierre..	Sous-directeur	13 décembre 1897	

2^e partie : à partir de 1902

Nom et Prénom	Grade	Date de prise de service	Observations
<i>Indochine</i>			
BROU, Pierre	Directeur	1 ^{er} janvier 1902	<i>p. i.</i>
LOURME, Joseph	Directeur	2 avril 1902	
BROU, Pierre..	Directeur	4 août 1905	
VIALET, Pierre	Inspecteur général	1 ^{er} mai 1906	
BRIEN, Joseph..	Directeur	3 mars 1909	<i>p. i.</i>
VIALET, Pierre..	Inspecteur général	1 ^{er} août 1910	
HOLLARD, Joseph..	Inspecteur	19 juin 1912	<i>p. i.</i>
HOLLARD, Joseph..	Inspecteur	1 ^{er} janvier 1913	
COARRAZE, Laurent.....	Directeur	17 mai 1919	<i>p. i.</i>
HOLLARD, Joseph..	Directeur	10 juillet 1920	
LORANS, Aguste..	Inspecteur	2 juillet 1921	<i>p. i.</i>
LAVALLEE, Alfred..	Directeur	20 septembre 1923	
WALTER, Jean..	Inspecteur général	1 ^{er} janvier 1927	
DEFURNE, Augustin.....	Inspecteur	23 avril 1930	<i>p. i.</i>
WALTER, Jean	Inspecteur général	1 ^{er} janvier 1931	
DEFURNE, Augustin.....	Directeur	22 juin 1934	
MURET, Albert..	Inspecteur	21 novembre 1935	<i>p. i.</i>
DUTEIL, Henri	Directeur Rég ^{al}	10 mai 1936	



Edo NISHIDA

Planche I. — Courrier à cheval (Dessin de M. Phi -Hùng,
d'après « Le tour du Monde », 1880, p. 313).



Planche II. — Portrait de M. Wattebled, chef de la Mission télégraphique de Cochinchine (Dessin de M. Phi -Hùng, d'après un cliché de la Société des Études indochinoises).



Planche III. — MM. Lemire et Pavie (Dessin de M. Phi -Hùng,
d'après un cliché de la Société des Études indochinoises).



Planche V. — Portrait de M. Demars, chef du Service télégraphique en Cochinchine. (Dessin de M. Phi - Hùng, d'après un cliché de la Société des Études indochinoises).

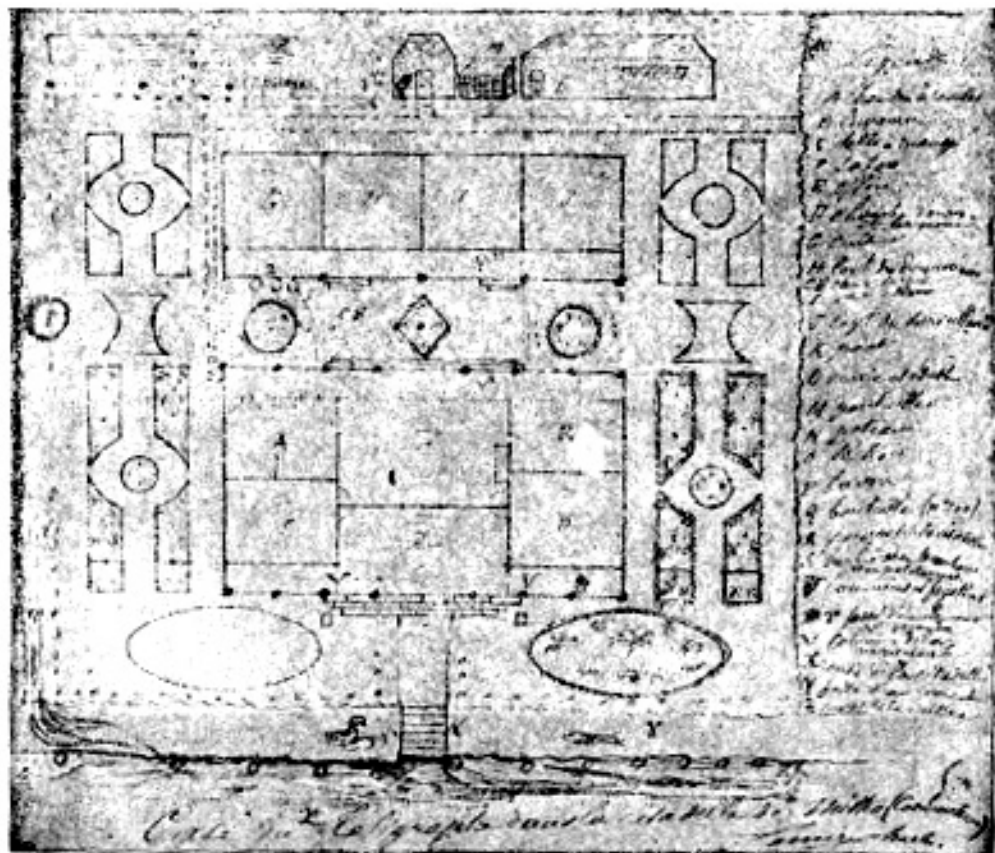


Planche VII. — La case du télégraphe dans la citadelle de M̃y -tho. —

Croquis de la main de M. Lemire, avec signature autographe fonds

Lemire (Appartenant à la Société des Etudes Indochinoises), série 9 x 12, B. 221.



Planche VIII. — Le postier des temps héroïques
(Dessin de Cézard, dans « La vie indochinoise », 1886).



Planche IX. — Le bureau des P. T. T. à Saigon.



Planche X. — Galerie des chefs de service. M. Brou, directeur.
(Caricature de Cézard parue dans « La vie indochinoise », 1897).

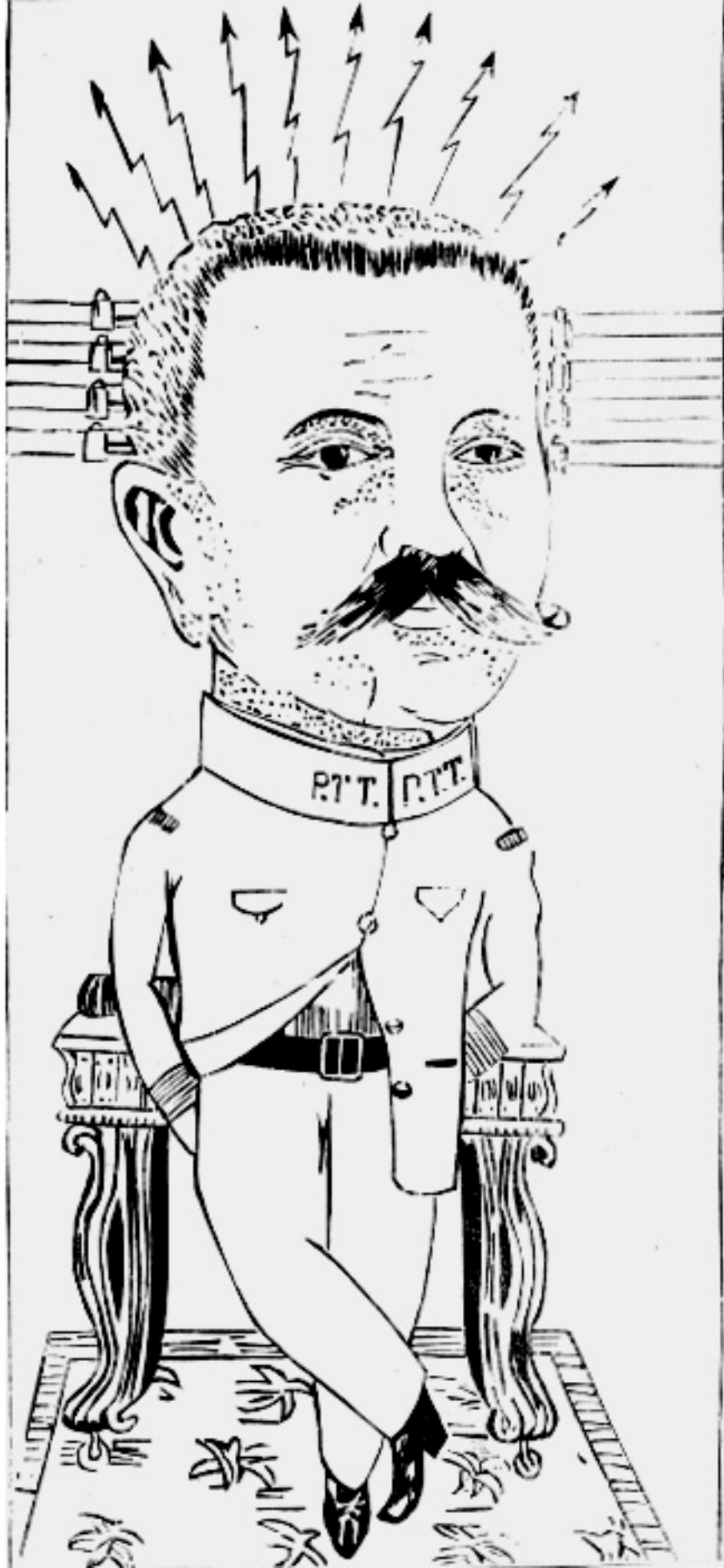


Planche XI. —
Galerie des chefs de
service. M. Vialet,
inspecteur général.
(Caricature parue
dans le « Tam tam
indochinois », 1911).



Planche XII. — Galerie des chefs de service. M. Walter, inspecteur général.
(Caricature parue dans « La dépêche d'Indochine », 1933).



Planche XIII. — Galerie des chefs de service. M. Defurne, directeur.
(Caricature parue dans « La dépêche d'Indochine », 1936).

Table des illustrations

- PLANCHE I. — Courrier *-tram* à cheval (*Dessin de M. PHI-HÙNG, d'après « Le tour du Monde », 1880, p. 313.*)
- PLANCHE II. — Portrait de M. WATTEBLÉ, chef de la Mission télégraphique de Cochinchine (*Dessin de M. PHI-HÙNG, d'après un cliché de la Société des Études indochinoises.*)
- PLANCHE III. — MM. LEMIRE et PAVIE (*Dessin de M. PHI-HÙNG, d'après un cliché de la Société des Études indochinoises.*)
- PLANCHE IV. — Le centre de la ville de Saigon, en 1867.
- PLANCHE V. — Portrait de M. DEMARS, chef du Service télégraphique en Cochinchine (*Dessin de M. PHI-HÙNG, d'après un cliché de la Société des Études indochinoises.*)
- PLANCHE VI. — Le centre de la ville de Haiphong en 1884.
- PLANCHE VII. — La case du télégraphe à *Mỹ-thọ*, par M. LEMIRE (*Cliché de la Société des Études indochinoises.*)
- PLANCHE VIII. — Le postier des temps héroïques (*Dessin de CÉZARD.*)
- PLANCHE IX. — Le bureau des P. T. T. à Saigon.
- PLANCHE X. — M. BROU, directeur du Service des P. T. T. (*Caricature de CÉZARD.*)
- PLANCHE XI. — M. VIALET, inspecteur général des P. T. T. (*Caricature parue dans le « Tam-tam indochinois » 1911.*)
- PLANCHE XII. — M. WALTER, inspecteur général des P. T. T. (*Caricature parue dans « La dépêche d'Indochine », 1933.*)
- PLANCHE XIII. — M. DEFURNE, directeur des P. T. T. (*Caricature parue dans « La dépêche d'Indochine », 1936.*)

Table des matières

	<u>Pages</u>
Préface (L. CADIÈRE)	1
Avertissement	3
CHAPITRE 1 ^{er} : Le service des Postes dans l'ancien Empire d'Annam.....	5
CHAPITRE 2 : De 1860 à 1881 : l'organisation militaire.....	8
CHAPITRE 3 : De 1882 à 1901 : division du service en deux circonscriptions	19
CHAPITRE 4 : De 1902 à 1931 : division du service en cinq circonscriptions	35
CHAPITRE 5 : A partir de 1932 : l'organisation actuelle.....	41
ANNEXE : Liste des chefs du service des P. T. T. de l'Indochine	46
Table des illustrations.....	47
Table des matières	48





QUELQUES PAPIERS DU CAPITAINE MOUTEAUX

PRÉFACE

Dans son livre : *L'Empire d'Annam*, le commandant Ch. Gosselin nous dit : « le capitaine Mouteaux, du 2^e régiment de zouaves, a eu l'amabilité de nous confier ses cahiers de souvenirs, écrits en Annam au jour le jour, ses registres de correspondance officielle, les journaux de marche des deux troupes, zouaves et chasseurs, ainsi que ceux des différents postes placés sous sa direction. Nous avons extrait de tous ces documents les faits qui nous ont paru les plus intéressants, les plus à même de nous dévoiler le caractère des chefs rebelles » (1).

Et ailleurs : « Le capitaine Mouteaux a bien voulu mettre à ma disposition toutes ses notes écrites en Annam au jour le jour ; j'y ai très largement puisé ! » (2).

Nous n'avons pas en entier les souvenirs du capitaine Mouteaux, ni ses registres de correspondance, ni les journaux de marche des zouaves et des chasseurs, et c'est très regrettable. Mais l'académicien Lenôtre nous a laissé, parmi les papiers de son frère le commandant Gosselin, les extraits que celui-ci avait pris dans les documents que lui avait communiqués le capitaine Mouteaux. Ces pages ont été utilisées par le commandant Gosselin, dans son livre *L'Empire d'Annam*, notamment au Chapitre V : « *L'Insurrection en Annam de 1885 à 1896* ». Mais il ne les a pas reproduites mot à mot. Il a laissé à côté quelques faits et beaucoup de détails intéressants, notamment les noms des officiers et sous-officiers qui commandaient soit tel ou tel poste du **Quảng-bình**, soit telle reconnaissance. C'est pourquoi nous croyons utile de reproduire ces documents, pour supplément d'information au profit des historiens futurs.

Une autre raison qui légitime cette publication, c'est le souci de rendre à chacun ce qui lui appartient. Le commandant Gosselin reconnaît loyalement,

(1) *L'Empire d'Annam*, Paris, Perrin, 1904, p. 269.

(2) *L'Empire d'Annam*, p. 343.

à deux reprises, qu'il a fait des emprunts aux souvenirs du capitaine Mouteaux. En comparant avec le texte de l'ouvrage du commandant Gosselin : *L'Empire d'Annam*, on pourra se rendre compte de l'étendue de ces emprunts.

Enfin troisième raison, nous ferons connaissance avec le capitaine Mouteaux, dont le souvenir mérite d'être ravivé.

Le capitaine Mouteaux paraît avoir été un officier fort sympathique.

Voici, pour le physique, le croquis qu'en donne le commandant Gosselin.

« Le capitaine Mouteaux avait eu la bonne fortune, justement méritée par son incessante activité et ses infatigables recherches, de faire prisonnier après l'avoir blessé de sa main au cours d'une surprise, le premier ministre assistant du souverain notre adversaire. Il arrivait à *Đông-hới*, reprenant le chemin de France, à l'expiration de son séjour colonial, et s'installa pendant le temps passé dans la citadelle, chez son camarade le capitaine Tournier. J'allai aussitôt le voir. Ayant eu à supporter des pluies intenses, au cours de son voyage, il avait exposé ses bagages au soleil pour les sécher, et les grands drapeaux enlevés par lui à l'ennemi dans maintes rencontres, étaient alignés, en longue file, contre le mur de la maison qu'il habitait. Ses habits blancs, usés et déchirés, recousus par des mains inhabiles, disaient les dures fatigues supportées, évoquant les pénibles courses à travers les forêts ; et moi qui, débutant dans ce pays, brûlais du désir d'égaliser les camarades dont j'entendais vanter les belles actions, je me disais combien je m'estimerai heureux si je pouvais un jour, à l'exemple du capitaine Mouteaux, ma tâche accomplie comme la sienne, aligner comme lui des trophées pris sur les rebelles et revenir, les vêtements en lambeaux, mais valide et bien portant, des expéditions futures » (1).

Au point de vue moral, plusieurs faits nous révèlent une belle nature.

Après avoir blessé le ministre *Phạm-Thuận*, d'une balle au-dessous du cœur. Mouteaux extrait la balle lui-même, panse le blessé, tout étonné de cette manière de faire, et lorsque celui-ci est sur le point de mourir, il dit à Mouteaux : « Si vous m'aviez guéri, je vous aurais aidé à pacifier le pays, car je vois que c'est avec raison qu'on vous proclame bon et généreux » (2).

Obligé de faire exécuter un prisonnier, catholique renégat qui s'était montré très ardent et très cruel contre ses anciens coreligionnaires, il propose au condamné d'appeler un être. Celui-ci accepte et reçoit tous les sacrements. Et Mouteaux conclut : « Ce qui soulagea ma conscience, fut d'avoir contribué à ouvrir les portes du paradis à un criminel qui n'aurait certainement jamais retrouvé pareille occasion » (3).

(1) *L'Empire d'Annam*, p. 342.

(2) *L'Empire d'Annam*, p. 284. — Plus loin p. 67.

(3) *L'Empire d'Annam*, p. 290. — Plus loin p. 79.

Terminons par un autre fait : « Si l'avenir s'ouvrait aux faibles yeux des hommes, j'aurais vu, quatorze ans plus tard, dit Ch. Gosselin, en villégiature dans une petite ville des Vosges, un groupe de trois amis, réunis chez l'un d'eux, aimant à s'entretenir ensemble du **Quảng-bình**, des courses et des luttes des temps passés, et quel aurait été mon étonnement si j'avais pu, à ce moment, connaître le nom de ces trois amis. A côté de moi, j'aurais vu le roi Hâm-Nghi et le capitaine Mouteaux ; le roi Hâm-Nghi, hôte de l'officier qui, jusqu'au mois d'octobre 1887, venait de le traquer sans trêve ni merci, avec un de ceux qui, à leur tour ; allaient être appelés à lui donner la chasse » (1).

L. CADIÈRE

Extraits du Journal de marche et du Cahier de correspondance des postes de Quang-khê, Minh-câm, Trock et Rône du 25 octobre 1886 au 10 octobre 1887

Le capitaine MOUTEAUX arrive à **Quảng-khê** avec un convoi de ravitaillement de **Đông-hới** et repart le jour même pour visiter le poste de Rône où il installe l'adjudant BRAND comme chef de poste en remplacement du lieutenant CODET rapatriable.

Le 28, il visite en compagnie du capitaine ROUX, le poste de Chôdone commandé par M. GIRAUDET DE S^{te} AGATHE, officier de réserve, puis la mission de **Hướng-phương**.

Le 30, MM. ROUX et CODET partent pour Hué.

Renseignements recueillis par le capitaine Mouteaux après la prise de commandement. Situation militaire au 1^{er} novembre 1886

Dans le *huyện* de Botrack. — Le *quan-huyện* habite le poste de **Quảng-khê**. Son autorité ne s'étend guère que sur les localités voisines du poste ; cependant le *trạm* commence à fonctionner entre Dong-hoi et Quang-khê.

(1) *L'Empire d'Annam*, pp. 342, 343.

Sur les événements relatifs à cette période de l'histoire d'Annam, outre *L'Empire d'Annam*, de Ch. GOSSELIN, Voir : *Les Postes militaires du Quảng-trị et du Quảng-bình* en 1889-1890, par L. CADIÈRE et H. COSSERAT (B. A. V. H., 1929, pp. 1-26).

L'aventure du roi Hâm-Nghi, par B. BOUROTTE (B. A. V. H., 1929, pp. 135-158). 1885-1890. *Le deuxième bataillon de chasseurs annamites*, par Ch. GOSSELIN (B. A. V. H., 1939, pp. 249-270).

Quelques précisions sur une période troublée de l'histoire d'Annam, par A. DELVAUX (B. A. V. H., 1941, pp. 216-314).

La vie dans les petits postes du Quảng-bình vers 1888, par C. GOSSELIN et L. CADIÈRE (B. A. V. H., 1942, pp. 199-222).

Dans le *phủ* de Quang-track. — Le *quan-phủ* est sous la protection du poste de Cho-done. Il n'a pu encore visiter que les villages entre **Hương-phương**, Mi-hoà et La-ha. Il craint tous les jours d'être attaqué ; il a beaucoup de peine à lever les recrues qui lui sont demandées pour le bataillon de chasseurs annamites de **Đồng-hới**. On lui tue un *đội* chargé d'aller les enrôler entre **Quảng-khê** et Rône.

La route mandarine de **Quảng-khê** à Rône est interceptée par les rebelles ; le *trạm* n'y fonctionne pas ; les courriers envoyés jusqu'à ce jour ont été décapités ou blessés. Il faut des détachements de 20 zouaves pour escorter les convois. Une bande infeste les villages situés entre les deux postes ; elle a son siège à Hao-binh et relève du *đề-độc* de Thanh-thung. Autour de Rône, la situation s'améliore depuis l'exécution faite à Dy-long après l'assassinat d'un zouave du poste. Il n'y a aucune communication avec le **Hà-tĩnh** par **Kỳ-anh**. Dans toute la préfecture, les villages catholiques sont abandonnés, les réfugiés de **Hương-phương** sont dans la plus grande misère ; ils sont à chaque instant menacés par la bande de Thanh-thuy et n'osent aller récolter leur riz sur les rives du fleuve.

On n'a pas visité le haut fleuve depuis le printemps, après le licenciement des colonnes MIGNOT, PELLETIER, METZINGER et GRÉGOIRE. Entre le **Năn** et le Sông-gianh les villages terrorisés par les rebelles n'osent se mettre en relations avec le *quan-phủ*. Sur le Son, la situation est encore plus triste. Tous les catholiques des villages situés le long du cours d'eau jusqu'à Trock sont réfugiés dans l'île de **Cồn-nâm** où ils vivent du produit de la pêche. Ils n'ont pas reçu des secours depuis 7 mois. Les villages de Toum-Toum, entre le Son et le **Năn**, ont été surpris pendant l'été par les rebelles ; les habitants ont été massacrés, leurs bestiaux emmenés par les Moïs du haut **Năn**.

Dans le *huyện* de Minh-hoa. — La situation est entièrement inconnue ; toute cette sous-préfecture obéit aux rebelles. Le *quan-huyện* nommé à ce poste n'a jamais quitté **Đồng-hới**.

Ce que l'on sait des rebelles. — Les rebelles de la contrée sont commandés par le *đề-độc* **Lê-Trúc**, ancien sous-gouverneur militaire de Hanoï au moment de l'occupation française, destitué de sa dignité après la prise de cette place et réintégré dans ses honneurs par le régent **Tôn-Thất-Thuyết** après l'affaire de Hué. Il a même hérité de l'influence de **Thuyết** qui lui a confié les trois éléphants de l'ex-roi **Hàm-Nghi**.

Les bandes du Sông-gianh reçoivent leur mot d'ordre de lui.

La bande principale occupe le Thanh-thuy, **Kế-lai** et Xuân-mai sur la rive gauche, Ha-trang, Lê-son et Kinh-thanh sur la rive droite. On ne connaît pas l'organisation de l'insurrection dans le haut fleuve où se trouvent les fils de **Thuyết** et le ministre **Phạm-Thuận** successeur de **Thương**

et où, dit-on, est réfugié le roi que beaucoup de versions donnent comme mort de fièvre.

Des bandes secondaires occupent **Tuy-vực** et Houm-chone dans les montagnes qui séparent la province de **Quảng-bình** de celle du **Hà-tĩnh** et des positions du côté de Trock et de Bùng sur le Son.

Le poste de **Quảng-khê** lui-même a été attaqué pendant l'été.

Le **đê-đốc** dispose en tout dans le moyen fleuve, d'environ 2.000 hommes avec 7 ou 8 petits canons, une cinquantaine de fusils et beaucoup de lances et de flèches empoisonnées. Il réquisitionne à son gré des hommes et du riz. Il a attaqué plusieurs fois **Hương-phương** et Rône.

Ligne de conduite adoptée par le capitaine commandant les postes du Sông-gianh (3^e C^{ie} du 2^e Zouaves)

Ligne de conduite adoptée par le capitaine commandant les postes du Sông-gianh (3^e C^{ie} du 2^e Zouaves).

Attaquer le **đê-đốc** dans son repaire de Thanh-thuy avec tous les éléments disponibles des trois postes, harceler ensuite ses bandes partout où elles seront signalées, dicter les volontés du Protectotat à toutes les localités, les contraindre à l'obéissance, les secourir lorsqu'elles seront menacées, ramener la paix entre les catholiques et les bouddhistes en promettant l'oubli du passé, faire réoccuper les villages abandonnés, ensementer les rizières et rouvrir les marchés. — C'est par des opérations quotidiennes exécutées de jour et de nuit que ce résultat a été atteint.

Extrait de l'histoire du 2^e Zouaves, rédigés d'après les documents inédits puisés aux archives de la Guerre (Nouvelle édition 1898). Opérations de la 3^e C^{ie} sur le Sông-gianh et autour de Minh-câm

Un chef redouté de rebelles, **LÊ-TRÚC**, ravage le haut Song-gianh. Le 5 novembre, le capitaine MOUTEAUX avec un peloton de sa compagnie tiré des postes de **Quảng-khê**, Rône et **Chợ-đồn** et accompagné d'une mission catholique, comprenant 250 Annamites, part en reconnaissance le 6 novembre aux environs de **Kế-lai** et de Thanh-thuy. Les zouaves rencontrent les bandes du **đê-đốc** occupant une sorte de camp retranché qui accueillent nos éclaireurs à coups de fusil et de canon. Le capitaine s'avance sans riposter jusqu'à 350 m et à 200 m l'assaut commence. Les rebelles s'enfuient en désordre devant les zouaves qui les poursuivent à travers les montagnes en s'arrêtant de temps en temps pour exécuter sur eux des

feux de salve. Les pertes de l'ennemi sont énormes et de nombreuses armes restent entre nos mains (1).

A la fin de novembre, dans une nouvelle expédition, le capitaine MOUTEAUX met en fuite les rebelles en face de Thanh-thuy et obtient la soumission des villages du moyen fleuve. Ce rapide coup de main ramène pour un certain temps le calme sur les rives du Sông-gianh.

A la suite de cette expédition et d'autres à Trock, Ha-trang, Le-son, Hao-binh ; Houm-chone et Dong-lao, le capitaine a recours à la persuasion.

Il fait afficher dans tous les villages qui viennent de faire leur soumission l'appel suivant aux populations du Sông-gianh, traduit en caractères chinois (Voir annexe 1, ci-dessous).

Annexe 1

18 novembre 1886 — N^o 20. — Affiche envoyée aux villages du phu de Quang-trach et des huyên de Bô-trach et Minh-hoa

Votre pays souffre depuis longtemps du fléau de la guerre ; rentrez dans vos villages et cultivez en paix vos rizières.

Des criminels vous ont excités à la guerre civile, à tuer vos frères catholiques et à détruire leurs villages. Les catholiques ont bien des injures et des deuils à venger, leurs représailles ne feraient qu'augmenter la misère.

Vous êtes enfants d'un même peuple, vous avez les mêmes ancêtres, les mêmes coutumes, les mêmes intérêts, que chacun oublie ses rancunes et se tend la main. Que la paix règne comme par le passé dans tout le pays et que vous échangiez librement vos produits.

Faites votre soumission, obéissez au roi et au gouvernement de Hué que la France protège et défendra toujours et nous vous traiterons en amis.

Le Protectorat français, ennemi de l'injustice, a déjà su ramener la paix et la prospérité dans tout le Tonkin. Dans presque tout l'Annam,

(1) C'est dans cette première expédition de Thanh-thuy que le Père TORTUYAUX qui accompagnait le capitaine fut blessé d'un coup de feu au bras droit. La balle avait produit un double séton et il semblait que le bras fût cassé. Le père craignant de ne plus pouvoir dire la messe demanda ce qu'en pensait le capitaine. Celui-ci tâta les deux bras en les comparant, faute de connaissances anatomiques, pansa la plaie et dit au père : Vous n'avez rien de cassé grâce à Dieu. Je vois encore le père TORTUYAUX, dit le capitaine dans ses notes particulières, essayer son bras droit en faisant le signe de la Croix. Brave Père TORTUYAUX ! Au printemps de 1886 il servit de guide aux colonnes qui opérèrent sur le Sông-Gianh ; avant la pacification, il fournissait tous les coolies des convois et les sampans.

les pirates et les rebelles battus et poursuivis se dispersent et se réfugient dans les montagnes.

On vous a dit que les Français ne marchaient que par le beau temps. Demandez donc aux rebelles de Thanh-thuy et de Le-son, si la nuit, la pluie, la forêt et les arroyos nous ont arrêtés ? Leurs jambes seules les ont sauvés, mais nous les retrouverons.

L'armée du roi d'Annam augmente tous les jours. Bientôt vous aurez des postes sur le haut Sông-gianh.

Si vous ne voulez pas être traités en ennemis, il faut observer strictement les dispositions suivantes :

1^o) Chaque village est responsable des crimes et délits qui se commettent sur son territoire ;

2^o) Il doit protection à nos *trạm*, à nos coolies, à nos convois, aux envoyés des autorités annamites. Il doit veiller à la conservation du télégraphe qu'on installe actuellement ;

3^o) Dans un village composé en grande partie de catholiques, ceux-ci sont responsables de la vie et de la propriété des bouddhistes ;

4^o) Réciproquement un village bouddhiste est responsable de la vie et de la propriété des familles catholiques qui l'habitent ou qui y sont de passage ;

5^o) Dans les villages abandonnés par les chrétiens, la récolte du riz sera partagée entre ceux qui ontensemencé les rizières et ceux qui en étaient propriétaires ;

Les notables sont responsables de cette répartition. Ceux qui ne consentiraient pas à ce partage seraient privés de toute leur récolte, leurs maisons seraient pillées comme cela a eu lieu à Hoa-binh ;

6^o) Chaque fois qu'une troupe française ou annamite du Protectorat traverse un village, le *lý-trưởng*, ou en son absence, un notable doit se présenter au chef de détachement. Les habitants ne doivent pas fuir. Si le chef de détachement veut voir tous les notables, ils doivent se présenter à son appel ;

7^o) En dehors des impôts et des contributions prélevés par le Protectorat pour les besoins du royaume, il ne sera commise aucune exaction.

Les Français paient tout ce qu'ils demandent. Rendre compte au commandant du poste de *Quảng-khê* des actes arbitraires qui seraient commis par des particuliers ou des agents de l'autorité ;

8^o) A partir d'aujourd'hui il ne doit plus y avoir de dénomination de catholiques et de bouddhistes, mais de sujets annamites. Vous allez servir côte à côte dans les armées du roi. Il faut que les villages qui se trouvent à côté des localités brûlées ou détruites aident les habitants à reconstruire leurs demeures.

Chaque village doit fermer ses portes aux rebelles s'il ne veut être traité comme eux. Si ces rebelles sont peu nombreux, il faut les désarmer et les livrer aux postes français les plus voisins : il y aura des récompenses en argent pour l'arrestation des chefs.

Si les pirates sont en force, prévenir le chef du poste le plus à proximité : il a l'ordre de vous porter secours immédiatement le jour et la nuit.

Habitants du **Quảng-trạch**, du **Bồ-trạch** et **Minh-hoa** ! Vos ennemis sont ceux qui vous excitent à la guerre. Aidez-nous à les détruire et à ramener la paix et la prospérité parmi vous.

Si vous nous regardez comme des ennemis et si vous fuyez devant nous, nous vous traiterons en rebelles et nous livrerons vos maisons au pillage.

Vous savez comment a été traité La-hà il y a dix mois : c'est ce qui vous attend si vous pactisez avec les pirates. Réfléchissez !

Cette lettre revêtue du cachet du chef de poste de **Quảng-khê** doit être affichée sur la place publique de chaque village. Les notables en sont responsables. Les chefs de détachement et les agents du *quan-phủ* se la feront présenter. En réclamer sans délai une copie à **Quảng-khê** dans le cas où elle aurait été enlevée.

Signé : MOUTEAUX

Cette affiche produisit plus d'effet que les exécutions militaires. Elle pénétra peu à peu dans l'esprit des populations et les gagna à notre cause.

Cependant les localités du haut fleuve, après nous avoir fait leur soumission, étaient retombées sous la domination des rebelles. Nous étions trop loin pour les secourir.

Un vent de diplomatie annamite venait de Hué. Le prince **HOÀNG-KÊ-VIỆM**, défenseur du **Sơn-tây**, envoyé du roi **ĐỒNG-KHÁNH**, venait d'arriver dans le **Quảng-bình** pour traiter avec les rebelles. Il avait réussi à **Lên-bạc**, mais avec compromission et sans qu'on lui livrât toutes les armes.

Ordre nous fut donné de cesser les hostilités. A ce moment nous étions en relations avec le *đế-độc* **LÊ-TRÚC** qui n'était pas loin de déposer les armes.

Voici à titre de curiosité la réponse qu'il fit au commandant du poste de **Quảng-khê** qui lui avait renvoyé sans condition un de ses serviteurs pris à **Thanh-thuy**.

« Je viens de recevoir votre lettre, capitaine au cœur noble et généreux qui voulez la paix, la joie pour tout le monde. Mais à cause de l'affection pour mon roi, il y a des moments où il faut se cacher et d'autres se montrer. Pour moi je ne me montre ni aux Français, ni aux mandarins de **ĐỒNG-KHÁNH**.

« Lorsque j'étais à Hanoi où j'avais des troupes sous la main, je ne me suis pas battu avec les Français, à plus forte raison maintenant.

« Vous, capitaine, vous m'avez envoyé quelques lettres pour faire ma soumission, mais vous n'examinez pas que ce sont les missionnaires et les prêtres annamites qui sont cause de ces affaires. Autrefois le roi persécutait les chrétiens, les exilait chez les bouddhistes. Alors les bouddhistes n'ont pas massacré les chrétiens, c'est pourquoi il y a encore des chrétiens, des missionnaires et des prêtres indigènes qui ont ordonné de forger des armes, de faire les fortifications, etc...

« Alors j'ai réuni le peuple et il s'est armé pour se défendre et non pas pour massacrer les chrétiens par ruse.

« Aujourd'hui **HOÀNG-KÊ-VIỆM** est venu pour pacifier les deux partis.

« Pour moi malade, je vous envoie 4 *lãnh-binh* (suivent les noms), 2 *độc-binh*, 2 *hiệp-quan*, 1 *bang-biện*, 1 *bát-phẩm*, 1 *cửu-phẩm* avec des soldats pour vous faire connaître mes dispositions.

« Le capitaine pense que je vois avec déplaisir les fortifications de **Hướng-phương**, **Đan-sa** et **Mĩ-hòa**, il a bien jugé.

« Alors je prie le capitaine représentant le Protectorat ici de savoir que je veux me retirer dans la solitude sans être le serviteur de personne, sur le terrain de personne, au milieu du ciel et de la terre seulement.

« Que faire ? Je n'en sais rien. Je ne m'occupe de rien. Je vous souhaite prospérité pour de longues années. Je ne vous ai pas encore serré la main, néanmoins nous nous connaissons ! Certainement que ce n'est pas sur le même sampan, en mangeant à la même table, en couchant dans le même lit que notre connaissance s'est faite ; que je me soumette ou non, je vous prie de ne pas compter qu'il en sera ainsi.

« Je vous envoie de minimes présents (deux beaux coqs, des œufs frais et des fruits) et cette lettre que je confie au jeune frère du bachelier que vous m'avez rendu pour vous saluer.

« Voilà mes salutations au capitaine **MOUTEAUX**, commandant le poste de **Quỳnh-kh^a**. »

Règne de **Hàm-Nghi**, 2^e année, 12^e mois, 15^e jour.

Đế-độc LÊ-TRÚC

On remarquera les termes à la fois dignes et modérés de cette lettre que le **đế-độc** continue à dater du règne de son roi **HÀM-NGHI**.

Les chefs désignés dans sa lettre viennent en effet se présenter au capitaine à **Chợ-đồn**. Il leur délivre un sauf-conduit pour **Đống-hới**.

Le 18 décembre, le prince **HOÀNG-KÊ-VIỆM** venant de **Đống-hới** se présente au commandant du poste de **Quảng-khê**, il va s'établir à **Thổ-ngọa** près de **Chợ-đồn**. Il échoue dans ses négociations avec le **đế-độc**, lequel refuse de se présenter et d'obéir à **ĐỔNG-KHÁNH**.

Un sampan portant les émissaires du prince vers le haut fleuve n'ose arriver jusqu'à Thanh-thuy et rétrograde piteusement.

Le 30, le prince quitte **Thổ-ngọ** pour rentrer à **Đồng-hới**. Les chefs rebelles qui avaient fait une soumission conditionnelle rentrent à Thanh-thuy auprès du **đế-độc**.

Celui-ci, sollicité par **Tôn-thất-Đam**, fils aîné de **Thuyết**, rejoint sur le haut **Năn** le ministre **Phạm-Thuận** et organise avec lui un camp pour recevoir des bandes venant du Thanh-hoá par le **Nghệ-an**.

Cependant, les bandes se reforment devant l'inaction qui nous est imposée et les localités du moyen fleuve, n'ayant plus aucune relation avec nous, fournissent des contingents et du riz aux rebelles. Les catholiques rentrent dans leurs camps retranchés de **Hương-phương**, **Cổn-nâm**, **Đan-sa** et **Mi-hoà**.

Cette situation signalée à Hué, émeut l'autorité militaire (colonel CALLET commandant la brigade) qui obtient du Protectorat, sans aucune indemnité d'installation, la création de postes à Tróc et à **Minh-cầm** et l'autorisation de recommencer les opérations militaires.

Le 6 février, le capitaine TROUPEL avec une compagnie du 2^e bataillon de chasseurs annamites vient de **Đồng-hới** à **Quảng-khê**.

Le poste de **Chợ-đồn** supprimé est occupé par les miliciens du *quan-phủ*.

Le capitaine MOUTEAUX avec une section et demie de zouaves va créer le poste de **Minh-cầm** concurremment avec une section de la 4^e compagnie de chasseurs annamites, commandée par le sous-lieutenant LAMBERT.

Une autre section du 2^e zouaves ira occuper Tróc sous les ordres du sous-lieutenant DE REDON DU COLOMBIER, une autre est répartie entre **Quảng-khê** et **Ròn** ; enfin une demi-section est détachée au poste de **Kẻ-bàng** entre **Đồng-hới** et Tróc.

Dans tous ces postes, la garnison est composée de zouaves et de chasseurs annamites. Le capitaine TROUPEL avec la portion principale de la compagnie reste à **Quảng-khê**. Il commande le littoral, et le capitaine MOUTEAUX la région des montagnes.

Les nouveaux postes doivent être créés entièrement par voie de réquisition.

Le capitaine réunit les chefs des cantons de **Lê-son**, Thanh-thuy, Càu-cang et **Minh-cầm** et répartit la tâche incombant à chaque localité. Le fortin est tracé un peu au-dessus du confluent du **Nậy** (haut Sông-gianh) et du Tro, et les travaux commencent dès le lendemain de l'arrivée.

Dès ce jour, 10 février, les reconnaissances sont envoyées dans toutes les directions. Elles signalent des bandes venant du haut fleuve et du **Năn**. L'une de ces reconnaissances découvre les traces des éléphants à Fouclam, 5 km en amont de **Minh-cầm**, mais un guide nous conduit sur une

fausse piste, et, lorsque nous revenons sur la bonne, les cornacs ont emmené les éléphants dans la montagne.

Dans les localités en aval de **Minh-cầm**, à Thanh-thuy, Lé-toung, **Lé-son** et Cou-cang, rien d'hostile n'est signalé. Le 16, un pêcheur catholique est enlevé sur son sampan à hauteur de Lam-lang par une patrouille de cinq rebelles venus de Cao-mai sur le moyen **Năn**. Une reconnaissance exécutée le 17 sur cette localité fait partir un poste de 50 hommes ; elle capture un espion lancé sur ses derrières. C'est un espion surnommé **LAM-LANG**, ancien maire du village de ce nom, que nous allons gagner à notre cause et qui nous servira de guide dans nos principales opérations. Il nous apprend que **PHẠM-NGUYEN-THUẬN**, ministre de l'ex-roi **HÀM-NGHI**, occupe depuis trois mois les villages moïses du canton de Co-liem sur le haut **Năn** avec mille rebelles annamites dont plusieurs sont déguisés en chinois ; il a avec lui le **đế-độc**. **LÊ-TRÚC** et les armes de Thanh-thuy. Le 18, les habitants de Thanh-thuy et de **Lê-son** cessent de fournir des coolies au poste : il faut envoyer des détachements pour les contraindre.

Le 19, le capitaine fait une reconnaissance dans la direction de Vé. Tous les habitants se sauvent après avoir enlevé les paillotes de leurs *canhias*. Il n'est pas fait de représailles et les notables se présentent au retour.

Des postes de rebelles sont signalés dans la direction du haut **Năn**. Ils s'enfuient à notre approche.

Le 20, vers dix heures du soir, le poste est attaqué à coups de canon et de fusil. Il ne répond pas, mais le capitaine envoie deux fortes patrouilles pour protéger les sampaniers et reconnaître les abords du fleuve. L'ennemi se retire.

Les sampaniers effrayés redescendent le fleuve et le lendemain aucun coolie ne se présente pour travailler. La situation semble assez grave.

Le 21, une reconnaissance découvre au village de Than, un poste rebelle d'une cinquantaine d'hommes qui se sauvent en laissant des lances et deux pavillons.

Comme il est probable qu'ils reviendront la nuit, le capitaine envoie l'adjudant **BRAUD** vers 2 heures du matin avec 10 zouaves et 10 chasseurs annamites pour les surprendre.

Le détachement bien guidé arrive vers 4 h ½ en vue du poste dont la surveillance est assurée par un mirador. Trois rebelles en descendent et se sauvent en donnant l'alarme. Le poste d'environ 50 hommes se disperse, mais l'adjudant **BRAUD** qui n'est qu'à cent mètres a le temps d'envoyer des salves qui couchent sept hommes dont deux *đội*. Les armes et le riz restent entre ses mains. Il fait incendier le poste. Le soir le capitaine autorise les habitants de Than à enlever et à ensevelir les cadavres.

Ce coup de main dégage les abords de **Minh-câm** ; il faudra désormais aller chercher les rebelles plus loin.

Dans la nuit du 22 au 23, des détachements sont envoyés dans les principales localités du moyen fleuve pour arrêter les notables qui ont cessé de faire travailler au poste. On prend les chefs de famille des maisons les plus riches : ils sont ramenés à **Minh-câm**. Le capitaine ne fait garder qu'un notable de chaque village et renvoie les autres en les prévenant que tous les jours à la même heure (et la peine commence le jour même en leur présence) les otages recevront du rotin tant que les travaux ne seront pas repris.

Les *giặc* (rebelles) nous tueront si nous obéissons, avaient dit les notables. Vous ne craignez que les *giặc*, répondit le capitaine, et bien moi aussi je suis *giặc*. Et quoi qu'il lui en coûtât beaucoup il donna l'ordre de faire distribuer en même temps dix coups bénins à chacun, n'apparaissant lui-même qu'au 9^e pour faire augmenter la rigueur de la peine et menacer qu'elle serait doublée les jours suivants si les localités n'obéissaient pas. Le lendemain, les coolies arrivent au complet et la première baraque est dressée. Il n'y eut plus d'ailleurs de défections dans ces villages jusqu'à l'achèvement complet du poste auquel concoururent 62 localités. Chaque chef-lieu de canton devait construire une grande baraque avec carcasse en bois, les petites localités des *canhias* moindres. Les villages du haut fleuve envoyaient des radeaux de bambous, enfin les mois du haut **Năn**, soumis plus tard, fournirent le rotin. Les villages en aval donnaient des coolies.

La coopération à ces travaux était un gage de soumission. La situation n'était pas encore brillante dans la montagne. Les craintes des catholiques sont résumées dans la lettre ci-après du R. Père TORTUYAUX datée de **Hương-phương** 15 février (Voir annexe 2).

Annexe n°2

H-ng-ph-ng, 15 février 1887.

J'ai l'honneur de vous prévenir qu'on m'a annoncé l'arrivée prochaine de Chinois et d'Annamites déguisés en Chinois ou **Mường**, au nombre de 800, commandés par le fils aîné de **Thuyết**. Les chefs des rebelles soumis et non soumis avec leurs troupes sont allés se réunir à ce grand mandarin qui vient du Nord par la route des montagnes. Il se trouve sur le haut **Năn** à la hauteur de **Đông-lao** à une journée de marche. Tous les villages du bas fleuve, d'après les ordres de **HOÀNG-KÊ-VIỆM**, sont sous les armes, sans doute pour se réunir aux rebelles : **Thô-ngoa** et les autres villages cachent leurs biens en terre.

Je reçois à l'instant des nouvelles du curé de **Tróc** qui m'annonce la même chose. Le **đề-độc** n'est plus à Thanh-thuy ; ils attaqueront demain ou après-demain probablement.

Je vous en prie, cher capitaine, ne croyez pas à la pacification de **HOÀNG-KÊ-VIỆM**. J'ordonne à tous les sampans qui ne sont pas à **Minh-cầm** de venir à **Hương-phương**.

Signé : TORTUYAUX.

* * *

En faisant la part de l'exagération, il faut reconnaître que le Père TORTUYAUX était bien renseigné, puisque l'attaque eut lieu trois jours après.

Seulement on ne laissa pas les villages pactiser avec l'insurrection.

Les jours suivants, des reconnaissances sont envoyées dans les principales localités en amont et en aval. Des renforts arrivent de **Đồng-hới**.

Le 27, le commandant BERTRAND, commandant le cercle, amène la 2^e compagnie de zouaves (capitaine GROSS). Des colonnes doivent partir à la fois de **Minh-cầm** et de **Quảng-khê** et se rencontrer sur le haut **Năn**.

La colonne de **Quảng-khê** (capitaine TROUPEL, avec une section de chasseurs annamites et trois escouades de zouaves sous les ordres du sous-lieutenant GIRAUDET DE S^{te} AGATHE part le 28 février, arriva à **Tróc**, le 1^{er} mars ; le 2 à Cha-noi ; le 3 à Ca-cung ; le 4 à Giang où elle prend contact avec les rebelles ; le 5 à Tac-zăi où elle a un engagement assez vif, le 6 à **Bóc-thọ**, le 7 à Lam-lang sur le **Sông-gianh** où elle se rembarque pour **Quảng-khê**. Si cette colonne avait pu agir par surprise et surtout combiner sa marche avec celle de la colonne BERTRAND, elle aurait certainement obtenu des résultats décisifs, mais elle éventa le repaire et les rebelles purent s'échapper en emportant toutes les armes.

La colonne BERTRAND, après avoir pris part à des opérations dans les environs de **Minh-cầm**, quitta ce poste le 3 mars en lui empruntant la section de chasseurs annamites, remonta le **Sông-gianh** jusqu'à **Đồng-lao**, d'où elle gagna le haut **Năn** par le chemin des montagnes. Elle arriva à Tac-zăi après le départ de la colonne TROUPEL, ne fut point attaquée, incendia les approvisionnements de riz des rebelles et rentra à **Minh-cầm** le 9. Le 8 était arrivé au poste militaire le colonel CALLET commandant la brigade de l'Annam.

Après avoir critiqué le décousu de ces deux opérations, il ordonne une nouvelle expédition sur Vé et repart pour Hué le 10 après avoir donné des instructions au chef de poste de **Minh-cầm**, lequel aura la direction des opérations ultérieures.

La nouvelle expédition à laquelle prend part le capitaine MOUTEAUX n'est qu'une tournée de pacification pour le mettre en relation avec les notables des villages **mường** qu'il convie à venir à **Minh-cầm**.

Le 21 mars, les colonnes sont dissoutes et le commandant BERTRAND avec la compagnie de zouaves (GROSS), repart pour **Đồng-hới** : jusqu'à la fin de mars, des sorties exécutées sur plusieurs points à la fois et principalement la nuit ont pour objet de contraindre les localités récalcitrantes du haut fleuve à concourir aux travaux du poste.

Le 28, le nouveau poste, non complètement achevé, est enfin occupé. Les hommes sont confortablement logés dans des baraques spacieuses, construites sur un remblai de 1 m et blanchies à la chaux. Un fossé et un treillage en bambous de 5 m de hauteur entourent le fortin qui est flanqué de deux petits bastions. Le service de garde peut être considérablement réduit et le capitaine va disposer de presque tout son monde pour achever la pacification.

Dans la nuit du 30 mars au 1^{er} avril, le sergent CHABREDIER, des chasseurs annamites, avec 10 zouaves et 10 chasseurs, va à Lé-toung pour enlever deux chefs rebelles militants qui réquisitionnent au nom du **đê-độc**. L'un d'eux parvient à se sauver, mais l'autre reste entre ses mains en même temps qu'un *bang-biên* de ses parents.

Le *bang-biên* est gardé comme otage ; quant au chef rebelle, convaincu de connivence avec le **đê-độc**, il est fusillé le lendemain. Le dépôt de paddy réquisitionné est chargé sur des sampans et ramené au poste.

Le **đê-độc** qui a manqué à sa parole est prévenu qu'il n'a plus à attendre aucun quartier. A la suite de dissentiments avec **PHẠM-NGUYỄN-THUẬN**, il a quitté le haut **Năn** et s'est réfugié au **Hà-tĩnh**, d'où il fait encore des apparitions à Thanh-thuy.

Dans une nouvelle lettre adressée au commandant du poste de Minh-cầm, il supplie le capitaine de retourner à **Quảng-khê** et même à **Đồng-hới**, s'engageant à protéger lui-même les catholiques. Le 4 avril, le sous-lieutenant LAMBERT découvre son nouveau camp dans les montagnes boisées de Thanh-thuy, enlève les armes et incendie les abris.

Dans la nuit du 5 au 6 avril, le caporal GAUDIER avec 6 zouaves et 4 chasseurs va au Nord de Xuân-mai, pour surprendre un petit poste occupé par des chefs rebelles rentrés de Tac-zaï. Il commence par enlever une vigie postée sur un mirador, se fait conduire par elle jusqu'à un dépôt de paddy gardé par un **đội**. Ce dernier, sous la menace du caporal, sert de guide jusqu'au poste occupé par 15 rebelles. Le caporal et ses hommes en tuent six, qui cherchent à fuir et ramènent à **Minh-cầm** deux prisonniers, un **độc-binh** avec un très beau cheval.

Les prisonniers sont fusillés deux jours après. Le lendemain une reconnaissance exécutée sur le même point découvre un dépôt de fusils et de lances.

Du 7 au 8, le capitaine va par voie d'eau et de terre à Tróc visiter le nouveau poste.

Le 8, il apprend que PHẠM-NGUYỄN-THUẬN est signalé du côté de Cồ-liêm. Il organise aussitôt une double reconnaissance pour le surprendre.

Les deux groupes doivent se joindre à Bốc-thọ. Ils ont deux jours de vivres, treize paquets de cartouches par homme. Quatre coolies portent les ustensiles de campement, le liquide et les souliers de remplacement.

1^{er} groupe : adjudant BRAUD, 15 zouaves, 1 sergent et 10 chasseurs annamites avec le guide de Thanh-thuy. Il arrive à Cao-mai vers minuit sans être signalé et à Bốc-thọ vers 8 heures du matin, d'où il envoie un courrier au capitaine vers Cồ-liêm pour lui annoncer qu'il n'a rien à signaler.

2^e groupe : capitaine MOUTEAUX, 15 zouaves, 1 sergent, le fourrier LEROY-BRANCOTTE, chargé du lever topographique, 10 chasseurs avec le đội VAN-Hộ.

La petite expédition guidée par le coolie dit LAM-LANG auteur du renseignement et le boy dit LÊ-TRÚC qui déclarent que le chemin est impraticable la nuit, même par le clair de lune, s'engage malgré cet avis par Séo-phong, Ma-shéi, Mo-clam et Dong-tam, par le chemin de traverse qui gravit la montagne. Ce n'est qu'une piste à peine tracée à travers la forêt vierge que nous atteignons vers minuit. Pour escalader les rochers, il faut se suspendre aux lianes.

Enfin vers 6 h ½ du matin, après de grandes fatigues, nous débouchons dans la vallée du Năn.

Deux groupes d'Annamites de Mộc-sơn, qui rapportent du riz de Tac-zaï, déclarent, après menaces, que PHẠM-THUẬN est à Yên-hương, à une heure de Cồ-liêm. Ce village s'appelle également Yên-lạc.

Au lieu de marcher sur Cồ-liêm, qui n'est plus qu'à 200 m, le capitaine fait guider la petite troupe sur Yên-hương, et, demandant à chacun un suprême effort, il accélère l'allure de façon à ne pouvoir être devancé par personne.

La population de Kim-bang travaille dans les rizières ; elle regarde avec stupéfaction le détachement, mais pas un habitant ne bouge. On fait signe à deux mois pris au hasard de marcher devant la colonne ; ils obéissent.

Leurs renseignements confirment ceux recueillis en cours de route ; ils disent que PHẠM-THUẬN occupe Yên-hương avec de 100 à 200 lính.

Il faut traverser 1.500 mètres de terrain decouvert ; ils sont franchis à une allure extrêmement rapide, malgré les fatigues de la nuit.

Le hasard veut que le factionnaire (renseignement recueilli depuis) ait violé la consigne pour aller manger son riz dans une *canhia*, de sorte que la reconnaissance arrive sans être vue à la haie de bambou qui sert d'enceinte.

La première *canhia* est celle de **PHẠM-THỤẬN**. Au moment où il cherche à s'enfuir emportant son sabre de commandement et sa boîte de mandarin contenant les papiers du Conseil secret, il est atteint au flanc gauche d'une balle de revolver que lui tire le capitaine.

Le *đội* **VAN-HỘ** qui marche en tête tue en même temps deux *lãnh-binh*. Le fourrier **LEROY-BRANCOTTE**, resté quelques pas en arrière pour prendre des notes topographiques, arrête au moment de sa fuite, le second du ministre porteur de papiers importants.

Le détachement cédant à une intuition instinctive contourne rapidement les habitations, les dépasse du côté de la forêt attenante et tue tout ce qui sort du village, chaque coup abat un chef, car le repaire n'est occupé que par l'état-major et la suite du ministre. D'après les renseignements recueillis, seuls trois chefs secondaires n'ont pas été retrouvés, tous les autres sont morts ou pris.

Le capitaine reconnaît son blessé au milieu d'un groupe vociférant de mois, de coolies et de chasseurs auxquels il a grand peine à l'arracher. C'est le ministre lui-même impassible au milieu de ce déchaînement de ranunces. Il demande la mort pour abrégier ses souffrances. Il porte un défi au capitaine en termes tels que le boy **ARTHUR** n'ose traduire ses paroles.

Le capitaine examine sa blessure, extrait la balle de revolver au moyen d'une incision au bistouri et fait un premier pansement. **PHẠM-THỤẬN** étonné de cet acte d'humanité garde le silence. On amène un enfant de 7 à 8 ans très bien habillé. « C'est ton fils, lui dit le capitaine ; il sera bien traité. » « Non, ce n'est pas mon fils », répond-il. Le coolie **LAM-LANG** dit alors : « Ça, c'est le fils de **TÔN-THẮT THUYẾT** ». Deux signes et une parole sont échangés entre le blessé et l'enfant et **THỤẬN** se reprenant déclare que c'est son fils. Mais l'attitude de l'enfant est singulière ; il semble commander à son père. Cependant la puissance de dissimulation est telle chez l'un et chez l'autre, qu'il faudra trois jours et le témoignage des notables du pays pour établir l'identité du plus jeune fils de l'ex-régent **THUYẾT**.

Un revirement s'est produit chez les indigènes dont plusieurs ont eu cependant de leurs proches décapités par ordre du ministre. Tous sont pris de pitié pour cette infortune. Les zouaves lui offrent leurs bidons, les chasseurs et les coolies préparent un brancard.

Parmi les prisonniers se trouvent son secrétaire d'État, grand-mandarin, et son secrétaire particulier, son *độc-binh* bourreau et son *đội* porte-boîte.

Les armes, les pavillons et les papiers sont réunis ; il y a en outre un lingot, des sapèques en argent, et sept sapèques en or. C'était, paraît-il, tout ce qui restait à **PHẠM-THUẬN** (les valeurs et les papiers ont été envoyés à Hué). Il y a en outre des palanquins et de nombreux parasols que le détachement ne peut emporter.

Le repas préparé pour la suite du ministre sert aux chasseurs et aux coolies.

Le détachement emportant **PHẠM-THUẬN** en palanquin quitte **Yên-hương** à 10 heures, arrive à **Cổ-liêm** à 11 h ½ et à midi ½ à **Bác-thọ** où il rallie la fraction commandée par l'adjudant **BRAUD**.

Tous les habitants de ces villages et de Kim-bang viennent faire leur soumission au capitaine.

Ils disent que le ministre était très cruel et les maintenait par la terreur dans la rébellion. Ils assurent que toute la population moi va se soumettre.

En effet, deux jours après les notables apportent les rotins qui leur sont commandés. Les chefs moi viennent au poste de **Minh-cầm**, faire acte d'obéissance.

Départ à 8 h du soir par Cao-mai et Lam-lang et rentrée à **Minh-cầm** le 10 avril à 8 h 30 du matin, après avoir voyagé de nouveau toute la nuit.

La nouvelle de cette surprise colportée par les indigènes arrive le jour même à **Đồng-hới**. Toutes les localités donnent des marques de joie : la pacification a fait un grand pas, car **PHẠM-THUẬN**

« Après une série de reconnaissances heureuses, le capitaine MOUTEAUX apprend dans les premiers jours d'avril que le *tanh-ly* **PHẠM-THUẬN**, ministre de l'ex-roi HÀM-NGHI, se trouve aux environs de Yên-lac dans le moyen **Sông-năn**. Le 8 avril, la nuit venue, dit le général MUNIER, dans un ordre général de la division d'occupation du Tonkin et de l'Annam, le capitaine MOUTEAUX se met en marche avec 16 zouaves et 10 chasseurs annamites pour chercher à le surprendre. Après une marche des plus pénibles sur une piste à peine tracée dans la forêt vierge, il arrive à l'improviste le 9 avril au matin en vue du village où se trouve **PHẠM-NGUYỄN-THUẬN**.

« La petite troupe s'élance aussitôt pour cerner la maison désignée comme servant de refuge aux rebelles. Après une lutte corps à corps **PHẠM-NGUYỄN-THUẬN** mortellement blessé reste entre nos mains, ainsi que le plus jeune fils du premier ministre **THUYẾT** et les personnes de leur suite. Le reste est tombé sous les balles des hommes qui gardaient les abords du village. Le lendemain, le ministre de l'ex-roi HÀM-NGHI succombait à sa blessure, au poste de **Minh-cầm**. Sa mort aura un grand retentissement dans les provinces du Nord de l'Annam, où il était le principal dignitaire du parti des rebelles.

« Le général commandant la division d'occupation félicite M. le capitaine MOUTEAUX de ce succès dû à la hardiesse de sa marche et à l'habileté des dispositions prises. Il félicite également les sous-officiers et soldats qui ci-après se sont particulièrement distingués tant dans les expéditions qui avaient précédé ce brillant coup de main que dans ce coup de main lui-même.

« Au 2^e zouaves : l'adjudant BRAUD, le sergent-fourrier LEROY-BRANCOTTE, le caporal GODIER ».

Parmi les chasseurs annamites étaient également cités le sergent CHABRE DIER et le *đội* **VĂN-HỘ**.

Le 12, les notables de **Bóc-thọ**, **Cổ-liêm** et **Kim-bang** viennent faire acte d'obéissance.

Le 13, le boy dit **LÊ-TRÚC** est enlevé auprès de la *canhia* du *cai-tổng* (chef de canton) de **Cou-cang** par une patrouille de 4 rebelles venant de la montagne. Un détachement de 8 zouaves et de 6 chasseurs part immédiatement pour le délivrer mais il n'a que le temps d'envoyer à grande distance deux salves à la patrouille qui disparaît derrière la crête des montagnes entre **Cou-cang** et **Quien-ké**.

Le *cai-tổng* qui était certainement de connivence est conduit à la prison du poste et le village rendu responsable. Malheureusement le boy a été décapité le soir même.

Annexe n° 3

L'histoire de ce boy est intéressante. Il s'appelait DUA. Dans le courant de mars, il vint se présenter au poste de **Minh-cầm** comme boy déserteur du **đê-độc** **LÊ-TRÚC** lequel, disait-il, le traitait mal. Il s'offrit pour nous servir de guide dans plusieurs expéditions qui ne donnèrent aucun résultat, les rebelles étant prévenus à l'avance.

Le capitaine le faisait surveiller de près, n'ayant aucune confiance en lui.

Quinze jours après dans un **đồn** (camp) fut trouvée une lettre du ministre **PHẠM-THUẬN**, prévenant un chef rebelle que son serviteur fidèle DUA gagnait notre confiance à **Minh-cầm** pour nous empoisonner. La lettre fut communiquée au boy qui voulut jouer la comédie de l'étonnement.

Tu n'as fait que nous tromper jusqu'à ce jour, lui dit le capitaine ; je te donne quatre jours pournous faire prendre un poste ou un chef important ; ce délai passé, tu auras la tête coupée.

La nuit suivante, il conduisit à **Lê-toung**, le sergent **CHABREDIER** des chasseurs annamites, lequel enleva deux chefs réquisitionnant du riz pour le **đê-độc**. Quand DUA fut suffisamment compromis par d'autres services, il reçut des subsides et fut laissé en liberté.

Ce sont des parents et des amis de ces deux chefs arrêtés à **Lê-toung** qui ont attiré le boy près de la **canhia** du **cái-tổng** de **Cou-cang** et l'ont emmené dans la montagne.

Le jour de l'affaire de **Yên-lạc**, il nous donna le nom de tous les prisonniers. Quand il fut mis en présence du ministre, celui-ci lui dit : « Tu m'as trahi, le **quan-ba** m'a blessé, je vais mourir, mais j'ai la puissance du diable, et avant cinq jours, tu auras la tête coupée ».

Ce propos fut tenu en présence du boy interprète **ARTHUR** qui en fut frappé et le traduisit au capitaine. Au retour de l'expédition, quand le Père **TORTUYAUX** vint de **Hướng-phương** nous féliciter, DUA se présenta à lui et lui demanda le baptême pour éviter, disait-il, l'action du diable. Le Père **TORTUYAUX** fit part au capitaine du désir du jeune néophyte, peu recommandable d'ailleurs. Comme il avait 19 ans il ne pouvait être baptisé qu'après avoir étudié la nouvelle religion. Ce simple titre de catéchumène lui rendit un peu de confiance, mais n'empêcha pas la menace de **PHẠM-THUẬN** de se réaliser au jour fixé. Simple coïncidence qui n'en produisit pas moins une vive impression sur ceux qui ont connu la prédiction ! (*Notes particulières du capitaine MOUTEAUX*).

*
* *

Le 15 avril, le capitaine rédigea une nouvelle affiche qui fut envoyée à toutes les localités de son territoire. Elle relatait l'affaire de **Yên-hương**, la mort du ministre, la soumission des villages moï et la capture de tous les papiers du Conseil secret.

Un délai de 8 jours était donné aux chefs rebelles pour faire leur soumission à **Minh-cầm**, après quoi ils seraient poursuivis nuit et jour et, en cas de capture, fusillés. Amnistie complète serait accordée à ceux qui se rendraient. Jusqu'au 9 avril le service de renseignements du poste était assuré par les révélations des prisonniers, mais la prise des papiers du Conseil secret nous livra la liste de presque tous les chefs de l'insurrection et la minute des diverses promotions faites au nom de **HÀM-NGHI**. N'ayant pas d'interprète, mais seulement un élève ecclésiastique annamite du collège de Paulo-Pinang, à lui prêté par le Père **TORTUYAUX**, élève ne connaissant pas le français, mais le latin, c'est en cette langue que le capitaine s'était fait traduire les papiers de **PHẠM-NGUYỄN-THUẬN**.

Quant à ses correspondances avec les localités ou les personnalités indigènes il les rédigeait en latin et les faisait traduire de même en caractères chinois.

A titre d'échantillon, voici l'original en mauvais latin de l'affiche du 15 avril. Faute d'expressions usuelles, il fallait souvent recourir aux périphrases (Voir annexe n°4).

Annexe n°4

2° affiche envoyée aux chefs de canton et aux maires par le capitaine Mouteaux. Rédaction originale :

Ong quan-ba Mouteaux imperante in oppido Minh-cầm ad omnes pagos circum Minh-cầm et intra montes vel super flumina Nai, Nam, Son et Tro.

Cognoscitis omnes quod milites gallici et annamitici destruerunt oppido hostium, combuerunt vel rapuerunt auriam congregatam, occiderunt multos Yack.

Minister Pham-Thuận, mea manu vulneratus, decapitatus fuit in Minh-cầm. Fere omnes sui duces aut occisi in pago Yên-lạc, aut capti et occisi in Minh-cầm fuerunt.

Cepimus omnia scripta ministri et cognoscimus nomina et pagos omnium qui pugnaverunt contra regem Đồng-Khánh et Gallos vel litteratorum qui incitaverunt ad bellum et rapuerunt auriam, misero populo.

Tempus mansuetudinis jam terminatum.

Prefecti maximi mihi miserunt jussum pugnandi milites congregatos etiam si non habuissent arma et capiendi et trucidandi omnes duces qui nolunt statim obedire.

Ego omnia jussa sequar etiam si nimis crudelia videantur.

Itaque hortor omnes pagos ad reddendum arma, elephantes, milites ad redeundum ad suas domos, omnes duces ad veniendum singulos ad meum oppidum ubi illis petam unam rem tantum : scribere coram mihi litteras submissionis. Hoc nobis sufficiet, sed si tardius audissemus illos rursum hortari populum ad bellum, sua scripta nullo valore essent.

Itaque venite omnes : lætabor vestra submissione et pace reddita magis quam victoria per arma quia cor meum sicut patris.

Si non venitis cadam rursum per diem et noctem super domos et paulatim multos capiemus et occidemus.

Antiquus gradus inter hostes nihil nocebit vobis. Omnes sive dĩ, sive dĩnh, dĩnh-binh etiam de-doc vel mandarinis civiles sicut amicos accipiam.

Habitanes in omni regioni adjuvate nos ad destruendos hostes vestros qui rapiunt bona et non sinunt vos colere agros.

Volumus vestram felicitatem et venimus ad ferendam justiciam, omnibus sive christianis sive budistis æqualiter.

Si veniunt latrones ad rapienda vestra bona vocate nos et adveniemus.

Brevi tempore pax fiet ubicumque in Quang-binh sicut in Tong-king et in aliis provinciis regni annamitici.

Scitis me sincerum itaque oportet agere festinanter.

Mĩnh-cầm, die quindecimã, quarti mensis, anni 1887.

Signé : MOUTEAUX.

* * *

La première soumission individuelle de chef rebelle eut lieu le 13 avril. Ce fut un *hiệp-quan* nommé LEM, du village de Cao-track ; il fut amené par le Père TORTUYAUX n'osant se présenter lui-même. Cao-track, précisément à cause de l'influence de LEM, n'avait jamais voulu se mettre en relation avec le poste et les habitants abandonnaient leurs maisons chaque fois que nous nous présentions. C'était la seule localité qui s'était refusée à concourir à la création du poste. Comme elle devait y construire une *canhia* le capitaine fit démonter par 100 coolies, la plus belle, celle de LEM, et la fit diriger en radeaux sur *Mĩnh-cầm* où elle fut remontée telle, à la seule différence que des paillotes remplaçaient les tuiles de la toiture.

Brûler un village rebelle, lorsque tous les habitants fuient, c'est leur enlever l'intention d'y rentrer et de se soumettre. Ce mode de répression

immédiate n'avait donné aucun résultat à la colonne GRÉGOIRE en 1886 ; il répugna toujours au caractère du chef de poste de **Minh-cầm** et il s'en trouva bien.

Après la soumission de LEM, les habitants de Cao-track, rentrés avec lui, furent astreints par le capitaine à lui construire une *canhia*. Quant à l'ancienne, LEM reçut une lettre l'autorisant à la reprendre dans le cas où le poste de **Minh-cầm** serait ultérieurement déplacé.

Le 20, il y eut trois soumissions de **Minh-cầm-than** ; le 26, six de Xuân-mai et cinq de Cao-track.

Le 1^{er} juillet, le nombre se montait déjà à 178, parmi lesquels deux *lãnh-binh*, sept *đốc-binh*, onze *hiệp-quan*, un *huyện*, trois *bang-biện*, et les autres, *đội, phó-đội, đội-trưởng, cửu-phẩm* et *thor-lạy*. Les soumissions étaient enregistrées au poste où les dignitaires venaient rédiger leur acte d'obéissance et présenter leurs anciens diplômes délivrés par **PHẠM-THUẬN**. Il leur était alors remis un sauf-conduit portant le cachet du chef de poste.

Ils étaient convoqués périodiquement pour répondre à l'appel et devaient se présenter aux officiers qui faisaient une reconnaissance dans le pays qu'ils habitaient.

Sur ce nombre, quatre seulement avaient déjà fait une soumission conditionnelle au prince **HOÀNG-KÊ-VIỆM**. Le 14, eut lieu l'exécution des chefs rebelles, pris à Yên-lạc.

Le 15, les reconnaissances furent reprises dans toutes les directions, pour enlever les chefs qui ne s'étaient pas encore soumis. Elles se faisaient surtout la nuit et les ordres n'étaient donnés qu'au dernier moment pour éviter les indiscretions.

Un chef était-il signalé comme ayant plusieurs lieux de retraite : on le traquait sur tous les points à la fois et parfois il n'était trouvé nulle part.

De ces expéditions, une sur dix environ était couronnée de succès, mais elles terrorisaient les rebelles ; elles déterminèrent à bref délai, soit les soumissions, soit le départ des chefs pour le Hà-tĩnh, nul secret de la montagne, comme disait le *đề-đốc* **LÊ-TRÚC** dans une lettre au capitaine, ne nous étant plus inconnu dans le **Quảng-binh**.

Quant aux simples *lính* ils rentrèrent partout dans leurs villages, où ils n'étaient pas inquiétés.

La première surprise eut lieu dès le 2^e jour, après l'envoi de l'affiche.

Dans la nuit du 16 au 17 avril sur les plaintes des habitants de Ha-trang et de **Lê-son**, anciens centres de rebelles, un détachement fut envoyé sous les ordres de l'adjudant BRAUD pour surprendre dans un fortin au milieu des rochers un poste de brigands qui avaient arrêté et décapité quatre de nos *trạm*, venant du bas fleuve par le chemin des montagnes. Le fortin en palanques est surpris et escaladé. Les brigands sont tués sur place au nombre

de six parmi lesquels un *độc-binh* et un *độc-huyện* très redouté. Leurs têtes sont exposées.

Parmi les expéditions de quelque importance, il n'y a plus à relater que les suivantes :

Du 21 au 25 avril, excursion du capitaine avec 20 zouaves et 15 chasseurs jusqu'à **Bảy-đức** dans le **Nghê-an** (distance parcourue 135 km). Il passe par **Đổng-lao**, **Kim-lự**, **Tân-ấp**, **Bay-đức**, **Danen** et **Thạnh-lạng**. C'était la première fois que ce chef-lieu de canton **mường**, d'une centaine de *canhias*, était visité par les Français. Il est intact, mais tout le monde se sauve. On prend un notable qui est ramené à **Minh-cầm** et qui, bien traité, sera envoyé dans quelques jours pour préparer la soumission des habitants.

C'est pendant cette reconnaissance qu'entre les hameaux de **Kim-lự** et **Tân-ấp**, nous traversons pour la première fois la « forêt des sangsues », nom qu'elle a conservé sur la carte d'Etat-major.

Nulle part ces hôtes désagréables des forêts vierges ne furent rencontrés en si grand nombre. Il y en avait à certains endroits plus de 20 par mètre carré. Dressées sur leur queue et décrivant des courbes avec leurs ventouses, elles s'accrochaient instantanément aux jambes, traversant l'étoffe des guêtres et même parfois les coutures des brodequins.

Le chemin des montagnes qui n'était plus fréquenté depuis le commencement de l'insurrection était encombré d'arbustes et disparaissait parfois sous la végétation.

Le détachement mit plus de 4 heures à faire 11 km dans cette forêt. Les hommes étaient couverts de sang. Le boy **ARTHUR** voulut compter les sangsues arrachées à ses jambes, il alla jusqu'à 300 et cessa de compter. S'il avait fallu s'arrêter la nuit dans cette forêt il y aurait certainement eu des morts. Enfin vers 7 heures, à la nuit tombante, on débouche dans une clairière qui avait été récemment cultivée et on y gîte. Le capitaine passe une partie de la nuit à arrêter les hémorragies tant des coolies que des soldats. Au jour on s'aperçoit que le hameau de **Tân-ấp** n'est qu'à 400 pas du bivouac.

Dans toutes les localités où passe la reconnaissance, on se sauve d'abord, puis peu à peu les notables, voyant qu'on ne prend rien et qu'on n'incendie pas, reviennent et se présentent au capitaine qui en garde un pour l'emmener à **Minh-cầm**. Ils reviendront dans quelques jours avec ses instructions.

En résumé peu de renseignements recueillis, mais partout des jalons plantés pour la pacification.

Dans une reconnaissance partie de **Tróc** le 9 avril, le sous-lieutenant **DE REDON DU COLOMBIER** du 2^e zouaves (avec 10 zouaves et 15 chasseurs

annamites) arrive le 10 à Lagnane, haute rivière Tro, où la présence du *lãnh-binh* **MAI-TẬP** lui avait été signalée. Le poste rebelle attaqué, perd quatre hommes tués et plusieurs prisonniers et laisse sur place des armes et un pavillon.

Le *lãnh-binh* parvint à s'échapper ; il se réfugie dans le **Hà-tĩnh** près de **TÔN-THẬT ĐAM**, fils aîné de **THUYẾT** qui vient de rallier dans le canton de Vang-lieou, les débris des fidèles du **Quảng-binh**.

Aucune expédition française n'a encore pénétré dans ce pays très accidenté. De plus, comme le **Hà-tĩnh** dépend du Tonkin, il faut une entente entre le commandant de la brigade d'Annam et celui de la brigade du Tonkin méridional pour y combiner des opérations.

Cette expédition est décidée au mois de mai. Les postes de **Minh-cầm**, de **Ròn** et de **Hà-tĩnh**, doivent envoyer des détachements sur Vang-lieou et y opérer le 7 et le 8.

Le résultat de cette expédition est ainsi relaté dans l'historique du 2^e zouaves.

« Un mois après, le 7 mai, le capitaine MOUTEAUX part en reconnaissance sur Vang-lieou avec 40 zouaves et 50 chasseurs annamites, passe quatre fois la rivière Tro, les hommes ayant de l'eau jusqu'aux épaules, traverse un pays des plus difficiles et atteint une bande de rebelles à laquelle il inflige de nombreuses pertes ». (Lettre de félicitation du général commandant la division du Tonkin et de l'Annam).

Les colonnes de **Ròn** (lieutenant POITOU des chasseurs annamites) et de **Hà-tĩnh** (capitaine RABIER, du 1^{er} zouaves) arrivent le 8 à Vang-lieou sans résultat. Vang-lieou se compose de quatre localités de race *mường* : Do-ko, Do-do, Som-nhiõ et Bo-mone.

C'est à environ 3 km de Vang-liéou Do-ko que le camp de **TÔN-THẬT ĐAM** était établi dans une clairière au fond d'une sorte de cirque.

On y accédait par un passage étroit pratiqué dans la forêt et gardé par un poste de vigie ; un autre débouché, comme dans tous les *đồn*, permettait aux rebelles de se disperser dans la forêt en cas de surprise.

La grande difficulté pour réussir ces coups de mains était de se procurer en cours de route des renseignements et des guides, puis d'agir assez vite pour n'être devancé par aucun émissaire.

Pour aller de **Minh-cầm** à Vang-lieou, il faut remonter l'étroite vallée du Tro et traverser nombre de fois cette rivière alors grossie par les pluies. Faute de pirogues, on fut obligé la plupart du temps, et non sans danger, de la franchir à gué. La petite colonne arriva à la nuit tombante au hameau de **Xuân-son** qu'elle surprit et dont tous les habitants, bien disposés d'ailleurs, furent gardés à vue. Elle en repartit à une heure du

matin avec des guides ; elle en trouva d'autres aux abords de Vang-lieou qu'elle atteignit vers 6 h ½. Sans s'y arrêter, elle se porta à une allure très vive dans la direction du camp.

Le poste de vigie allait être surpris et enlevé lorsqu'une patrouille venant du camp nous aperçut et donna l'alarme.

Pour pénétrer dans ce camp il fallait encore traverser deux fois la rivière Tro, profonde d'environ 1 m 40 et dont le lit était encombré de rochers. Beaucoup d'hommes, en courant, firent la culbute et furent totalement mouillés.

Malgré ces obstacles le détachement talonnant le poste et la patrouille arriva assez tôt dans la clairière pour exécuter des feux rapides sur les rebelles avant qu'ils n'eussent le temps de se disperser.

Une grande partie des armes fut abandonnée sur place. Un détachement sous les ordres de M. le sous-lieutenant LAMBERT des chasseurs annamites fut lancé sur les traces des fugitifs. Il revint le soir après avoir parcouru environ 40 km dans la forêt, les hommes ensanglantés par les piqûres de sangsues. Une centaine de mètres au delà du camp se trouvait le hangar qui servait d'abri aux trois éléphants ; il était gardé par un poste de 15 hommes. Aux premiers coups de feu, ces animaux avaient été détachés et montés par les cornacs. En les poursuivant de très près M. LAMBERT parvint à s'emparer du *đôi* cornac mais ce dernier se refusa à servir de guide et même à marcher de sorte qu'il fallut le fusiller sur place.

La bande de Vang-lieou se composait d'une centaine de rebelles réfugiés du Quảng-bình. C'est à peu près tout ce qui restait des 1.000 hommes du haut Năn.

TÔN-THẬT ĐAM absent depuis trois jours pour recruter dans le Hà-tĩnh avait confié la garde du camp à MAI-TAP qu'il venait de nommer *phó-đề-độc*.

MAI-TAP, dont les armes et les insignes de commandement étaient tombés entre nos mains, n'osa pas affronter la colère du fils aîné de THUYẾT pour s'être laissé surprendre. Il abandonne le prince dont la bande était réduite à moitié par le feu et la désertion et regagna les montagnes du Quảng-bình avec une quinzaine de chefs secondaires et de *lính*.

Quant aux habitants de Vang-lieou, qui nous avaient bien accueillis et fourni des guides, menacés des pires représailles par un héraut muni d'un porte-voix, venu la nuit à proximité du village, ils se sauvèrent et ne reparurent plus avant notre départ.

La crainte du prince les empêcha les jours suivant de faire leur soumission soit à *Minh-cầm*, soit à Hà-tĩnh.

Les petites opérations nocturnes dirigées contre les chefs qui n'ont pas fait acte d'obéissance continuent sans interruption. Peu à peu les localités pacifiées nous prêtent leur concours en nous fournissant des renseignements.

Il y a lieu de noter quelques-unes de ces surprises exécutées, suivant l'importance et les difficultés, tantôt par l'officier ou l'adjudant, tantôt par un sous-officier ou même un caporal de zouaves ou de chasseurs annamites. Elles comblaient de joie ceux qui en étaient chargés et c'était un puissant moyen d'encouragement du capitaine de les préparer et d'en confier l'exécution aux gradés qui lui donnaient le plus de satisfaction.

Quant aux zouaves et aux chasseurs, la pire punition à leur infliger était de les priver pendant un temps déterminé de prendre part à ces sorties. On aimait à se raconter les fatigues surmontées, la rapidité d'exécution ; la réussite, assez rare pourtant, grisait gradés et soldats. La plus grande fraternité régnait entre les deux corps de la petite garnison.

Sur les indications des habitants de Quan-hóa, capture par l'adjudant BRAUD dans la nuit du 15 au 16 mai, d'un *bang-biên* et d'un *hiệp-quan*. dans les montagnes de la rive droite du haut Nậy. Le *bang-biên*, ex-confident de PHẠM-THUẬN, nous confirme l'existence de HÀM-NGHI, mais se refuse de nous dire le lieu de sa retraite. Le *hiệp-quan*, qui avait cherché à s'échapper à la faveur de l'obscurité, fut tué d'un coup de feu.

Des expéditions hebdomadaires d'une durée moyenne de 4 à 6 jours, parties de Minh-cầm et de Tróc, traquent nuit et jour tantôt sur le haut Năn, tantôt sur le haut Son, le *phó-đề-độc* MAI-TAP qui nous a échappé à Vang-lieou. De guerre lasse et ayant failli plusieurs fois être pris, il abandonne la partie et va à Đống-hới avec les rares débris de sa bande, faire sa commission au prince HOÀNG-KÊ-VIỆM.

Dans la nuit du 18 au 19, surprise d'un nouveau repaire du *đề-độc* LÊ-TRÚC qui vient de rentrer dans les montagnes de Thanh-thuy d'où il lève des contributions.

L'historique du 2^e zouaves relate ainsi ce coup de main :

« Le 19 juin, le capitaine MOUTEAUX part avec 11 zouaves et 10 chasseurs annamites à 9 heures du soir et, après avoir marché une partie de la nuit, il atteint dans les montagnes près de Thanh-thuy un fortin occupé par la bande du *đề-độc* LÊ-TRÚC. Malgré l'obscurité et les abatis qui défendent l'accès du réduit ; les onze zouaves (et les chasseurs) s'élancent en avant sans tirer un coup de feu, s'emparent du fort, font douze prisonniers parmi lesquels le lieutenant du chef des rebelles.

« Ce dernier ne parvient à s'échapper qu'en laissant entre nos mains, sa femme, ses enfants, ses pavillons, un canon, des fusils, de nombreuses armes et tous ses papiers. Puis les zouaves rentrent au poste de Minh-cầm, ayant ainsi glorieusement fêté l'anniversaire de la décoration de leur drapeau ».

Le détachement composé d'hommes choisis avait pu, sans éveiller leur attention, passer sans bruit près de deux postes de vigie et arriver à

3 heures au repaire où la présence des rebelles était attestée par de sourds ronflements.

L'obscurité était si complète que le capitaine en cherchant l'issue du fortin tomba sur un toit en pailloles ce qui fit du bruit et donna l'éveil. « Un tigre », cria en annamite une rebelle qui croyait avoir affaire à ce terrible félin très fréquent dans le pays.

La porte fut rapidement forcée, mais il y avait, comme dans tous les refuges similaires, une autre issue et c'était près de cette dernière que se trouvait le **đề - đốc**. Les abatis qui se rattachaient à droite et à gauche à la forêt vierge formaient un fouillis inextricable empêchant de contourner le fortin et d'atteindre le sentier où débouchait la seconde porte de sorte que **LÊ-TRÚC** put se sauver.

En prévision de cette éventualité un autre groupe sous les ordres de M. LAMBERT était bien parti la veille à la mission de **Hướng - phương** pour opérer en sens inverse mais il arriva trop tard et ne put qu'envoyer quelques coups de feu au **đề - đốc** qui disparut dans la forêt avec une dizaine de rebelles désarmés. Parmi les armes prises il y avait trois sabres de commandement de **LÊ-TRÚC**.

Le **lãnh-binh PHẠM-CƯƠNG**, second du **đề - đốc**, et, à cause de sa cruauté, beaucoup plus redouté que son maître, avait été l'agent le plus actif des différentes attaques dirigées contre la mission de **Hướng-phương**. Il s'était présenté au prince **HOÀNG-KÊ-VIỆM** puis avait ensuite rallié le ministre **PHẠM-NGUYỄN-THUẬN** sur le haut **Năn**. Il fut décapité en grand apparat le 1^{er} juillet à **Thổ-ngọ**, son pays natal, le jour du grand marché. Des détachements de **Minh-cầm**, de **Quảng-khê**, de **Ròn** et des miliciens du **quan-phủ** de **Chợ-đồn** assistèrent à l'exécution. Les autres chefs secondaires avaient été fusillés à **Minh-cầm** le 20 juin.

La famille du **đề - đốc** fut dirigée sur Hué où la réclamait le Conseil secret.

Quant au pauvre **LÊ-TRÚC**, honteux et découragé mais toujours fidèle à son roi, il cessa de donner signe de vie.

Ce n'est qu'après la capture de **HÀM-NGHỊ** qu'il fera sa soumission.

C'était un noble caractère pour lequel le capitaine ne cachait pas sa sympathie. Le Père **TORTUYAUX** et les catholiques lui rendaient cette justice qu'il n'était pas cruel comme la plupart des chefs rebelles.

Les habitants du **Sông-gianh** l'aimaient parce qu'il ne réquisitionnait que pour les besoins de sa bande. Dans sa boîte de commandement trouvée au fortin, il n'y avait comme valeur qu'une barre d'argent.

Il restait encore un haut dignitaire ayant fait partie du Conseil secret, le **yo-quan PHAN-VÂN-MỸ**. Traqué nuit et jour dans ses différents refuges du haut fleuve où on lui prend successivement son cheval, ses armes,

ses pavillons et sa pharmacie, il fait comme MAI-TAP : il a recours au prince **HOÀNG-KÊ-VIÊM** et va faire sa soumission à **Đổng-hới**.

Il revint ensuite avec un sauf-conduit se présenter à **Minh-cầm** où le capitaine lui rend sa pharmacie. Il est d'ailleurs très fatigué et renonce sincèrement à la lutte. Il donne quelques renseignements, sur HÀM-NGHI dont-il déclare ne pas connaître la retraite exacte. Il assure que NHIOC seul connaît cette retraite et qu'il est possible de le corrompre. Il lui écrit une lettre qu'il remet au chef de poste pour l'engager à nous confier le sort du roi, l'assurant qu'il sera bien traité, mais il ne consent pas à faire davantage.

Il y eut encore une capture marquante effectuée dans la nuit du 14 au 15 septembre par le poste de **Ròn**. Ce fut celle du *lãnh-binh* MONE que **TÔN-THẬT ĐẠM** venait de nommer *phó-đề-độc*. Il fut enlevé avec sa famille par le sergent LEBLANC du 2^e zouaves, à la tête d'une patrouille détachée d'une reconnaissance que commandait le lieutenant PORTOU des chasseurs annamites.

MONE, très redouté dans les parages de **Ròn**, continuait à y lever des impôts pour le fils aîné de **Thuyêt**. Il fut décapité.

Une autre exécution eut lieu le 17 septembre à **Lê-son**, celle d'un brigand qui avait assassiné le fils du chef de canton de cette localité. La capture avait été faite dans les montagnes de Cao-mai dans la nuit du 12 au 13 par l'adjudant BOSCHÉ qui avait succédé au poste de Minh-cầm à l'adjudant BRAUD rapatrié.

On pourrait trouver draconiennes ces exécutions ; pour se rendre compte qu'elles étaient nécessaires il faut connaître les mœurs annamites.

Remettre aux autorités indigènes un prisonnier notoire c'était s'exposer à le voir rendre à la liberté lorsqu'une rançon aurait été versée par lui. Il serait alors revenu dans le pays avec un sauf-conduit pour tirer vengeance des habitants qui auraient contribué à sa capture et il en serait résulté que nous n'aurions plus trouvé aucun concours parmi les populations.

Au contraire les exécutions immédiates nous assuraient des renseignements précieux en même temps qu'elles terrorisaient les rebelles qui n'avaient pas encore désarmé.

Le colonel CALLET, commandant la brigade de l'Annam, avait très bien compris cette nécessité, et, dans sa visite au poste de **Minh-cầm**, au mois de mars, il avait dit au capitaine : « En général recevez trop tard l'ordre de diriger sur Hué un chef notoire rebelle pris les armes à la main ».

La première fois que le capitaine MOUTEAUX eut à se prononcer sur le sort d'un chef, c'était le 3 décembre 1886 à **Quảng-khê**.

NGUYỄN-PHIÊN, pris dans la nuit du 27 au 28 novembre à Thanh-thuy lors de la deuxième attaque du camp du *đề-độc*, était un ancien catholique

renégat qui s'était signalé par son acharnement contre ses anciens corréligionnaires pendant le siège de la mission de **Hương-phương** et que ses prouesses avaient fait successivement nommer **lãnh-binh** (colonel).

Le capitaine réunit un conseil composé du **quan phủ** à sa droite et du **quan-huyện** à sa gauche, conseil devant lequel comparut et fut condamné le **l-nh-binh** qui avoua d'ailleurs son identité.

« Si tu étais bouddhiste, lui dit le capitaine, je t'enverrais un bonze pour t'assister à tes derniers moments, mais puisque tu as été autrefois catholique, veux-tu voir le père DINH (curé indigène de **Mĩ-hoà**) » ?

« Envoie-moi le Père DINH », répondit-il en remerciant.

Le père qui avait eu maille à partir avec le renégat pendant l'insurrection trouvait la corvée dure mais il dut s'exécuter.

Sa mission accomplie, il dit au capitaine :

« C'est trop fort ; je voudrais être assuré autant que lui d'aller au ciel car il se repent sincèrement et il a reçu les sacrements avec la plus grande foi ».

Le **lãnh-binh** eut la tête tranchée le même jour par un **đội** du **huyện** : il mourut avec calme.

Le capitaine termine par ces mots le récit de cette exécution : « Ce qui soulage ma conscience c'est que j'ai contribué à ouvrir les portes du paradis à un chenapan qui n'aurait pas retrouvé pareille occasion. (*Extrait des notes particulières du capitaine MOUTEAUX*).

A la recherche de la retraite de **Hàm-Nghi**

A partir de la fin de juin il n'y a plus de bande constituée dans le **Quảng-binh** : toutes les localités de la région montagneuse du bassin du **Sông-gianh**, sauf celles du canton de **Thanh-lạng**, ont fait leur soumission et, avec elles, la plupart des chefs.

Les catholiques sont partout rentrés dans leurs villages qui ont été reconstruits. Le riz trouvé dans les camps rebelles leur a été abandonné et leur a permis de vivre jusqu'à la première récolte. Ils font partout bon voisinage avec les bouddhistes heureux de profiter de l'amnistie et de n'avoir pas à craindre des réactions.

Le cours de fleuve est sillonné de sampans jusqu'à Ba-tam où il cesse d'être navigable ; les marchés sont très fréquentés. Les **trạm** fonctionnent isolément en toute sécurité. Partout nos détachements sont accueillis avec des marques de reconnaissance aussi bien de la part des bouddhistes que des catholiques.

Depuis la mort de **PHẠM-NGUYỄN-THUẬN** nous n'avons pas de partisans plus convaincus que les **mọi** du haut **Năn**.

Le capitaine n'a pu encore obtenir la nomination d'un *quan-huyện* à **Minh-cầm** (1), de sorte qu'il doit cumuler l'administration et la justice civiles avec le commandement militaire et l'administration de sa compagnie répartie entre les postes de **Minh-cầm, Quảng-khê, Ròn, Tróc, Kê-bàng** et **Lê-kỳ**, ces deux derniers dans le cercle de **Đống-hới**.

Le commandement de tous ces postes, sauf **Minh-cầm**, appartient à des officiers ou à des adjudants de chasseurs annamites, car le seul officier qui restât à la compagnie de zouaves, M. le sous-lieutenant DE REDON, vient d'être évacué de **Tróc** sur **Đống-hới** et Hué pour accès pernicieux.

Pour correspondre avec les chefs de canton et les maires, le capitaine a à sa disposition un *bang-tá*, ex-secrétaire du *quan-phủ* de Chợ-đồn. Comme il ne possède aucun brevet de lettré il ne peut être nommé *huyện*.

Pour la diplomatie il a trouvé un précieux auxiliaire dans un mandarin nommé **LÊ-ĐẠT** qui s'est présenté à **Minh-cầm** quelques jours après l'affaire de Vang-lieou, porteur d'une lettre de recommandation du vice-roi du Tonkin.

La mission de l'envoyé du *kinh-lược* semble encore une énigme : il est certain qu'il doit avoir plus d'une corde à son arc pour être arrivé seul à travers les montagnes du **Hà-tĩnh** occupées par les partisans de **TÔN-THẬT ĐẠM**.

Méfiant mais prêt à accepter tous les concours utiles, le capitaine met ce mandarin à l'épreuve et finit par le garder à son service.

Dans une reconnaissance exécutée du 30 juin au 5 juillet dans les localités du haut **Năn** par l'adjudant BOSCHÉ, **LÊ-ĐẠT** contribue à nous faire livrer deux rebelles qui vont nous renseigner sur **HÀM-NGHI**. L'un d'eux s'offre à nous conduire à Thanh-cok, hameau du haut **Nậy** non éloigné de la retraite du roi.

NHIOC, le chef des gardes d'**HÀM-NGHI** et son intermédiaire près des chefs de l'insurrection, vient quelquefois à Thanh-cok où habite **KA-HINH** son beau-père.

Il faudrait enlever **NHIOC**, le gagner à notre cause et lui faire livrer le roi.

Il est curieux que des cette époque ceux qui connaissaient bien **NHIOC** s'accordaient à lui trouver l'étoffe d'un Judas ou d'un Deutz. Et cependant il avait été l'homme de confiance choisi par l'ex-régent **THUYẾT**.

On disait que le véritable garde d'**HÀM-NGHI** était le second fils de **THUYẾT**, très jeune mais farouche et décidé à le tuer de sa main plutôt que de le laisser prendre ou s'échapper.

(1) Le *huyện* de Minh-hoà arriva à **Minh-cầm** le 22 août et s'installa près du poste où le capitaine lui avait fait construire une habitation.

Nous considérions alors HÀM-NGHI comme l'otage des fils de l'ex-régent et nous ne doutions pas que l'arracher à cette tutelle serait pour lui une délivrance. Toutes nos sympathies allaient à lui et nous nous proposons de lui rendre tous les honneurs dus à sa royale infortune.

L'expédition sur Thanh-cok fut remise après la fête du 14 juillet qui fut célébrée avec une solennité particulière. On y utilisa le canon pris le 19 juin à Thanh-thuy ; il y eut des jeux pour la population.

De plus, ce fut la première fois que furent portés les insignes envoyés par le roi **ĐÔNG-KHÁNH** aux militaires du poste de **Mĩnh-cầm**.

« Le roi d'Annam, dit l'historique du 2^e zouaves, voulant témoigner sa reconnaissance pour les services rendus par le capitaine MOUTEAUX et les zouaves de la 3^e compagnie, fit remettre à cet officier un sapeck d'or avec brevet (l'ordre du *kim-khánh*) et des sapecks d'argent pour les sous-officiers et zouaves qui s'étaient les plus distingués » .

Ces récompenses s'appliquaient d'ailleurs également aux chasseurs annamites : il y eut en tout 18 sapecks d'argent grand module avec cordons et franges de soie pour les Européens et 15 petits modules pour les indigènes.

Le départ pour Vé eut lieu le 16 juillet.

Voici, extrait du Journal de marche de **Mĩnh-cầm**, le résumé de cette expédition :

La reconnaissance (capitaine MOUTEAUX ; adjudant BOSCHÉ, 32 zouaves ; sergent indigène LAM et 21 chasseurs. 9 jours de vivres) part à 2 heures du matin à Seo-phong et va coucher à **Đồng-lao**.

Elle était le 17 à Lang-lime et le 18 à Vé.

A Hong-haï elle avait fait jonction avec une reconnaissance combinée partie de Troc le 15 sous les ordres de M. le sous-lieutenant KRACK des chasseurs annamites avec 7 zouaves et 21 chasseurs.

Comme cette reconnaissance n'avait emporté que 7 jours de vivres ; elle dut rétrograder le 19.

A Vé, comme surtout le parcours, les habitants sont dans leurs *canhias* ; personne ne se sauve et les notables se présentent.

Le 19, le convoi est laissé à Vé avec un détachement sous les ordres du sergent CULLIER.

Surprise du village de Thanh-cok : capitaine, adjudant BOSCHÉ 17 zouaves et 10 chasseurs annamites. Distance parcourue : à peine 10 km. On suit presque constamment le lit d'un petit arroyo peu profond traversant une épaisse forêt. Sangsues.

Presque tous les habitants sont surpris et cherchent inutilement à fuir.

Capture de lances, de nombreuses arbalètes avec carquois remplis de flèches empoisonnées ; de cartouches m^{le} 1874 et d'effets provenant des détachements du lieutenant CAMUS et du capitaine HUGO qui avaient trouvé

la mort dans ces parages au commencement de 1886. Les prisonniers font d'ailleurs des aveux complets. Parmi eux se trouve un *thương-biện* rentré depuis six jours du Cam-xuyên (**Hà-tĩnh**) où il a laissé **TÓN-THẮT DAM** sans bande constituée mais dominant le pays avec quelques chefs influents.

Le maire du village nous apprend que **NHIOC** occupe le petit hameau de Tia-mack et que les courriers qui lui sont rarement envoyés reviennent en deux jours. Il nous montre la lettre de **PHẠM-VĂN-MỸ** adressée au gardien du roi : elle porte bien à l'intérieur le cachet du commandant du poste de **Minh-cầm**.

On peut aller à Tia-mack, soit en remontant le thalweg du **Nậy**, soit en passant par Vé qu'une piste très rude à travers la forêt vierge relie à ce hameau.

De Thanh-cock ou de Vé la durée du trajet est à peu près la même.

20. Marche combinée sur Tia-mack. Le capitaine qui n'a pu réunir que six pirogues a conservé à Thanh-cock seulement 10 zouaves et 5 chasseurs avec le boy **ARTHUR** et a renvoyé à Vé, le 19, l'adjudant **BOSCHÉ** avec le reste du détachement escortant les otages.

L'adjudant **BOSCHÉ** doit repartir de Vé à 5 heures du matin guidé par le *lý-trưởng* de ce hameau, lequel, emmené à Thanh-cock, a avoué au dernier moment connaître le sentier qui conduit à la *canhia* de **NHIOC**.

La composition de son détachement est la même que celui du capitaine ; le mandarin **LÊ-DẠT** l'accompagne.

La piste est si mauvaise à travers la forêt et les difficultés pour remonter le **Nậy** telles qu'il a fallu renoncer à opérer la nuit.

Le groupe de l'adjudant **BOSCHÉ** arrive à Tia-mack (à peine 15 km) après 6 heures de marche pénible. Il faut escalader des rochers et se frayer un passage à coups de coupe-coupe à travers les bambous, les branchages et les lianes.

Le mandarin **LÊ-DẠT**, en débouchant sur le **Nậy** appuie à droite avec deux coolies pour recueillir les fuyards, mais il est bruyant, se montre à découvert et il est signalé par une *baya* qui donne l'alarme.

L'adjudant tombe bien rapidement sur le poste, tue deux des sept gardes mais les autres et **NHIOC** ont le temps de gagner sur une pirogue l'autre rive du **Nậy**.

Le **Nậy** à cet endroit est large et rendu très profond par un banc de rochers courant d'une rive à l'autre en aval. Il n'y a plus de pirogue sur la rive droite.

Pour réussir le coup il eût fallu connaître les lieux, arriver le soir sans bruit à proximité du **Nậy**, s'y tenir tranquille malgré les sangsues jusqu'à ce que le poste fut endormi et surprendre **NHIOC** et les gardes en débouchant brusquement de la forêt.

Le capitaine, après avoir choisi parmi les prisonniers six pagayeurs auxquels il promet une récompense (c'est de leur sincérité que le sort de la flottille va dépendre) se met en marche également à 5 heures du matin.

En amont de Thanh-cok, même pour ces petites pirogues très courtes et creusées dans des troncs d'arbre, le **Nây** n'est plus navigable qu'au-dessus des rapides. On marche alternativement sur l'une ou l'autre rive du thalweg dont les flancs sont rocheux et abrupts. Il y a aussi 12 passages dont 5 à gué assez difficiles et 7 en pirogues, plus 8 rapides à travers lesquels il faut hâler et même parfois porter les pirogues.

Quand elles sont utilisées elle peuvent juste porter quatre hommes, pagayeur compris, ce dernier seul debout, les autres accroupis, car l'eau vient jusqu'à hauteur des parois supérieures et, en raison du peu de stabilité résultant de leur forme arrondie, le moindre mouvement suffirait pour les faire chavirer.

La petite flottille se trouve hissée en amont du dernier rapide après huit heures d'efforts et un parcours d'environ dix kilomètres ; le détachement se réembarque et arrive à Tia-mack déjà occupé depuis deux heures, par l'adjudant BOSCHÉ (1).

Dans la *canhia* qu'habitait NHIOC on trouve deux lances, cinq arbalètes avec carquois de flèches empoisonnées, sa boîte contenant son cachet, quatre brevets signés récemment par le roi et conférant des dignités à des

(1) Au-dessus du 7^e rapide le détachement a croisé une pirogue conduite par une *baya* et portant un jeune adolescent de 15 à 16 ans pauvrement habillé d'effets propres mais d'étoffe grossière et rapiécés. On avait dit au capitaine que le roi ne quittait jamais une pipe à eau en bois incrusté. Il fouille la pirogue et ne trouve rien. Le jeune annamite et la femme semblent troublés, c'est naturel, mais respirent la bonhomie.

Après avoir hésité un moment le capitaine, qui ne pouvait retarder sa marche pour remorquer des prisonniers insignifiants, laissa descendre la pirogue, ce qu'il regretta vivement trois quarts d'heure plus tard quand il vit Tia-mack occupé par l'adjudant BOSCHÉ.

Était-ce le roi ? Cependant d'après ce qu'il avait appris à Hué après l'affaire du 5 juillet, ce ne devait encore être qu'un enfant.

Ses doutes devinrent une obsession lorsque, dans la suite, les journaux illustrés donnèrent le portrait du royal captif.

En 1895, lorsqu'au Cercle militaire, avenue de l'Opéra, il fut présenté pour la première fois au prince d'Annam par le capitaine GOSSELIN qui l'accompagnait en France, il lui raconta cet épisode et lui demanda si c'était lui qui se trouvait sur la pirogue. Le prince écouta le récit avec un vif intérêt, se mit à sourire avec finesse, mais ne voulut pas répondre à la question.

Il est à remarquer d'ailleurs que le prince n'aime pas qu'on le questionne et reste muet sur tout ce qui a trait à son court règne, à son exode à travers les provinces du Nord de l'Annam, et le Laos ainsi qu'à son dernier refuge sur le haut **Nây**.

mandarins, un beau *cái áo* en soie pour femme, une médaille d'or d'une valeur d'environ 40 \$, des sapecks en zinc et de l'opium avec matériel de fumeur.

Dans les *canhias*, du maïs et très peu de riz rouge de montagne.

Les habitants vivaient de rares cultures et de poissons.

En fait de prisonniers, il n'y avait qu'une *baya* faisant la folle et ne voulant donner aucun renseignement.

Le capitaine après avoir fait vainement explorer les abords du hameau, sur les deux rives, décida que le départ aurait lieu le lendemain en un seul groupe par le chemin suivi par l'adjudant BOSCHÉ.

21. Les payeurs de Thanh-cok largement payés furent licenciés ; tout est laissé intact dans les *canhias*, sauf les armes et la boîte de NHIOC qu'on emporta. La *baya* bien traitée reçut de menus présents et la lettre de PHẠM-VĂN-MỸ qu'elle s'engagea à remettre à NHIOC.

La petite troupe se hâta de regagner Vé qu'elle atteignit en 4 heures, grâce au travail fait la veille par l'adjudant BOSCHÉ. La pluie qui commençait à tomber avec violence menaçait de rendre difficile le retour à Minh-cầm.

Le 23, la pluie continuant, le projet de rentrer par Thanh-lạng fut abandonné, projet ayant perdu de son importance puisque les notables de ce canton viennent ce jour-là à Vé pour faire leur soumission au capitaine. Rendez-vous leur est donné à Minh-cầm.

Cantonnement à Yên-đức.

La reconnaissance couche le 23 à Đông-tam et rentre à Minh-cầm le 24. Distance totale parcourue : 180 km. Un seul malade indigène. Le capitaine était rentré le 23 avec les otages et une escorte.

Résultat : soumission du canton de Thanh-lạng, dit du Cosa, dont font partie Danen, Vé et Thanh-cok.

Les notables des différentes localités de ce canton viennent le 25 à Minh-cầm se mettre à la discrétion du capitaine.

Ce sont les arbalétriers du canton de Cosa qui résistèrent aux reconnaissances du lieutenant CAMUS et du capitaine HUGO et dans lesquelles le premier fut tué et le second blessé mortellement par des flèches empoisonnées.

Le commandant du poste remet au chef de canton de Thanh-lạng, pour les faire parvenir à NHIOC, un picul de riz blanc destiné au roi et pour NHIOC sa pipe, son opium et le *cái áo* de sa femme (1).

(1) La reconnaissance à Tia-mack donna lieu à une nouvelle lettre du général en chef dans laquelle il félicitait une fois de plus le capitaine et le poste de Minh-cầm des résultats acquis pour la pacification.

D'un autre côté le mandarin **LÊ-ĐẠT** à qui le capitaine avait confié une lettre du roi **ĐỔNG-KHÁNH** et une lettre de la Reine-mère, lettres engageant **HÀM-NGHI** à revenir à Hué où il aurait le second rang dans le royaume, rentra de Thanh-cok le 22 août après les avoir remises en mains propres à **KA-HINH**, beau-père de **NHIOC**.

Ces deux lettres portant le cachet du Protectorat et du Conseil secret avaient été envoyées au capitaine **MOUTEAUX** sur l'initiative de **M. HECTOR**, résident supérieur en Annam.

Ces différents messages parvinrent à **NHIOC** et il est certain qu'ils produisirent l'effet attendu.

Il fut très sensible au renvoi de sa pipe à opium et fit remercier le capitaine par son beau-père, lui faisant espérer qu'il amènerait le roi, qu'en tout cas il ne pouvait le faire actuellement car, en se sauvant de **Tia-mack**, il avait fait une chute sur un rocher et s'était cassé la jambe. Le beau-père ajoutait qu'il fallait agir avec la plus grande prudence pour ne pas éveiller les soupçons.

Dernière tournée de pacification

Du 23 au 31 août, le capitaine **MOUTEAUX** (35 zouaves et 35 chasseurs annamites) fit en compagnie du sous-lieutenant **BARUZZI** qu'on lui avait détaché de la 4^e compagnie du 2^e zouaves à **Quảng-trị**, une dernière expédition à travers la partie Sud-Ouest des provinces de **Hà-tĩnh** et du **Nghệ-an** et dans le haut **Quảng-bình** : parcours : 250 km dont 225 par voie de terre.

A **Vang-lieou** et dans le **Cam-xuan** les habitants terrorisés par les agents de **TÔN-THẮT ĐẠM** n'osent se présenter à nous. Cette partie du **Hà-tĩnh** est devenue le réceptacle des irréductibles du **Quảng-bình**.

Pour la pacifier, il eut fallu, comme à **Minh-cầm**, établir un poste au centre du pays et rayonner jusqu'à ce que les chefs dissidents eussent été supprimés.

L'influence du fils aîné de **THUYẾT** se faisait sentir jusqu'à **Bay-đức**. Dans cette localité les notables se présentèrent, mais, lorsqu'un guide leur fut demandé pour conduire un détachement jusqu'au refuge de **TÔN-THẮT ĐẠM**, ils se sauvèrent et ne reparurent plus.

Sur le haut **Ngàn-sâu**, la reconnaissance visita des localités importantes, **Phú-trạch** entre autres réhabitées par les catholiques, lesquels vivaient en bonne intelligence avec les bouddhistes. Il est vrai qu'elles pouvaient facilement recevoir par voie d'eau des secours du Tonkin méridional.

Dans le canton de **Cosa** récemment soumis les habitants se portent au devant de la reconnaissance, l'aident à traverser les torrents rendus très

dangereux par les pluies et allument des feux pour sécher les effets des zouaves et des chasseurs. A **Thanh-lạng**, pas une femme ni un enfant ne manifeste la moindre crainte.

Une preuve certaine que la pacification est complète dans la région montagneuse du **Quảng-bình**, c'est que les catholiques de Danen et de **Kim-lự** viennent de rentrer dans ces villages qui sont les plus reculés de ceux où la mission de **Hướng-phương** eût fait jusqu'alors de prosélytes (1).

Le but de cette tournée était surtout de montrer aux populations limitrophes du Tonkin et de l'Annam une troupe entraînée, disciplinée et prête à les secourir.

Il n'y fut pas tiré un seul coup de feu ni pris aucune mesure coercitive.

Carte d'ensemble du bassin de Sông-gianh

Cette expédition permit de terminer la carte d'ensemble du territoire du Sông-gianh et d'y ajouter un vaste itinéraire dans le **Hà-tĩnh** et une partie du **Nghệ-an** bien que ces deux dernières provinces fussent rattachées au Tonkin.

Cette carte commencée à **Quảng-khê** fut achevée à **Minh-cầm**. Tous les officiers de la 3^e compagnie du bataillon du 2^e zouaves y concoururent, savoir :

Lieutenant CODET : entre **Quảng-khê** et **Ròn** et environs de **Ròn**.

Sous-lieutenant de réserve GIRAUDET DE S^{te} AGATHE : entre **Chợ-đồn** et **Ròn** et environs de **Chợ-đồn**.

Sous-lieutenant DE REDON DU COLOMBIER : côte de la rive droite du Sông-gianh vers **Đồng-hới**, bas et moyen fleuve, cours du Son et du bas Năn, environs de **Tróc**.

Sous-lieutenant BARUZZI : itinéraire dans le **Hà-tĩnh** et le **Nghệ-an**.

(1) En allant de **Bay-đức** à **Kim-lự** la reconnaissance traversa la fameuse forêt des sangsues dont le poste de **Minh-cầm** avait gardé un pénible souvenir. Après son passage dans cette forêt, à la fin d'avril, le capitaine avait prescrit aux habitants de **Kim-lự** et de **Tân-ấp** de débroussailler la voie. Il fut étonné de la trouver complètement dégagée et en félicita les notables. – « Vous avez donc des éléphants à votre service », leur demanda-t-il, car la voie était partout repérée en guise de tas de pierres, de témoignages non équivoques des exploits gastronomiques de ces pachydermes. – « Nous n'avons fait qu'amorcer le chemin aux deux extrémités de la forêt, répondirent-ils ; un troupeau d'éléphants sauvages a fait le reste en allant à un pâturage de bananiers ». L'éléphant est très friand des pousses de cette plante et il l'avait « hautement prouvé ». En se rendant au pâturage le troupeau avait naturellement cassé les branches et arraché les arbustes qui gênaient sa marche. Précieux cantonniers en forêts vierges.

Enfin et surtout, sergent-fourrier LEROY-BRANCOTTE. Ce sous-officier n'apprit 12 topographie qu'en la pratiquant avec ces officiers de la compagnie : il y apporta des dispositions toutes spéciales et acquit une grande habileté à faire l'à peu près en maniant la boussole pour ainsi dire en courant.

Il compléta le levé du moyen fleuve, fixa le pourtour de ses nombreuses îles, releva les cours du haut **Năn**, du haut **Nậy** et de la rivière Tro, esquissa très approximativement la région montagneuse, collabora avec M. BARUZZI à l'itinéraire dans le **Hà-tĩnh** et le **Nghệ-an**, enfin, sous la direction du capitaine, réduisit au $\frac{1}{100.000}$ les croquis au $\frac{1}{50.000}$ auxquels avaient donné lieu les différentes opérations ou reconnaissances, les coordonna et finit par déterminer aussi exactement que faire se pouvait la position relative de chaque localité ou même hameau insignifiant, ainsi que le tracé des différents cours d'eau, chemins, sentiers ou simples pistes à travers les montagnes et les forêts.

Comme nous n'avions pas de baromètre de poche il ne fut évidemment relevé aucune cote mais des courbes ou des hachures indiquaient suffisamment le relief ou les escarpements.

A la carte furent joints des documents hydrographiques sur la profondeur et la navigabilité des différents cours d'eau, obtenus par des sondages, statistiques sur la population, commerciaux et agricoles, sur l'industrie, les cultures et les marchés.

Avant de quitter son commandement, le capitaine envoya cette carte à la brigade avec les noms de ceux qui y avaient travaillé et il obtint pour le fourrier LEROY-BRANCOTTE une lettre de félicitation, récompense à peu près unique pour un sous-officier.

Cette carte fut d'ailleurs appelée la carte Brancotte.

Souffrant d'une affection du foie contractée à Tugurth (1) le capitaine MOUTEAUX avait dû demander son rapatriement et quitter le Sông-Gianh avant d'avoir pu réaliser son rêve : la reddition d'HÀM-NGHI.

Il partit de **Minh-cầm** le 7 octobre, remplacé dans ce poste et dans la région montagneuse par le capitaine TROUPEL des chasseurs annamites, venu de **Quảng-khê**, et, dans le commandement de sa compagnie, par le capitaine DANET récemment débarqué.

(1) Avant de partir pour le Tonkin, le lieutenant MOUTEAUX du 3^e Zouaves était depuis 1882 détaché à la mission de télégraphie optique comme chef des lignes Biskra-Tugurth, Negrine-Souf. Il était de passage à Tugurth lorsqu'il apprit que le bataillon Metzinger, le sien, allait partir pour le Tonkin. Il demanda et obtint de le rallier et arriva avant le jour fixé pour l'embarquement.

Il était alors atteint fortement du tème, fièvre pernicieuse de l'Oued Rhiv.

Le capitaine DANET, plus ancien que le capitaine TROUPEL, resta à **Quảng-khê** pour commander le cercle.

Le capitaine MOUTEAUX partit pour **Đông-hới** et Hué le 10 octobre.

Anecdote à introduire à un extrait quelconque

Dans tous les postes le service médical était assuré par le chef de poste qui disposait d'un petit dépôt de médicaments et d'une instruction imprimée prévoyant le traitement des maladies et infirmités les plus fréquentes en Indochine. Un infirmier dressé par le zouave porte-sac de la compagnie était chargé de faire les pansements ou d'administrer les médicaments.

Le cas qui se présentait le plus fréquemment consistait dans la plaie annamite qui débute par de petits boutons et finit par une ulcère qui ronge les chairs et détermine parfois l'amputation de la jambe lorsqu'elle n'est pas soignée. Les indigènes y sont sujets tout comme les Européens. Elle s'attrape surtout dans la forêt et les marécages. Traitée au début elle disparaît très facilement avec un badigeonnage de teinture d'iode ; plus tard il faut du sulfate de cuivre et, si on en dispose, de l'iodoforme.

La solution de sulfate de cuivre coûte un prix insignifiant : avec quelques sous on peut guérir des quantités de plaies.

Le capitaine en profita pour convier à la visite à **Minh-câm** les habitants atteints de cette affection et en fit guérir un grand nombre par son infirmier. De là, popularité et un appoint pour la pacification.

Ses connaissances chirurgicales n'allaient pas si loin que sa réputation et il se trouva parfois obligé de remercier la clientèle, gratuite d'ailleurs.

Un jour, on lui amena un indigène qui avait reçu un coup de patte de tigre et qui avait toute la tête ensanglantée. Il la fit laver, le fit boire et constata que l'eau sortait du cou par cinq trous. Le patient à peine pansé mourût d'ailleurs presque aussitôt.

Une autre fois, on vient le chercher pour les couches d'une jeune femme de chasseur annamite qu'il trouva coucher dans un champ de maïs près du poste.

Les couches allaient d'ailleurs toutes seules et ce n'était pas grâce à lui car il se déclarait absolument incompetent, mais ce qui l'étonna c'était de trouver cette femme abandonnée par son mari et ses amies n'ayant pour l'assister qu'une étrangère.

Quand il voulut la faire transporter aux baraquements des femmes de chasseurs, celles-ci lui opposèrent un refus de la recevoir.

Renseignement pris : la femme en couche est maudite et porte malheur. Dans chaque localité il doit y avoir des maisons pour ces malheureuses avec des gardiennes peu considérées et bien payées et ce n'est qu'après les relevailles que mère et enfant sont reçus dans la famille.

Force fut au capitaine de faire transporter la patiente sur son propre sampan couvert et, à défaut de sage-femme, de lui envoyer ce qui était nécessaire.

D'ailleurs, il y a des grâces d'état et l'indisposition ne dure que quelques jours pour les femmes annamites.

Environ deux mois après la mort du ministre **PHẠM-NGUYỄN-THUẬN**, sa veuve vint en grand deuil (effets blancs) demander protection au capitaine contre des agents de l'autorité indigène venus de **Đồng-hới** et voulant lui extorquer de l'argent, faute de quoi, disaient-ils elle serait arrêtée.

Le capitaine **MOUTEAUX** se trouva très gêné en face de la veuve de sa victime, femme belle et distinguée nourrissant un jeune enfant. Il donna des ordres pour qu'elle fût honorée et respectée. Elle avait une ulcère au sein droit qu'il fit guérir et cicatriser en moins de 15 jours avec de l'iodoforme. Elle accepta les soins avec reconnaissance. Elle se fixa au village de **Minh-cầm-than** non loin du poste et n'y fut plus inquiétée (*Notes particulières du capitaine MOUTEAUX*).

Copie d'une lettre, du capitaine Mouteaux au dê-dôc Lê-Truc, lequel demandait la destruction des fortifications de Huong-phuong, de Mi-hoà et de Dan-sa

Quảng-khê, le 31 décembre 1886

(7^e jour du 12^e mois de la 1^{re} année du règne de **Đồng-Khánh**).

Le capitaine Mouteaux commandant les postes militaires du phủ de Chợ-đồn et du huyện de Bô-trạch, au dê-dôc Lê-Trúc.

J'ai reçu votre lettre. Elle est polie et conçue en termes dignes.

Vous seriez plus utile à votre pays en servant son nouveau gouvernement qu'en cherchant à le renverser.

Vous avez loyalement défendu l'indépendance de votre patrie, pourquoi après la guerre, la priver de vos services ?

Ce n'est pas la France mais le royaume d'Annam que vous serviriez.

Je regrette de vous dire que vos conditions ne peuvent être admises.

La guerre dans le **Quảng-bình** a commencé par le massacre des chrétiens. Notre devoir est de les protéger, non pas parce qu'ils sont chrétiens, mais parce qu'ils sont persécutés à cause de nous.

Je comprends que les fortifications de **Mi-hoà**, **Dan-sa** et **Hương-phương** vous ont gêné, mais elles ont sauvé les chrétiens réfugiés des villages que vous avez brûlés.

Quand la paix sera revenue et les haines apaisées, on désarmera, mais pas auparavant.

Nous protégeons de la même manière les chrétiens et les bouddhistes soumis.

HOÀNG-KÊ-VIÊM notre allié n'a que des bouddhistes avec lui.

Je regrette de vous annoncer que si dans 8 jours au plus tard vous n'avez pas fait votre soumission, nous recommencerons la guerre.

Venez à **Quảng-khê**, vous y serez reçus amicalement, vous et les vôtres. J'ai serré la main de l'ancien chef rebelle de **Lên-bạc** et je puis vous assurer que j'ai bien plus d'estime pour vous que pour lui.

Réfléchissez encore. Sans attendre votre réponse je vous renvoie sans conditions **TRẦN-ĐỀ** : vous voyez que je suis sincère.

A bientôt donc, en amis ou en ennemis.

Nous avons de bonnes jambes, moi et les miens, et si vous ne venez pas, je ne désespère pas de vous trouver.

Mes salutations sincères avec l'espoir que vous vous déciderez pour le bien de votre pays.

Signé : MOUTEAUX.

C'est à cette lettre que répondait **LÊ-TRÚC** lorsqu'il écrivait : « Je viens de recevoir votre lettre, capitaine au cœur et . . . Voir annexe n°2).

Tant que le **đề-độc** ne donna plus signe de vie, le capitaine ne chercha point le lieu de sa retraite ; mais quand il sut qu'il s'était joint à **PHẠM-NGUYỄN-THUẬN** sous le nom de **ĐỀ-LÊ**, il le fit prévenir qu'il n'avait plus à compter sur l'ancienne amitié et qu'il serait fusillé s'il était pris.

Voici la traduction des deux dernières lettres du **đề-độc LÊ-TRÚC**.

Règne de Hàm-nghi, 1^{er} jour, 3^e mois, 3^e année.

Le đề-độc Lê-Trúc au capitaine Mouteaux à Minh-cầm.

Je sais que vous gardez l'ancienne amitié et que vous ne voulez pas avoir un autre cœur : je voudrais bien vous parler mais en raison d'une indisposition je ne puis facilement aller vers vous.

L'année dernière, après la prise de la ville royale par les Français, il y eut partout des troubles et les catholiques se livrèrent à des déprédations.

Je me trouvais le premier représentant de l'administration du royaume dans la province et j'ai réuni les lettrés et les notables pour rétablir le roi et défendre la patrie.

Vous, vous êtes venu récemment pour protéger tout le monde avec équité.

Le 12^e mois de l'année dernière, lorsque vous m'avez écrit de cesser les hostilités et de licencier mes troupes, je vous ai répondu en vous envoyant à **Quảng-khê** un messenger porteur de présents pour vous prouver la sincérité de mon cœur.

Comme depuis ce temps je mène une vie paisible dans la forêt du **Quảng-trạch** j'ai donné l'ordre que la paix soit rétablie entre les bouddhistes et les catholiques.

Maintenant vous venez de construire un nouveau fort et vous avez pénétré tous les secrets de la montagne. En construisant ce fort vous avez éveillé les scrupules de la population, non pas qu'elle ait pour vous de la haine, mais parce que vous jetez le doute dans leurs cœurs : en faisant cela vous perdez votre réputation de prudence et de sagesse.

C'est pourquoi je vous demande de retourner à votre ancien fort de **Quảng-khê** où nous pourrions de nouveau vous témoigner de l'amitié ; je m'en réjouirai de tout mon cœur et les populations de cette région se retrouveront dans la paix.

Signé : **đê-độc LÊ-TRÚC**.

Le capitaine répondit au **đê-độc** qu'il ne pouvait que lui conseiller de se conformer à l'affiche prescrivant aux chefs rebelles de faire leur soumission et acte d'obéissance au nouveau gouvernement, qu'il avait, malgré son engagement, combattu contre nous avec **PHẠM-THUẬN** dans le haut **Năn**, et que le protectorat français ne pouvait plus admettre actuellement qu'une reddition pure et simple à la suite de laquelle on lui garantirait la vie sauve, mais que s'il était pris en état de rebellion, il serait fusillé.

Dernière lettre du **đê-độc**

5^e jour du 3^e mois de la 3^e année du règne de **Hàm-Nghi**

*Le **đê-độc LÊ-TRÚC**, commandant l'armée du **Quảng-bình**.*

Je réponds. J'ai reçu votre lettre dans laquelle vous concluez de ce que je date mes lettres du règne de **Hàm-Nghi**, que mon cœur n'est pas sincère et que vous voulez me persécuter.

Cependant, l'empereur **HÀM-NGHI** était vraiment le frère cadet de **KIEN-PHÚC** ; il fut proclamé par la reine-mère elle-même ; les grands dignitaires, les mandarins civils et militaires accueillirent son élévation et tout le peuple l'accepta.

Lorsqu'à la suite d'événements odieux dans la ville royale, le roi prit la fuite, des hommes irréflechis se troublèrent çà et là, mais les hommes raisonnables reconnurent que le roi était digne en tout et il l'est encore aujourd'hui.

Et moi qui ai été comblé d'honneurs par les anciens empereurs, j'accepterais de changer un ordre de choses établi ? (La succession des rois d'Annam fut décrétée dans le livre céleste). Si je retournais ma face et si je changeais

de parole, non seulement dans cette vie je ne serais pas digne de vivre dans les forêts et les montagnes, mais après ma mort je devrais rougir en présence de mes anciens empereurs. De là il ne peut être question de me demander de renoncer à HÀM-NGHI.

Ma maison a été brûlée et je n'ai plus de demeure : je cherche un refuge commode et je n'habite pas longtemps au même endroit.

Je vous ai dit, sans que cela eût été gravé sur l'or ou le jade, que je vous serais toujours fidèle, que je me trouve en votre présence ou que je sois éloigné de vous de mille lieux.

Est-il donc nécessaire de confirmer notre amitié en buvant dans la même tasse ou en réunissant nos mains ?

Vous qui me tenez pour un homme simple et droit, vous devez, en considération des raisons que je vous donne dans mes lettres, détruire votre fort de **Minh-cầm** et reconduire vos soldats soit à votre ancien poste de **Quảng-khê**, soit à **Đồng-hới**.

C'est à cette seule condition que je pourrai rendre la paix et il en résultera pour le peuple un grand bonheur.

Cette lettre du **đề-độc** **LÊ-TRÚC** doit être envoyée à M. le capitaine MOUTEAUX commandant la forteresse de **Minh-cầm**.

Là se borna la correspondance entre le capitaine MOUTEAUX et le **đề-độc** **LÊ-TRÚC**. Le capitaine le fit prévenir de bien se garder, il fit répondre qu'il se le tenait pour dit et qu'il se défendrait.



SOMMAIRE

Communications faites par les Membres de la Société

Page

Le Service des Postes, Télégraphes et Téléphones en Indochine R. DESPIERRES (Préface de L. CADIÈRE).....	1
Quelques papiers du Capitaine MOUTEAUX (Préface de L. CADIÈRE)....	49

A V I S

L'Association des Amis du Vieux Hué, fondée en novembre 1913, sous le haut patronage de M. le Gouverneur général de l'Indochine et de S. M. l'Empereur d'Annam, compte environ 500 membres, dont 300 Européens, répandus dans toute l'Indochine, en Extrême-Orient et en Europe, et 150 Indigènes, grands mandarins de la Cour et des provinces, commerçants, industriels ou riches propriétaires.

Pour être reçu membre adhérent de la Société, adresser une demande à *M. le Président des Amis du Vieux Hué, à Hué (Annam)*, en lui désignant le nom de deux parrains pris parmi les membres de l'Association. La cotisation est de 18 \$ d'Indochine par an ; elle donne droit au Service du Bulletin, et, lorsqu'il y a lieu, à des réductions pour l'achat des autres publications de la Société. On peut aussi simplement s'abonner au Bulletin, au même prix et à la même adresse.

Le Bulletin des Amis du Vieux Hué tiré à 650 exemplaires forme (fin 1941) 29 volumes in-8, d'environ 11.500 pages en tout, illustrés de 2.573 planches hors texte, et de 650 gravures dans le texte, en noir et en couleur, avec couvertures artistiques. — Il paraît tous les 3 mois, par fascicules de 80 à 120 pages. — Les années 1914-1919 sont totalement épuisées. Les membres de l'Association qui voudraient se défaire de leur collection sont priés de faire des propositions à *M. le Président des Amis du Vieux Hué, à Hué (Annam)*, soit qu'il s'agisse d'années séparées, soit même de fascicules détachés.

Pour éviter les nombreuses pertes de fascicules qu'on nous a signalées, désormais les envois faits par la poste seront recommandés. Mais les membres de la Société qui partent en congé pour France sont priés instamment de donner leur adresse exacte au Président de la Société, soit avant leur départ de la Colonie ou en arrivant en France, soit à leur retour en Indochine.

Menu d'accès

- Accès par Volume.
- Accès par l'Index Analytique des Matières.
- Accès par l'Index des noms d'auteurs.
- Recherche par mots-clefs.

RETOUR PAGE
D' ACCUEIL

